

PASAS

PLATEFORME D'ANALYSE,
DE SUIVI ET D'APPRENTISSAGE
AU SAHEL



Renforcer les considérations de genre dans la réponse à la crise au Lac Tchad

28 janvier 2021

Public

Aoife McCullough, Colette Benoudji, Stephanie Buell, Pilar Domingo, Rachel George, Maina Sani Grema



Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement les opinions de l'AFD, de ses partenaires ou financeurs.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

(28 janvier 2021), Renforcer les considérations de genre dans la réponse à la crise au Lac Tchad, Plateforme d'Analyse du Suivi et d'Apprentissage au Sahel, Production Pasas.

<https://pasas-minka.fr>

Renforcer les considérations de genre dans la réponse à la crise au Lac Tchad

Lac Tchad

Crise –Genre- Lac Tchad

Minimum standard pour tous les types de publications PASAS :

Ces deux paragraphes standards doivent être inclus dans toutes les publications.

Ce rapport / policy brief / résumé exécutif / note a été élaboré dans le cadre d'un financement du Fonds Paix et Résilience Minka. Le Fonds Minka, mis en œuvre par le groupe AFD, est la réponse opérationnelle de la France à l'enjeu de lutte contre la fragilisation des États et des sociétés. Lancé en 2017, Minka finance des projets dans des zones affectées par un conflit violent, avec un objectif : la consolidation de la paix. Il appuie ainsi quatre bassins de crise via quatre initiatives : l'Initiative Minka Sahel, l'Initiative Minka Lac Tchad, l'Initiative Minka RCA et l'Initiative Minka Moyen-Orient.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement les opinions du projet « Renforcer les considérations de genre dans la réponse à la crise au lac Tchad » soutenu par le Fonds Paix et Résilience Minka de l'AFD, de ses partenaires ou financeurs.

The Minka Peace and Resilience Fund have financed this report / executive summary / policy brief / brief. AFD Group implements the Minka Fund. It is France's operational response to addressing the fragilization of States and societies. Launched in 2017, Minka finances projects in areas affected by violent conflict, with the objective of peacebuilding. It supports four crisis hotspots via four initiatives: the Minka Sahel Initiative, the Minka Lake Chad Initiative, the Minka Central African Republic Initiative and the Minka Middle East Initiative.

The opinions expressed in this document are those of the authors and do not necessarily express the opinions of AFD, its partners or funders."

La Plateforme d'Analyse, de Suivi et d'Apprentissage au Sahel (PASAS) est financée par le Fonds Paix et Résilience Minka. Elle vise à éclairer les choix stratégiques et opérationnels des acteurs de développement locaux et internationaux, en lien avec les situations de crises et de fragilités au Sahel et dans le bassin du Lac Tchad. La PASAS se met en œuvre à travers d'un accord-cadre avec le groupement IRD-ICE après appel d'offres international dont le rôle est double: (i) produire des connaissances en réponse à nos enjeux opérationnels de consolidation de la paix au Sahel et (ii) valoriser ces connaissances à travers deux outils principaux : une plateforme numérique, accessible à l'externe, qui accueillera toutes les productions et des conférences d'échange autour des résultats des études. La plateforme soutient ainsi la production et le partage de connaissances, en rassemblant des analyses robustes sur les contextes sahéliens et du pourtour du Lac Tchad.

Nous encourageons les lecteurs à reproduire les informations contenues dans les rapports PASAS pour leurs propres publications, tant qu'elles ne sont pas vendues à des fins commerciales. En tant que titulaire des droits d'auteur, le projet PASAS et l'IRD demande à être explicitement mentionné et à recevoir une copie de la publication. Pour une utilisation en ligne, nous demandons aux lecteurs de créer un lien vers la ressource originale sur le site Web de PASAS.

Portail Numérique : PASAS - Accueil (pasas-minka.fr)

PASAS is financed by the Minka Peace and Resilience Fund. PASAS aims to inform the strategic and operational decisions of local and international development actors related to the crises and fragile situations in Sahel and in Lake Chad. The Platform is being implemented via a framework agreement with IRD-ICE following an international bid invitation. Its role is double: (i) generate knowledge in response to our operational peacebuilding challenges in Sahel and (ii) valorize this knowledge through two main tools: a digital platform, which host all the productions and conferences around the results of the studies.

The platform thus supports the production and sharing of knowledge by bringing together robust analyses of the Sahelian contexts and the Lake Chad region.

We would encourage readers to reproduce the information in the PASAS reports for their own publication, provided they are not sold for commercial purposes. As copyright holders, the PASAS Project and IRD-ICE request to be explicitly mentioned in the publication and to receive a copy of it. For online use, we request readers to create a link to the original resource on the PASAS website.

Website: [PASAS - Accueil \(PASAS - Home \(pasas-minka.fr\)\)](https://pasas-minka.fr)

SOMMAIRE

Table des matières

INTRODUCTION	9
1. BUTS DE LA RECHERCHE	10
2. NOTRE APPROCHE : PROMOUVOIR DES APPROCHES DE PROGRAMMATION ADAPTATIVES, POLITIQUEMENT INFORMEES ET SENSIBLES AU GENRE	10
STRUCTURES DE POUVOIR AU NIGER, AU CAMEROUN ET AU TCHAD	13
1. ACCES AU POUVOIR ECONOMIQUE ET POLITIQUE	15
1.1 Accès aux ressources	15
1.2 Influence sur la prise de décision.....	22
1.3 Droit de la famille et droit civil.....	27
1.4 Violence contre les femmes.....	28
2. COMMENT LA CRISE MODIFIE LA DYNAMIQUE DE GENRE	29
2.1 Participation à de nouveaux rôles	30
2.2 Augmentation des pratiques néfastes contre les femmes et les filles	34
2.3 Augmentation des problèmes de santé mentale.....	34
2.4 Fluctuation du prix de la mariée et son impact sur les femmes.....	34
2.5 Changements mitigés en termes de femmes faisant valoir leurs droits	35
3. ANALYSE DES STRUCTURES DE POUVOIR BASEES SUR LE GENRE AU NIGER, AU CAMEROUN ET AU TCHAD ET LEUR INTERACTION AVEC LA CRISE	36
CARTOGRAPHIE DES PROJETS ET DES ACTEURS DANS LA REGION DU LAC TCHAD	38
4. JUSTIFICATION	38
5. METHODOLOGIE	39
6. RESULTATS	41
6.1 Quoi ?.....	41
6.2 Et alors ?	45
6.3 Exemples de programmes innovants	46

REVUE AXEE SUR LE GENRE DU RESILAC ET DU PNDP	48
7. REFLEXIONS GENERALES DE LA REVUE DU RESILAC ET DU PNDP	49
8. THEORIES EXPLICITES DU CHANGEMENT POUR LES COMPOSANTES GENRE DES PROGRAMMES	49
8.1 RESILAC	49
8.2 PNDP.....	51
9. INTERPRETATIONS DU PERSONNEL DU RESILAC ET DU PNDP DE LA STRATEGIE GENRE	52
9.1 Le RESILAC	52
9.2 Le PNDP dans l'extrême nord.....	57
RECOMMANDATIONS	60
BIBLIOGRAPHIE	72
ANNEXES	75

TABLE DES FIGURES

Figure 1 – Document 1: Carte des zones touchées par la crise dans la région du lac Tchad	40
Figure 2 – Tableau 1: Aperçu des partenaires de mise en œuvre.....	43
Figure 3 – Document 2: Type d'organisation de mise en œuvre.....	44
Figure 4 – Tableau 2: Aperçu des focus thématiques.....	45
Figure 5 - Tableau 3: Focus thématique x type d'organisation de mise en œuvre: Cameroun	45
Figure 6 - Tableau 4: Focus thématique x type d'organisation de mise en œuvre: Tchad	46
Figure 7 - Tableau 5: Focus thématique x type d'organisation de mise en œuvre: Niger.....	47

TABLE DES ENCADRES

Encadré 1 – Box 1 : Accent sur le rôle de femmes dans l'industrie de la production du Poivron	21
Encadré 2 – Box 2 : Perceptions négatives de l'autre parmi les deux sexes.....	22
Encadré 3 – Box 3 : Des éleveuses négocient l'accès au centre d'élevage à Diffa.....	24
Encadré 4 – Box 4 : Les difficultés de faciliter la participation des femmes aux réunions au niveau communautaire : Focus sur Baga Sola.....	26
Encadré 5 –Box 5 : L'impact de la crise sur les deux principales industries de Diffa, au Niger	34
Encadré 6 –Box 6 : Zones géographiques couvertes par la cartographie.....	39
Encadré 7 –Box 7: Organisations considérées mais non incluses dans la cartographie en raison de l'indisponibilité des représentants.....	42

Introduction

En réponse à la crise de Boko Haram, l'Agence française de développement (AFD) a été impliquée dans le financement d'activités de développement et de résolution de crise dans le bassin du lac Tchad. Afin de renforcer l'engagement de l'AFD, l'Initiative du Lac Tchad a été annoncée en mai 2016 par le président français lors du sommet d'Abuja. L'initiative a été conçue pour atténuer les facteurs de vulnérabilité qui ont contribué à alimenter l'insurrection de Boko Haram, tout en renforçant la résilience des communautés de la région face aux causes profondes de la crise et à la fragilité actuelle. L'initiative comprend de grands programmes régionaux et nationaux et une composante de recherche et d'analyse, destinée à intégrer les leçons apprises au fur et à mesure dans les activités du programme, en particulier sur l'évolution de la dynamique des conflits.

Dans ce cadre, l'AFD a commandé en 2017 une étude approfondie des perspectives politiques, sociales et économiques de la région du lac Tchad pour éclairer sa programmation dans la zone, notamment sur les projets-clés de l'Initiative Lac Tchad. L'étude, menée par l'Institut de recherche pour le développement (IRD), a mis en évidence les conditions sociales et politiques à l'origine de la montée de Boko Haram, et les façons dont la crise a provoqué une perturbation entre les ressources et les populations, en plus des niveaux énormes de mortalité, souffrance et déplacement. La combinaison de l'insurrection de Boko Haram, des efforts régionaux de contre-insurrection, de la crise économique causée par la chute des prix du pétrole et de graves pénuries alimentaires a provoqué une situation complexe qui ne peut pas à elle seule être résolue par une réponse à la crise de sécurité.

Cependant, alors que l'étude souligne bien la résilience en tant que concept-clé pour la construction / reconstruction dans la région et la nécessité de mettre davantage l'accent sur la gouvernance, elle n'examine que superficiellement la relation entre les hommes et les femmes et comment les normes du patriarcat et les structures de pouvoir inégales dans la région ont également alimenté la crise. Les conflits et la fragilité sont vécus différemment selon le genre, et la situation au lac Tchad est telle que les dynamiques de pouvoir spécifiques en jeu entre les hommes et les femmes (celles qui existaient avant l'escalade de la violence et celles qui en découlent) doivent être examinées de plus près ; et ce, afin d'informer une programmation efficace. Par ailleurs, lors du premier examen annuel de l'Initiative du Lac Tchad en mai 2017, il avait été recommandé à l'AFD de renforcer sa focalisation sur le genre dans les programmes à venir.

Par conséquent, la présente étude produira une analyse de la dynamique des conflits axée sur le genre, en examinant les façons particulières dont l'accès des femmes aux ressources et à la prise de décisions est structuré dans la région du lac Tchad pour comprendre comment cela affectera la capacité des femmes à bénéficier des activités de genre en cours et programmation. L'objectif est de produire un ensemble de recommandations pratiques sur la manière dont l'AFD peut faire progresser sa réponse aux femmes et aux filles touchées par la crise, à travers des programmes spécifiques au genre ou une intégration accrue du genre dans les programmes de résilience.

1 - BUTS DE LA RECHERCHE

Notre objectif est de fournir à l'AFD une analyse de la crise du lac Tchad axée sur le genre et un ensemble de recommandations opérationnelles sur la manière de mieux intégrer le genre dans leur programmation régionale et nationale spécifique.

Plus précisément, nous allons :

- Cartographier les acteurs ayant une programmation genre active dans la région, en examinant de plus près les types d'activités qu'ils mettent en œuvre ainsi que leurs domaines thématiques d'intérêt. Dans cette cartographie, nous ferons de notre mieux pour identifier également des programmes innovants qui peuvent potentiellement être étendus et fournir des informations utiles à la Banque mondiale dans la conception de son nouveau programme régional et à l'AFD dans le cadre de l'Initiative du Lac Tchad en cours.
- Entreprendre une analyse de l'économie politique (AEP) des structures de pouvoir qui entretiennent les relations de genre inégales dans la région du lac Tchad et incitent potentiellement les femmes à rejoindre des groupes islamiques extrémistes tels que l'IS-WAP ou Boko Haram.
- Examiner l'intégration des résultats en matière de genre dans les programmes du Programme national de développement piloté par la communauté (PNDP) et du Projet régional de relance économique et sociale (RESILAC), en identifiant les points forts, les points faibles et les moyens potentiels de renforcer les résultats en matière de genre et leur popularisation.
- Faire à l'AFD des recommandations opérationnelles pertinentes sur la manière de mieux intégrer les considérations de genre dans la programmation, ce qui correspond également à un programme politiquement intelligent et adaptatif tant pour le RESILAC et que pour le PNDP.

2 - NOTRE APPROCHE : PROMOUVOIR DES APPROCHES DE PROGRAMMATION ADAPTATIVES, POLITIQUEMENT INFORMEES ET SENSIBLES AU GENRE

L'étude s'inscrit dans une discussion plus large des bailleurs de fonds sur les approches de la programmation du développement international qui s'essayent de passer des approches plus techniques et axées sur les solutions (meilleures pratiques) à des approches axées sur les problèmes qui conviennent aux réalités du contexte (meilleur ajustement). La programmation traditionnelle dans le développement et le soutien à la gouvernance ont été traditionnellement critiqués pour être définis par les caractéristiques suivantes :

Les efforts traditionnels pour promouvoir le développement ont eu tendance à être caractérisés par (voir Andrews et al, 2013 ; Booth et Unsworth 2014) :

- Des approches descendantes souvent trop techniques avec un engagement insuffisant avec la nature politique du développement ;
- Des approches basées sur des solutions prédéfinies sans compréhension approfondie du contexte ;
- Des théories du changement représentant des vues linéaires et des récits simples sur la façon dont le changement se produit, et souvent en mettant l'accent sur les lacunes supposées de capacités ;

- Des agendas basés sur les résultats (ABR) qui répondent aux récits des donateurs, et moins à la définition des problèmes locaux, et à l'identification locale des processus de changement plausibles. Cela s'est traduit par une trop grande importance accordée aux résultats facilement quantifiables.

Le défi pour les donateurs est d'identifier ce qu'ils doivent faire afin de se concentrer sur des méthodes de travail adaptées au contexte et à la complexité, intégrant ainsi les principes suivants :

- Se diriger vers des approches axées sur les problèmes et s'éloigner des hypothèses préétablies sur la façon dont le changement a lieu et à quoi les solutions ressemblent ;
- Comprendre que le changement est politique, notamment parce qu'il a surtout un effet redistributif. Il n'y a pas de solution miracle, et il est nécessaire que la conception et la mise en œuvre des programmes soient mieux adaptées aux conditions de l'économie politique du contexte ;
- Cela nécessite une compréhension et une analyse approfondies du contexte pour éclairer de manière substantielle l'identification d'un problème et pour développer une théorie du changement politiquement plausible ;
- De même, être attentif à la façon dont les problèmes sont identifiés et classés par ordre de priorité, pour s'assurer que l'identification des problèmes est ancrée localement et pilotée localement ;
- Intégrer la complexité dès le départ et accepter que les résultats aient un degré élevé d'« inconnaisabilité ». Cela est particulièrement vrai pour les environnements fragiles et conflictuels ;
- Une plus grande concentration sur la complexité des processus de changement et une plus faible concentration sur les résultats ;
- Intégrer la possibilité d'adaptation et de réorientation des activités pour tenir compte à la fois des conditions changeantes, des contraintes évolutives et des structures d'opportunités. Cela devrait éclairer l'utilisation tactique des fenêtres d'opportunités émergentes, reconnaître où il peut y avoir des alliances stratégiques et les faciliter ou investir dans celles-ci ;
- Apprentissage intégré qui soutient la flexibilité et l'adaptation des activités ;
- Des compétences qui ne se concentrent pas seulement sur les connaissances techniques (ce qui est important) mais également sur la capacité à travailler de manière politiquement stratégique, en répondant aux conditions changeantes et saisissant les opportunités émergentes à mesure qu'elles se présentent.

Il s'agit d'une discussion en évolution parmi les donateurs et les partenaires de la mise en œuvre. Nous parlons ici des « méthodes de travail » plus ciblées qui se concentrent sur les conditions du contexte, et où l'apprentissage et l'analyse continue permettent à la capacité de mise en œuvre d'être adaptative et flexible. Il est soutenu que la possibilité de réorientation et d'adaptation par l'apprentissage itératif devrait faire partie intégrante du processus de mise en œuvre pendant la durée du programme.

Dans le même temps, il y a eu un nombre croissant de travaux sur la façon dont cette approche peut être « axée sur le genre ». Ces travaux montrent également comment, à leur tour, les éléments d'analyse du genre contribuent à renforcer l'économie politique analytique sous-tendant les conditions contextuelles et la dynamique du pouvoir qui permettent ou limitent la

possibilité de changement prévu par les efforts de programmation¹. Cela peut être particulièrement pertinent dans les contextes de conflit où l'analyse et les activités de genre peuvent souvent être limitées à la violence basée sur le genre (VBG). L'application d'une approche axée sur les problèmes, politiquement informée et adaptative pour lutter contre l'impact selon le genre des conflits et de la violence, ainsi que les questions plus structurelles des inégalités fondées sur le genre ou la promotion d'objectifs spécifiques d'autonomisation ou de droits des femmes, incitent à admettre que ces processus de changement sont profondément politiques et ancrés dans des normes sociales locales qui sont « collantes » et difficiles à changer. Les approches purement techniques seront insuffisantes. La lentille de genre explique de manière explicite comment la programmation peut résoudre les inégalités fondées sur le genre et les modèles d'exclusion et de discrimination, ou, du moins, aide à réduire les risques d'effets néfastes de la programmation.

La lentille de genre ajoute également une valeur analytique à l'analyse du contexte et à la compréhension de la politique du changement. Elle contribue à dévoiler des formes de déséquilibres de pouvoir, et des relations de domination et de violence qui sont souvent invisibles et qui inhibent la voix et l'action des femmes. Ainsi, elle signale également les règles informelles de l'engagement social et économique à la fois dans les sphères publique et domestique, et là où il peut y avoir des opportunités politiques de changement et de contestation.

¹ OCDE, 2017; O'Neil, T. 2016 et Castillejo (à venir)

Structures de pouvoir au Niger, au Cameroun et au Tchad

Beaucoup a été écrit sur l'expérience des hommes et des femmes face à Boko Haram au Nigéria (ex. : Bloom et Matfess, 2016 ; Matfess, 2017 ; Wright et Miller, 2017 ; International Crisis Group, 2016 ; Brussels International Centre, 2017 ; ELDIS, 2014). Le soulèvement de Boko Haram a été caractérisé par des niveaux extrêmes de violence à l'égard des femmes, notamment des enlèvements, des mariages forcés, des viols et l'utilisation de kamikazes. En effet, Boko Haram et l'Etat islamique (EI) ont été décrits comme « à la pointe » de l'utilisation de femmes kamikazes comme stratégie tactique (Bloom et Matfess, 2016). Dans les villages qui ont subi les attaques de Boko Haram, les femmes ont été kidnappées ou abandonnées, tandis que les hommes ont été contraints à rejoindre le mouvement ou tués (International Crisis Group, 2016). Les femmes kidnappées ont souvent développé des stratégies de survie qui rendent difficile la distinction entre sympathisants et victimes. Lorsque les militaires capturent un camp de Boko Haram, ils peuvent ainsi se retrouver à incarcérer des femmes vulnérables qui ont été enlevées, ainsi que des femmes qui ont activement soutenu l'insurrection.

Non seulement les femmes vivent la crise de Boko Haram de manière très différente des hommes, mais plusieurs auteurs soutiennent que les structures de pouvoir basées sur le genre dans le nord du Nigéria ont, en fait, contribué à l'essor de Boko Haram (Matfess 2017 ; Wright et Miller 2017 ; International Crisis Group, 2016). Certains suggèrent que les formes de violence variant selon le sexe utilisées par Boko Haram sont une extension de la violence structurelle dont les femmes sont victimes dans la société avant la crise (par exemple, Wright et Miller, 2017). D'autres font valoir que certaines structures de pouvoir basées sur le genre ont, en fait, contribué à l'essor de Boko Haram (par exemple Matfess, 2017 ; International Crisis Group, 2016). Considérant que l'Initiative du Lac Tchad vise à lutter contre les facteurs de vulnérabilité qui ont contribué à alimenter l'insurrection de Boko Haram, tout en renforçant la résilience des communautés de la région, il est prémonitoire d'examiner en détail comment les structures de pouvoir basées sur le genre ont interagit avec certaines dynamiques pour aggraver la crise au Nigéria.

Selon Matfess, il existe deux façons dont les structures qui marginalisent les femmes économiquement et politiquement ont contribué à l'essor de Boko Haram. L'une est l'association de la masculinité à la capacité d'un homme à générer des revenus et à subvenir aux besoins de sa femme. Dans le nord-est du Nigéria, la contrainte d'avoir une femme est particulièrement forte car la polygamie est courante et le nombre de femmes et d'enfants qu'un homme a est une marque de statut. Cela se produit dans une société où de nombreuses familles ne peuvent plus se permettre de payer une dot pour chacun de leurs fils. Comme il est difficile pour les jeunes hommes d'assumer seuls le prix de la mariée, beaucoup sont obligés de reporter leur mariage. Les mouvements salafistes, qui, généralement, n'encouragent pas les dépenses exorbitantes en dot et en mariage, attirent donc les classes pauvres. Il en va de même pour Boko Haram qui a découragé le paiement de dots chères et pris de nouvelles mesures pour résoudre ce problème directement.

Pendant les premières années de Boko Haram, Mohammed Yusuf a organisé jusqu'à 500 mariages, payant parfois lui-même la dot. Plus tard, des milliers de filles ont été kidnappées, enlevées ou données par leur père pour fournir des femmes aux soldats de Boko Haram. De plus, Boko Haram a également affirmé que, selon le Coran, ce sont les femmes qui devraient recevoir la dot, et non leurs parents. Comme de nombreuses femmes qui épousaient volontiers des combattants de Boko Haram étaient également d'accord avec les principes salafistes, elles ont exigé des prix de la mariée inférieurs à ceux que leurs parents pouvaient demander.

En atténuant les obstacles au mariage et, par conséquent à l'incarnation de leur virilité, Boko Haram a attiré à des milliers de jeunes hommes du nord-est du Nigéria.

La deuxième façon dont les structures de pouvoir sexospécifiques ont facilité l'essor de Boko Haram est que dans une société hautement patriarcale comme le nord du Nigéria, Boko Haram représentait, en fait, une opportunité d'autonomisation pour les femmes (Hudson et Matfess, 2017 ; International Crisis Group, 2016). Les femmes du nord du Nigéria sont exclues économiquement et politiquement, à tous les niveaux de la société. Dans le foyer, il existe une division claire du travail selon le sexe. Certaines tâches sont considérées comme masculines, d'autres comme féminines. Les hommes effectuent généralement le travail en dehors de la maison, comme l'agriculture ou la gestion de l'entreprise familiale, tandis que les femmes sont censées travailler à la maison pour préparer les repas, s'occuper des enfants et faire d'autres tâches ménagères (Tipilda, Alene et Manyong, 2011). Ces comportements sont profondément ancrés. Dans une enquête sur le comportement masculin et la masculinité, 97% des participants du nord ont déclaré qu'il serait inacceptable qu'un homme fasse le travail d'une femme (Olawoye et al., 2004). Les maris ne consultent généralement pas leurs femmes avant de prendre une décision même lorsqu'elle les concerne directement ou concerne leurs enfants (Commission nationale de la population, 2014). La violence domestique est également répandue dans les ménages nigériens et touche toutes les parties du pays, ainsi que tous les contextes socio-économiques et culturels (Commission nationale de la population, 2014). Dans le nord-est, 29,5% des participantes à une enquête nationale ont déclaré avoir subi des violences physiques et 15,7% des violences sexuelles depuis l'âge de 15 ans, l'actuel mari étant l'auteur le plus courant. Cependant, si une femme demande le divorce, elle est susceptible de devenir financièrement vulnérable et ostracisée par sa communauté.

Alors que le Nigéria ne reconnaît pas les unions polygames en vertu du droit civil fédéral, les douze États du nord le faisaient au début des années 2000 en vertu de la loi étatique. Se marier peu de temps après la puberté est une des principales raisons pour lesquelles le nord-est du pays a le taux de fréquentation scolaire le plus bas et un analphabétisme féminin très élevé. En 2013, 49% des hommes du nord-est et 72% des femmes étaient analphabètes, contre 15% dans le sud-est (DHS, 2014). Une étude des années 1990 a révélé que, dans de nombreux mariages kanuri, les filles avaient entre douze et quinze ans et les hommes entre dix-huit et vingt ans (Platte, 2012).

Les pratiques de crédit discriminatoires et les lois sur la propriété limitent ceux qui tentent de créer leur propre entreprise dans le secteur formel et informel. Les femmes possèdent rarement des terres et ne peuvent pas hériter de la famille par le biais des lois coutumières. Dans le nord-est du Nigéria, seulement 4% des terres sont enregistrées au nom de femmes (DFID, 2012). À tous les niveaux et dans toutes les branches du gouvernement, les femmes sont sous-représentées, bien que le pays ait adopté une politique nationale sur le genre en 2007. Cette même année, seuls six des 360 représentants de l'État dans les douze États du nord étaient des femmes, il n'y avait aucune femme dans les représentants de l'État à Borno (International Crisis Group, 2016).

L'International Crisis Group et Matfess soutiennent que, dans ce contexte, Boko Haram a en fait offert aux femmes des opportunités d'autonomisation. Avec d'autres groupes salafistes, Boko Haram a promu l'héritage pour les femmes et l'éducation (islamique) des femmes. Le mouvement a encouragé les hommes à bien traiter leurs femmes. Dans des entretiens avec des femmes de soldats de Boko Haram, Matfess a constaté que les femmes étaient catégoriques sur le fait qu'elles étaient mieux traitées par les combattants de Boko Haram. De façon inattendue, le mouvement a toléré le divorce initié par les femmes. Encore plus inattendu, les hommes étaient responsables de veiller au bien-être de leurs ex-épouses jusqu'à leur remariage (Matfess 2017). En exigeant que les hommes paient la dot directement aux femmes, les jeunes mariées ont pu acquérir un fonds qu'elles ont pu utiliser pour leur avancement personnel.

Le mouvement a également offert aux femmes des opportunités d'assumer de nouveaux rôles tels que espionnes, recruteuses et combattantes. Ces opportunités signifiaient que dans certaines régions, Boko Haram bénéficiait d'un énorme soutien parmi les femmes. Muller-Kosack, anthropologue spécialisé dans les communautés des montagnes de Mandara, était convaincu que les femmes étaient à l'avant-garde de la promotion de l'idéologie de Boko Haram².

Dans cette section, nous examinons s'il existe des structures de pouvoir similaires au Tchad, au Cameroun et au Niger, structures de pouvoir dont la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique (PAOEI) et Boko Haram pourraient tirer parti pour attirer les femmes. En effet, en 2014, les aînés et les fonctionnaires kanuri au Niger sont devenus de plus en plus préoccupés par le nombre restreint mais croissant de femmes célibataires quittant la région de Diffa pour les zones contrôlées par Boko Haram à la recherche d'opportunités commerciales ou d'un mariage « lucratif » (International Crisis Group, 2016).

1 - ACCES AU POUVOIR ECONOMIQUE ET POLITIQUE

La région du lac Tchad est ethniquement diversifiée avec au moins huit groupes principaux vivant sur les îles et les rives du lac, à savoir : les Buduma, Kanembu, Kanuri, Hausa, Kotoko, Peul, Tubu et Arabes. Plus loin à travers le Tchad et l'extrême nord du Cameroun, les principaux groupes ethniques sont les Massa, Sara, Mundang, Tupuri et Giziga. Il y a beaucoup plus de groupes ethniques plus petits dans cette région, Seignobos dénombrant environ 70 ethnies différentes, faisant de cette région l'une des plus ethniquement diversifiées d'Afrique (Seignobos, 2015b). Toute conclusion tirée dans ce rapport sur la condition de la femme doit être interprétée en tenant compte de cette diversité. En fait, nous avons constaté qu'il existe des différences plus importantes entre les groupes ethniques qu'entre les pays en termes d'accès des femmes aux ressources et à la prise de décision. Ainsi, dans cette section, nous visons d'abord à donner un aperçu des institutions officielles qui influencent l'accès des femmes aux ressources et à la prise de décision, puis à examiner les grandes tendances de l'accès de facto des femmes aux ressources et à la prise de décision dans les différents groupes ethniques. Malheureusement, nous n'avons pas été en mesure de saisir les effets particuliers des tendances sur les femmes dans chaque groupe ethnique. Nous n'avons pu que mettre en évidence des exemples spécifiques où la littérature et les recherches terrain le permettent.

1.1 - Accès aux ressources

Accès à la terre

Officiellement, les femmes au Tchad et au Cameroun ont les mêmes droits que les hommes d'acheter et d'hériter de terres. Au Tchad, la loi accorde les mêmes droits aux enfants, femmes et hommes, d'hériter de terres (OCDE, 2019b). La Constitution reconnaît l'application du droit coutumier en matière de régimes matrimoniaux et de succession, uniquement si les parties concernées y consentent. Si les parties n'y consentent pas, le Code civil s'applique (idem). Au Cameroun, le Code civil accorde aux femmes les mêmes droits à l'héritage qu'aux hommes. Cela s'applique aussi bien aux filles qu'aux épouses survivantes. Cependant, ces droits sont entravés par d'autres lois discriminatoires, tant dans les régimes juridiques civils que coutumiers qui ne permettent pas aux femmes mariées de posséder ou de gérer des terres et des biens. Par exemple, selon le droit civil, les biens matrimoniaux sont sous l'autorité du mari qui peut gérer et prendre des décisions sans le consentement de son épouse (OCDE, 2019a). Au Niger, la loi stipule que les femmes ont les mêmes droits que les hommes à posséder, d'utiliser, de prendre des décisions et d'utiliser les terres en garantie (Constitution, art. 17 ; Code rural, art. 4).

² Raconté dans Matfess, 2017.

Mais le régime foncier et l'héritage sont principalement traités par le droit coutumier, qui ne permet généralement pas aux femmes d'hériter ni de posséder des terres (RECA Niger, 2016).

En réalité, dans les régions étudiées, la loi statutaire a peu d'impact sur l'accès des femmes à la terre. Un mélange de droit coutumier et islamique est couramment appliqué. Le droit coutumier varie énormément, mais en général, il ne protège pas le droit des femmes à hériter d'une partie des terres familiales. En vertu du droit coutumier, les femmes se voient souvent accorder un usufruit (le droit d'utiliser et de tirer un revenu) des parcelles de terrain de leur mari ou d'autres membres masculins de la famille. Cependant, les terres peuvent leur être enlevées à tout moment, les laissant dans une position vulnérable. Selon la loi islamique, les femmes ont droit à l'héritage mais leur part est inférieure à celle des hommes. L'épouse survivante reçoit 1/8 de l'héritage, qui doit être partagé entre les co-épouses en cas de polygamie. Les filles héritent de la moitié de ce à quoi les fils ont droit. Toutefois, même là où la loi islamique est largement acceptée, les pratiques coutumières empêchent souvent les femmes d'exercer leur droit d'hériter. Dans les communautés chrétiennes, le droit coutumier reste dominant, ce qui rend moins probable que les femmes héritent de la terre.

Malgré l'influence largement répandue du droit coutumier qui empêche les femmes d'accéder à la terre, des changements se produisent. Sur la base de notre analyse de la littérature et des entretiens sur le terrain, nous avons identifié les moyens par lesquels l'accès des femmes à la terre change au sein de groupes ethniques spécifiques.

La principale dynamique qui influence le changement dans l'accès des femmes à la terre autour du lac Tchad est l'influence croissante de la loi islamique sur les pratiques de succession. Jusqu'à relativement récemment, les femmes musulmanes exerçaient rarement leur droit d'hériter. Parmi les communautés agropastorales et de pêcheurs, telles que les Kanuri, les Hausas et les Buduma, la tradition, qui veut que les femmes déménagent pour vivre avec leur mari dans le village natal de celui-ci, ne leur permet pas de cultiver les terres qu'elles héritent dans leur village (Benoudji, Le Masson et Fanord, 2018 ; entretiens sur le terrain). Cependant, les femmes commencent à négocier plus d'avantages de leur héritage, même si elles ne peuvent pas cultiver leur terre. Dans certaines familles, les femmes laissent leurs terres héritées à leurs frères³ ou les revendent à leurs frères⁴. Si les femmes laissent leurs terres à leurs frères, leurs fils peuvent reprendre ces terres à l'âge adulte. Pour ces femmes, la loi islamique bénéficie plus à leurs fils qu'à elles-mêmes, bien qu'elles puissent en profiter durant leurs vieux jours puisqu'il est de la responsabilité des fils de s'occuper de leur mère.

L'influence de la loi islamique varie selon les communautés et, dans certains cas, elle a très peu d'impact sur l'accès des femmes à la terre. Les Kanuri vivant le long de la rivière Komadougou Yobe qui coule entre le Niger et le Nigéria, cultivent une combinaison de terres sablonneuses (dunaires) et de bas-fonds irrigués le long des rivières et dans les vallées (principalement utilisés pour la culture du poivron rouge). Les terres sablonneuses sont relativement faciles d'accès et les femmes peuvent demander à leur mari ou au chef du village qu'on leur attribue une parcelle de terre. Cependant, pour cultiver ce type de terre, les femmes doivent avoir accès à la main-d'œuvre et aux intrants agricoles tels que les engrais (HEA Sahel, 2014). Ces deux éléments nécessitent un capital auquel les femmes n'ont souvent pas accès. Dans les bas-fonds irrigués, la terre est principalement privatisée (idem) et si les femmes veulent accéder à cette terre, elles doivent l'hériter ou l'acheter. Si les femmes ont hérité de bas-fonds dans leur village natal, elles peuvent être en mesure de les vendre et d'acheter de nouvelles terres dans le village de leur mari. Mais il s'agit d'un phénomène relativement rare. Les parcelles de bas-fonds irrigués sont rares et sont rarement mises en vente.

³ Entretien avec un producteur de poivrons, Diffa, Niger, 31.08.19

⁴ Entretien avec la présidente d'une association de femmes à Baga Sola, Tchad, 30.05.19.

La plupart du temps, les femmes de ces communautés travaillent sur les terres de leur mari ou travaillent comme journalières sur les terres d'autres familles.

Parmi d'autres groupes ethniques, le droit coutumier restreint complètement l'accès des femmes à la terre. Dans ces communautés, l'application de la loi islamique représente un changement plus radical. Par exemple, la société buduma, située principalement sur les îles du lac Tchad, est très patriarcale, hiérarchique et résistante au changement (Anderson et Monimart, 2009). Les Buduma sont plus susceptibles de considérer les femmes comme la propriété de leur mari et de ne pas tenir compte du fait que les femmes pourraient posséder des terres. Au sein de ces communautés, l'islam gagne en influence. Un déplacé interne (ou personne déplacée interne) de Buduma a rappelé un sermon islamique auquel il avait assisté et où l'héritage des femmes était promu. Il a convenu que les femmes pouvaient hériter du bétail, de l'or et de l'argent mais pour lui, il était hors de question qu'une femme hérite de la terre. Selon lui, les femmes n'avaient pas le droit de posséder de terre et si vous donniez une terre à une femme, elle vous quitterait pour un autre homme⁵. Dans certaines zones contrôlées par Boko Haram, y compris les îles où vivent les Buduma, l'héritage des femmes a été promu et les femmes ont acquis des droits à la propriété et au patrimoine familial (*International Crisis Group*, 2016).

Dans les zones urbaines, il est plus probable qu'une femme reste dans la ville où elle a grandi et sera donc plus susceptible de bénéficier directement de l'application de la loi islamique (Benoudji, Le Masson et Fanord, 2018 ; entretiens sur le terrain). Par exemple, les femmes sont plus susceptibles d'hériter de terres si elles vivent à Baga Sola que dans les villages environnants. Au Niger, certaines femmes citadines utilisent leurs terres héritées pour construire une maison pour leur famille, d'autres investissent dans des propriétés et bénéficient de revenus locatifs (McCullough et Diwakar, 2019). Si le mari d'une femme décède, elle héritera souvent de la terre, surtout si elle reste veuve et si elle a des fils. Il semble que les femmes musulmanes citadines soient en mesure de négocier une meilleure part de l'héritage que les femmes chrétiennes citadines. Au Cameroun, les femmes chrétiennes citadines n'étaient pas en mesure d'utiliser la loi de l'État pour négocier une part de l'héritage⁶. Dans ces situations, les femmes utilisent leur fortune personnelle pour investir dans la terre. Pendant l'étude sur le terrain, nous avons rencontré des femmes massa qui avaient obtenu leur indépendance économique grâce à des emplois salariés. Contrairement au droit coutumier massa qui empêche les femmes de posséder des terres, elles utilisaient leurs économies pour investir dans des parcelles en ville⁷.

Au cours des 50 dernières années, il y a eu un énorme afflux de migrants sur les rives du lac Tchad pour profiter de la terre émergente à mesure que l'eau se retirait et de la demande accrue de poisson fumé à travers le Nigéria. Parmi les communautés de migrants vivant actuellement sur les rives du lac, comme les Hausa et les Kanuri, les droits d'utilisation des terres sont parfois transmis aux veuves. Mais si la terre n'est pas cultivée pendant trois années consécutives, la terre est considérée comme disponible et sera redistribuée (Rangé, 2016). À moins qu'une veuve n'ait accès au capital et à la main-d'œuvre, il est difficile de cultiver la terre et de conserver ses droits.

⁵ Entretien avec un déplacé interne buduma, Diffa, Niger, 07.09.2019

⁶ Entretien avec le coordinateur de l'ONG Adelpha, Maroua, Cameroun, 08.08.19

⁷ Entretien avec une femme Massa, directrice du collège technique, Mindif, Cameroun, 08.08.19

Certaines initiatives nationales pourraient permettre aux femmes de négocier un meilleur accès à la terre. Par exemple, au Niger, le programme « 3N » (« Les Nigériens nourrissent les Nigériens ») vise à renforcer la sécurité alimentaire et la production agricole durable jusqu'en 2035 (République du Niger, 2012). Bien qu'aucune action concrète n'ait été identifiée pour réformer le régime foncier, le plan d'investissement 3N pour 2012-2015 reconnaît que certains groupes ont un accès limité à la terre et qu'une réforme foncière est nécessaire pour atteindre les objectifs généraux de l'initiative 3N. Cette dernière comprend des activités spécifiques pour améliorer l'accès des femmes à la terre, au matériel agricole et aux connaissances. En conséquence, le Plan national de développement économique et social du Niger comprend des mesures visant à accroître les connaissances juridiques des femmes afin de soutenir la réalisation des objectifs de l'initiative 3N.

Propriété du bétail

L'élevage représente une source de richesse importante pour la plupart des groupes ethniques de la région du lac Tchad, mais pour les groupes d'éleveurs, le bétail est une mesure de l'indépendance et de l'influence économiques. Malheureusement, la possession par les femmes de bétail de valeur, comme les vaches et les chameaux, diminue. Cette diminution peut être attribuée à la baisse de la taille des troupeaux appartenant aux éleveurs et à l'augmentation simultanée de la culture. Le déclin a commencé dans les années 70 et 80, les grandes sécheresses sahéliennes ayant décimé la taille des troupeaux. Les pasteurs, qui se déplaçaient auparavant entre les zones au nord du lac Tchad pendant la saison humide et les rives du lac pendant la saison sèche, ont commencé à passer plus de temps sur les rives du lac. Les eaux du lac se retirant, de vastes zones marécageuses et des îles ouvertes où le bétail pouvait paître apparaissent. Alors que les pâturages étaient abondants dans ces zones, de nombreux animaux ont succombé aux maladies propagées par les insectes et les conditions humides (Rangé, 2016). Parallèlement, un effondrement du pouvoir d'achat des Nigériens, lié à une baisse des prix du pétrole, a réduit la demande en viande. Dans le même temps, l'augmentation rapide de la population autour du lac Tchad, en particulier sur les côtes nigériane et camerounaise, a créé un marché local pour le maïs et les haricots. La baisse des niveaux d'eau a entraîné une augmentation des superficies cultivables accessibles à tous ceux qui étaient disposés à défricher et à préparer les terres. En conséquence, les éleveurs peuls et arabes ont de plus en plus investi dans la culture du maïs (Rangé, 2016 ; Anderson et Monimart, 2009).

Traditionnellement, les femmes éleveuses héritaient de vaches et de chameaux par le biais du système⁸ de dot (Anderson et Monimart, 2009). Alors qu'elles étaient mariées, les femmes possédaient toujours le bétail dont elles avaient hérité et pouvaient en tirer profit grâce à la vente de marchandises échangées transportées par des chameaux (chez les Toubous et les Arabes) ou la vente de lait de vache et de beurre (chez les Peuls). Même si ces traditions se poursuivent aujourd'hui, la taille réduite des troupeaux signifie que dans certaines communautés, les femmes n'héritent que d'un petit nombre de chameaux ou de vaches, ou dans le cas d'une communauté peule au Niger, ont commencé à hériter d'ânes au lieu de vaches (idem). Les femmes utilisent leurs ânes pour aller chercher de l'eau pour leur famille et peuvent les vendre pour la viande au Nigeria mais ils valent beaucoup moins que les vaches. Ce n'est pas seulement l'héritage des femmes qui a changé. Les palefreniers reçoivent également moins d'animaux de leurs parents, souvent pas assez pour leur permettre de monter leur propre camp avec leur nouvelle épouse. En conséquence, les jeunes couples sont contraints de vivre avec les parents du marié et de partager le troupeau, et ce même plusieurs années après leur mariage (idem). Cependant, certaines communautés ont mieux réussi que d'autres. Parmi les

⁸ Dans ce système, la famille de la mariée offrait à la nouvelle mariée avec un certain pas de chameaux, le bétail, les ânes, etc. La mariée ajoutait ces animaux au troupeau de son mari, mais en conservait la propriété et le droit de prise de décision.

riches Arabes shuwa et les Peuls, qui opèrent entre l'arrière-pays et les rives camerounaise du lac, la taille des troupeaux reste relativement importante et les femmes continuent d'hériter du bétail par le biais du système de dot. Parmi ces Peuls, les femmes sont responsables de la traite des vaches et contrôlent les bénéfices tirés de la vente du lait et du beurre sur les marchés locaux (Rangé, 2016).

Du côté camerounais, les Arabes shuwa ont revendiqué les nouvelles terres émergées et ont développé un système de taxation pour leur utilisation temporaire par les migrants et les Peuls pendant la saison sèche. Cependant, contrairement au système de transfert de richesse aux femmes par le biais du bétail, aucun système correspondant n'a été mis en place pour que les droits sur les terres puissent être transférés aux femmes. Au Niger, les Peuls étaient plus susceptibles de négocier l'accès à la terre sur une base annuelle à partir du Buduma, limitant ainsi leur capacité à transmettre la terre aux jeunes mariées. Ainsi, alors que les Arabes shuwa ont pu capturer de nouveaux actifs sous forme de parcelles au bord du lac et les transmettre à leurs fils, la transition vers l'agriculture chez les Peuls nigériens a entraîné une diminution des actifs, une augmentation de la pauvreté et de la malnutrition dans cette communauté (Anderson et Monimart, 2009). Pour compléter leurs revenus, les communautés peules restent de plus en plus près des communautés sédentaires où les femmes peuvent effectuer des travaux subalternes comme piler le mil et le riz ou tresser les cheveux des femmes. Il s'agit d'un travail mal rémunéré, souvent effectué par des veuves pauvres (idem). Certaines femmes peules ont commencé à mendier dans les grandes villes.

Contrôle de la production et accès aux marchés

Dans toute la région du lac Tchad, les femmes travaillent dans la production agricole, cependant, leur rôle est généralement limité à des tâches spécifiques de culture, de récolte et de transformation (par exemple le fumage, le séchage et le broyage ; voir Box 1) plutôt que de gérer et posséder des ressources. Les hommes dominent l'industrie céréalière tandis que les femmes jouent un rôle plus important dans les chaînes alimentaires périssables (Pepper, Brunelin et Renk, 2017) et dans la culture des haricots et du coton (Rangé, 2016). Alors que les femmes sont responsables de la majeure partie de la plantation, du désherbage et de l'arrosage des haricots, elles ne gagnent que peu. La plupart des bénéfices tirés des haricots proviennent de la vente sur le marché nigérien. Ce sont généralement les hommes qui gèrent la vente des haricots aux intermédiaires nigériens. Les femmes vendent de plus petites quantités de haricots et de balles de haricots sur les marchés locaux (idem). Dans les chaînes de valeur des produits périssables, comme les tomates, la laitue, les carottes, les femmes sont moins susceptibles de posséder des équipements de transformation, ce qui signifie qu'elles sont plus susceptibles de vendre leurs produits après la récolte lorsque les prix sont au plus bas (Pepper, Brunelin et Renk 2017).

La pêche est une industrie majeure avec de grandes quantités de poisson fumé vendues au Nigeria. Le rôle des femmes dans l'industrie de la pêche se limite généralement à fumer et frire le poisson et à en vendre de petites quantités sur les marchés locaux. La vente de la majeure partie du poisson aux grandes villes autour du lac, et en particulier aux villes nigérianes de Maiduguri et Kano, est organisée et gérée par des hommes. Chez les Buduma, beaucoup croient que les esprits existent dans le lac et que si les femmes pêchent, elles deviendront stériles⁹. Il y a également des poissonniers qui opèrent à une échelle beaucoup plus petite et qui se rendent dans les îles pour acheter du poisson.

Dans le commerce, les hommes ont tendance à être grossistes tandis que les femmes travaillent comme petits détaillants (Pepper, Brunelin et Renk, 2017). Dans toute la région, il est plus acceptable pour les femmes âgées de travailler comme détaillantes que pour les jeunes

⁹ Entretien avec un déplacé interne, Buduma et un ancien pêcheur, Diffa, Niger, 07.09.19

femmes, en particulier les femmes non mariées. À Borno, au Nigéria, cela était particulièrement prononcé puisqu'un tiers des femmes détaillantes avaient plus de 50 ans (idem).

Par rapport au Tchad et au Niger, les femmes, au Cameroun, jouent un rôle plus important dans le commerce. Dans une étude sur la participation des femmes aux marchés du bassin du lac Tchad, 11% de l'échantillon de grossistes étaient des femmes au Cameroun, contre 3% au Tchad (Pepper, Brunelin et Renk, 2017). De même, parmi l'échantillon de détaillants, 65% étaient des femmes au Cameroun, contre 29% au Tchad. Cet échantillon n'est pas représentatif mais nous donne une idée du rôle plus important que jouent les femmes du nord du Cameroun dans le commerce. L'étude a également révélé que les commerçants avaient tendance à employer des hommes mais que les femmes commerçantes étaient moins susceptibles d'avoir des employés.

Box 1 : Accent sur le rôle des femmes dans l'industrie de la production du poivron

L'industrie qui domine l'économie de Diffa est l'industrie du poivron et les femmes ont des rôles distincts. Avant la crise de Boko Haram, on estimait qu'elle employait 300 000 personnes et valait environ 13 millions de dollars US par an. Les femmes étaient impliquées dans la plantation, le désherbage, l'arrosage, la récolte, le séchage et l'ensachage des poivrons mais elles étaient rarement les productrices. Les femmes étaient plus susceptibles de travailler comme journalières et rémunérées en nature (Sisson et Lappartient, 2016), limitant ainsi leur pouvoir économique.

Cela dit, certaines femmes étaient productrices. Elles étaient probablement des épouses ou des filles de producteurs plus importants (c'est-à-dire > 5 hectares). Avant la crise, il était de plus en plus courant pour les femmes de vouloir posséder et cultiver leur propre terre. Selon un producteur masculin, cela était dû à la monétisation croissante de la société où les femmes recherchent leurs propres sources de revenus. Cependant, même pour les femmes qui possèdent et gèrent elles-mêmes la production de poivrons, leur contrôle sur la vente est limité. Leurs mari et fils négociaient souvent avec des intermédiaires en leur nom et organisaient le transport vers le Nigéria. Les femmes qui transgressent ces normes peuvent subir des répercussions sociales. L'épouse du producteur de poivron, qui possédait également un champ et cultivait des poivrons, voulait se rendre au Nigéria pour vendre ses poivrons. Son mari a menacé de la divorcer si elle allait de l'avant avec ses plans. Son père est intervenu et a fait pression sur elle pour qu'elle abandonne ses plans pour sauver son mariage.

Les producteurs de poivron travaillent généralement individuellement. Ils ne sont pas organisés en syndicat mais ont formé des associations. Les productrices peuvent participer à ces associations. En effet, un producteur de poivron a indiqué que le secrétaire général de son association est une femme mais qu'elle assiste rarement aux réunions. Il est possible qu'elle ait été nommée secrétaire générale de son association pour prouver la participation des femmes afin d'accéder aux financements des ONG.

Au marché, les femmes étaient chargées de broyer les poivrons séchés en poudre et de vendre de petites quantités sur des étals informels. Maiduguri était le principal marché des poivrons séchés et de la poudre de poivron, mais une partie était également vendue à Diffa.

Accès au crédit

Dans tous les pays de la région du lac Tchad, la loi étatique accorde aux femmes les mêmes droits au compte bancaire qu'aux hommes. Au Niger, cependant, les femmes mariées ne peuvent pas ouvrir un compte bancaire de la même manière qu'un homme (Code civil, art. 221 et 222). La loi ne les autorise à ouvrir un compte bancaire pour leur foyer uniquement si la banque en informe au préalable le mari. En vertu du droit coutumier, les hommes étant reconnus comme le chef de famille, les femmes ont besoin de la permission de leur mari pour prendre toute décision, y compris celle d'ouvrir un compte bancaire ou obtenir un crédit (Maiga, 2011).

En réalité, les femmes de la région sont beaucoup plus susceptibles d'utiliser des groupes d'épargne, tels que les « tontines », où les femmes collectent leurs économies pour investir alternativement sur chaque membre. Ces groupes d'épargne permettent aux femmes les plus pauvres d'investir dans certains équipements de base pour s'installer comme vendeuses de plats cuisinés, de beignets ou de bidons d'eau (McCullough et Diwaker, 2019). Cependant, le manque d'accès au crédit formel contraint les femmes qui souhaitent s'étendre au-delà de l'équipement de base. Dans la région, plus de femmes commerçantes ont identifié le « manque de fonds propres » comme leur principale contrainte que d'hommes commerçants, bien que ce soit également une contrainte principale pour les hommes (Pepper, Brunelin et Renk, 2017). Compte tenu de ce manque d'accès au crédit, de nombreux commerçants reçoivent des stocks à crédit d'importants grossistes qui sont remboursés dans un délai donné ou lorsque le stock est vendu. Néanmoins, les hommes sont plus susceptibles d'accéder au crédit de cette manière-là que les femmes (idem). Des groupes de discussion ont été tenus au Cameroun afin d'examiner la perception d'un sexe par l'autre (voir Box 2).

Box 2 : Perceptions négatives de l'autre parmi les deux sexes

Dans les groupes de discussion qui ont eu lieu au Cameroun avec des groupes d'hommes et de femmes uniquement, les perceptions négatives de l'autre sexe étaient monnaie courante. Parmi les hommes, ils pensaient qu'ils travaillaient trop dur dans les champs et que les femmes ne les aidaient pas assez. Pendant ce temps, les femmes pensaient que le travail agricole était le travail des hommes et qu'elles devraient pouvoir rester à la maison, préparer les repas et s'occuper de la maison.

Source : Entretien avec le point focal du Comité Diocésain de Développement, Partenaire Local RESILAC Maroua, Maroua 26.07.19

En général, les femmes commerçantes manquent de garanties (sous forme de terres ou de titres officiels) pour leur permettre d'accéder à des prêts bancaires. Avec des niveaux d'éducation plus faibles, les femmes sont également moins susceptibles d'être au courant des produits bancaires ou des options de microfinance qui s'offrent à elles. Cependant, un accès accru aux comptes bancaires ne semble pas résoudre le problème du crédit. Au Nigéria, la plupart des commerçants ont un compte bancaire mais presque aucun n'a obtenu un crédit formel (Pepper, Brunelin et Renk, 2017).

1.2 - Influence sur la prise de décision

Au niveau individuel

Parmi les communautés agricoles et piscicultrices du Tchad, une femme doit consulter son mari sur la plupart des décisions importantes, en particulier celles qui auraient un impact sur le foyer (Benoudji, Le Masson et Fanord, 2018). Il n'en va pas de même pour les hommes (idem). Ainsi, si une femme veut démarrer un projet générateur de revenus, rejoindre un groupe d'épargne ou référer un enfant à un programme de nutrition, elle doit obtenir l'autorisation de son mari. Pendant ce temps, si un homme décide de faire un nouvel investissement, il n'a pas à consulter sa femme. Même pour des décisions plus mineures, les femmes des zones rurales du Tchad doivent obtenir la permission de leur mari. Un agent du projet CARE, basé à Baga Sola, a expliqué comment, lorsqu'ils souhaitaient envoyer une des femmes avec qui ils travaillaient à une exposition à N'Djamena, le mari de la femme avait initialement refusé de lui permettre de partir. L'agent du projet a dû appeler le mari de la femme et le convaincre de laisser sa femme voyager¹⁰.

Dans la région de Diffa au Niger, les attentes des femmes parmi les communautés kanuri sont similaires en ce qui concerne la consultation de leur mari sur les principales décisions. Si une femme n'est pas d'accord avec son mari, son père intervient souvent pour la convaincre de suivre les préférences de son mari (entretiens sur le terrain).

Dans la programmation du PNDP dans l'extrême-nord du Cameroun, cette pratique trouve écho. Des femmes avaient besoin de la permission de leur mari avant de rejoindre le projet argent contre travail / HIMO (Haute Intensité de Main d'Œuvre) car cela signifierait entreprendre un travail manuel en compagnie d'hommes sans la présence de leur mari ou d'un membre masculin de la famille. Au Cameroun, le Code civil désigne le mari comme le chef de famille. Il a la décision finale sur le domicile de la famille, en contradiction avec les droits constitutionnels de la femme à la liberté de mouvement et de résidence à l'intérieur de la frontière (ordonnance 81-02, art. 212-214, 1981 ; Constitution, 1996).

La plupart des femmes rurales et urbaines sans instruction ne décident pas avec qui elles se marient, malgré une influence de la mère. Si le mari d'une femme décide de prendre une autre femme, traditionnellement, les femmes ne doivent pas s'opposer à cette décision (Benoudji, Le Masson et Fanord, 2018). Les femmes ont le droit de divorcer de leur mari, mais comme cela est considéré comme une honte pour elle et sa famille, une femme est souvent encouragée à tolérer les mauvais comportements et même la violence domestique pour préserver le mariage et la réputation de la famille (Benoudji, Le Masson et Fanord, 2018).

Parmi les communautés arabes et tubu, les hommes devraient consulter leur femme sur les principales décisions concernant le foyer (Anderson et Monimart, 2009). Parmi les communautés pastorales arabes, tubu et peules, les femmes possèdent la tente familiale qu'elles reçoivent de leurs parents dans le cadre de leur dot (idem). Cela signifie que les femmes acquièrent un certain degré d'indépendance par rapport aux décisions domestiques. Les femmes pastorales reconnaissent les droits plus importants qu'elles ont par rapport aux femmes sédentaires. Dans des entretiens avec des femmes pastorales de la région de Diffa, les femmes ont observé que « la mobilité, c'était mieux pour les femmes ! » (Anderson et Monimart, 2009 ; p.25) et « c'est dix fois mieux ici qu'en ville » (p.9).

Parmi les femmes pastorales, elles peuvent décider quand vendre le bétail qu'elles possèdent. En revanche, dans les communautés agricoles et de pêche, comme les communautés kanuri et buduma, même si les femmes peuvent être propriétaires d'animaux, la décision de vendre

¹⁰ Entretien avec un agent de projet à CARE, Baga Sola, Tchad, 29.05.19

leur bétail doit être prise avec leur mari et ce sont généralement les hommes qui vendent le bétail. La vente du bétail dans les trois pays reste largement dominée par les hommes. Il y a cependant des cas où les femmes négocient une forme d'accès à ces arènes dominées par les hommes. Au Niger, nous avons rencontré une veuve qui a formé un groupe informel d'épargne et de soutien avec d'autres femmes, dont la plupart sont divorcées. Elles élèvent des ruminants et s'aident mutuellement à investir dans des parcelles de terrain urbain. Pour vendre leur bétail, elles ne peuvent pas aller au marché mais doivent trouver un intermédiaire disposé à trouver un acheteur pour elles. Bien sûr, l'intermédiaire est rémunéré, réduisant ainsi les bénéfices que ces femmes peuvent engendrer grâce à l'élevage¹¹ (pour plus de détails, voir Box 3).

Les femmes qui gagnent plus méritent plus de respect que les femmes les plus pauvres dans les trois pays, mais les limites du pouvoir économique ont été soulevées à plusieurs reprises lors d'entretiens sur le terrain. Plusieurs femmes interviewées au Cameroun ont affirmé que, même lorsque les femmes atteignent l'indépendance économique ou travaillent en tant que professionnelles, leur autorité et leur légitimité pour influencer la prise de décisions continuent d'être contestées. Une des personnes interrogées était directrice d'un collège technique. Même dans cette position d'autorité, elle a fait remarquer : « le fait que tu es une femme, ne te donne pas le droit de leur parler surtout si tu as une voix naturellement autoritaire comme moi »¹². Elle a ensuite expliqué que les hommes du nord du Cameroun ne veulent pas que les femmes soient leur patron. Une autre femme que nous avons interviewée dans le nord du Cameroun travaille dans un conseil municipal. Grâce à sa position au conseil et à son travail dans le commerce des céréales, elle est devenue économiquement indépendante. Cependant, pour garantir son influence politique, elle a dû créer des groupes de femmes dans les villages environnants et organiser des distributions. Cela lui a assuré un groupe important de supportrices, la rendant ainsi politiquement importante lors des élections. Plusieurs personnes interrogées ont souligné qu'il ne suffit pas d'autonomiser les femmes sur le plan économique. Même avec un pouvoir économique accru, les femmes peuvent rester dociles chez elles. Les personnes interrogées ont estimé qu'il était important de combiner les opportunités économiques avec les opportunités éducatives. Ce n'est que quand les femmes réussissent économiquement et sont éduquées qu'elles peuvent contester les structures de pouvoir de manière plus globale¹³.

¹¹ Entretien avec une éleveuse, Diffa, Niger

¹² Entretien avec une directrice de collège, Mindif, Cameroun

¹³ Entretien avec Mme Aminatou, Coordinatrice du ALDEPHA, Maroua, Cameroun, 08.08.19

Box 3 : Des éleveuses négocient l'accès au centre d'élevage à Diffa

Dans le principal marché bovin et ovin de Diffa, aucune femme n'était présente. Dans les alentours, nous avons observé une femme avec trois moutons et deux chèvres. Nous l'avons approchée et avons découvert qu'elle avait l'intention de vendre les animaux au nom d'une association de femmes dont elle faisait partie. Comme il n'était pas acceptable pour elle de vendre directement sur le marché, elle devait trouver un intermédiaire. La femme a cherché un homme qu'elle savait disposé à vendre ses animaux au prix qu'elle voulait. L'homme lui a dit que son prix préféré était trop élevé. La femme a tenu bon et a menacé de les vendre elle-même. L'homme est allé au marché. La femme a fait la remarque suivante : « ...c'est un escort, il me voit femme il pense qu'il peut me berner ». La femme était arrivée au marché plus tôt dans la matinée et avait appris les prix auxquels les ruminants étaient vendus. Même si elle connaissait les prix et était prête à négocier avec des hommes en marge du marché, elle jugeait toujours inapproprié de vendre directement sur le marché. L'intermédiaire est revenu avec un acheteur nigérian potentiel. L'intermédiaire a proposé des prix légèrement supérieurs à ceux que la femme avait donnés. L'acheteur potentiel et la femme ont négocié et convenu d'un prix proche de son prix d'origine. En acceptant la vente, l'intermédiaire a exigé sa part (3% de la valeur de la vente) et la femme a payé en faisant remarquer « tu vois comment sont les démarcheurs, ils profitent de tout. Si j'étais sur le marché, je n'aurais peut-être pas ça ».

Aux niveaux national, régional et communautaire

Bien qu'il y ait eu une série d'initiatives visant à accroître la participation des femmes à la prise de décision aux niveaux national et régional, les femmes restent largement sous-représentées dans les trois pays.

Au Tchad, des lois visant à accroître la représentation des femmes dans les prises de décision régionales et nationales n'ont été introduites qu'en 2018 et 2019. En 2018, une loi a été adoptée exigeant que tous les organes de décision nominatifs et électifs aient au moins 30% de femmes. Le code électoral révisé en 2019 vise à ce que 30% des candidats sur les listes électorales soient des femmes. Si les partis politiques n'atteignent pas ce quota, leur liste électorale sera inéligible (Ministère de la Justice, 2019). Bien sûr, dans la réalité politique actuelle du Tchad, ce quota sera difficile à atteindre. Les femmes ont tendance à ne pas s'inscrire comme candidates politiques en raison de la pression sociale (Baïwong Djibergui Amané, 2016). Dans certaines régions, les femmes qui souhaitent poursuivre des activités liées aux secteurs politique, économique, social et culturel, doivent au préalable demander l'autorisation à leur mari (Ministère de la Santé Publique, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, 2014). Aujourd'hui, au niveau national, seuls 8 ministres sur 31 sont des femmes et 28 députés sur 188 sont des femmes. Au niveau régional, 2 des 23 gouverneurs sont des femmes, 5 des 42 maires élus sont des femmes et sur les 947 conseillers au niveau des communes, seuls 117 sont des femmes (Ministère de la Justice, 2019).

Le Cameroun a eu plus de temps pour bénéficier d'une série de mesures qui ont été introduites pour promouvoir la participation des femmes à la vie politique du pays. Parmi ces mesures, on peut noter la loi n° 2012/001 qui oblige les partis politiques à envisager de parvenir à un équilibre entre les sexes lors de la préparation de leurs listes électorales, l'adoption d'un plan sur l'égalité des sexes et les élections qui fixe un objectif de 30% de participation des femmes dans la fonction publique (2012), ou encore la création du réseau des parlementaires pour la promotion de l'égalité des sexes. La loi introduisant la prise en compte juridique du genre dans la création de toutes les listes de candidats est applicable aux élections au Parlement, aux conseils municipaux, au Sénat et aux conseils régionaux (*Advocates for Human Rights*, 2014).

Malgré ces changements introduits en 2012, jusqu'à présent, ces initiatives ont eu peu d'impact au niveau régional. Les 10 gouverneurs sont des hommes, sur les 58 préfets, 2 seulement sont des femmes et sur les 360 sous-préfets, 15 seulement sont des femmes. Au niveau national, les chiffres sont un peu plus prometteurs : 31% des députés sont des femmes et 15% des ministres sont des femmes (République du Cameroun, 2019).

En 2000, une loi sur les quotas a été introduite au Niger, qui exigeait que la proportion de candidats élus de l'un ou l'autre sexe ne soit pas inférieure à 10% lors des élections législatives et locales (loi 2000/08, art. 3). En 2014, une modification de la loi 2000/08 a porté le quota à 15%. Le plan de mise en œuvre de la politique nationale de genre contient des objectifs spécifiques pour promouvoir la participation politique des femmes (République du Niger, 2009). Malgré tous ces efforts, les stéréotypes sexistes prédominants empêchent souvent les femmes de participer activement à la vie politique (Sherif, 2013). De nombreuses femmes ne sont toujours pas conscientes de leur droit de participer à la prise de décision ou se considèrent comme n'ayant pas les compétences nécessaires pour bien performer en politique (Sherif, 2013). Au niveau national, il n'y a qu'une seule femme représentant Diffa sur les 7 députés régionaux à l'Assemblée nationale.

Au niveau local dans les trois pays, les hommes dominent les structures de prise de décision, y compris la « chefferie » et les comités de village. Au Tchad, des comités locaux d'action (CLA) ont été créés dans le cadre d'une initiative du RESTE / TRUST FUND, pour laquelle il existe désormais un quota de femmes. Cependant, les participantes se plaignent de n'avoir aucun pouvoir réel (Benoudji, Le Masson et Fanord, 2018). Lors d'une réunion de consultation communautaire tenue à Baga Sola, à laquelle les chercheurs de ce rapport ont participé, l'un des participants a expliqué que les CLA avaient cessé en raison d'un manque de financement (voir Box 4)¹⁴. Dans les comités de résolution des conflits de la région, il y a des femmes, mais seulement des femmes âgées. Les comités sont formellement composés d'un imam, de chefs, d'aînés et de femmes ayant le titre de témoin. Les jeunes hommes peuvent participer en tant que témoins de l'avenir, mais les jeunes femmes sont exclues (idem). En outre, les systèmes de justice informels sont largement dominés par les chefs traditionnels et les imams. Dans les zones rurales du Tchad, les femmes ont beaucoup de mal à s'exprimer devant les hommes¹⁵. Les femmes qui décident de prendre un poste de direction sont appelées « *goumsou* » à Kanembu, mais comme ces femmes sont généralement divorcées ou veuves, elles sont souvent considérées comme des prostituées¹⁶.

¹⁴ « Dialogue multi-acteurs » organisé par l'ONG Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation (CSAPR) à Baga Sola, Tchad, 30.05.19

¹⁵ Entretien avec le responsable « cohésion sociale » du Pillier 1 du RESILAC à Baga Sola, Tchad, 29.05.19

¹⁶ Idem.

Box 4 : Les difficultés de faciliter la participation des femmes aux réunions au niveau communautaire : Focus sur Baga Sola

À Baga Sola, une ONG locale, le Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation (CSAPR), travaille sur la cohésion communautaire. Alors que l'équipe était à Baga Sola, le CSAPR a organisé un « dialogue multi-acteurs » après l'arrêt du jeûne du Ramadan. Des musulmans et des chrétiens de différentes communautés ont été invités. Quarante-six hommes et onze femmes y ont assisté. L'animateur était un homme. Les sujets de discussion étaient : 1) les défis de la cohésion sociale ; 2) le rôle des partis politiques et 3) les attentes du programme RESILAC. Lorsque des questions ont été posées au groupe, des hommes représentant divers postes d'autorité (secrétaire de canton, chef de village représentant différents groupes ethniques) ont pris la parole. Aucune femme n'a pris la parole avant que l'une des chercheuses pose une question sur le rôle des femmes dans la contribution à la paix. Une femme a alors répondu. Les hommes ont ensuite apporté d'autres réponses. Les structures hiérarchiques traditionnelles ont informé les intervenants lors de cette consultation.

Lors des discussions avec certaines des participantes après la rencontre, elles ont expliqué que, s'il y avait eu plus de temps et d'espace accordé aux femmes, elles auraient pu contribuer davantage. En même temps, elles ont indiqué que certains de leurs beaux-parents étaient à la réunion, ce qui signifiait qu'elles auraient honte de parler.

Dans l'extrême nord du Cameroun, la plupart des femmes ont besoin de la permission de leur mari pour aller assister à une réunion au niveau communautaire¹⁷. Les femmes sont souvent actives dans les structures communautaires locales. Elles aident, par exemple, à diriger les mardrassas pour les jeunes femmes ou à collecter des fonds pour les activités de l'église. Mais malgré cela, les femmes ne sont pas impliquées dans les grandes décisions concernant ces structures. Le coordinateur d'ADELPHA, une ONG de Maroua, a observé que, dans le nord du Cameroun, les femmes ont tendance à contribuer davantage à la construction d'églises mais qu'elles ne sont pas impliquées dans les décisions concernant le lieu de construction de l'église ou le choix du mandataire pour la construire¹⁸. Au Tchad, bien qu'elles jouent un rôle important dans la production et le commerce agricoles, les femmes sont sous-représentées dans les coopératives rurales et les postes de décision municipaux (Oxfam et al., 2013).

Au Niger, sur le papier, les femmes sont souvent membres d'associations qui représentent différents moyens de subsistance, comme la pêche, la production de poivron, etc. Mais beaucoup y voient une stratégie pour gagner en légitimité aux yeux des projets financés par les ONG. En réalité, la participation des femmes à ces associations peut être assez limitée. En effet, une association de producteurs de poivron à Diffa a une secrétaire générale, mais un membre masculin a indiqué qu'elle n'avait jamais assisté aux réunions¹⁹.

Dans les trois pays, les femmes ont le droit de voter à partir de 18 ans, mais les femmes sont confrontées à des obstacles sociaux et familiaux dans l'exercice de ce droit. Au Tchad, certaines femmes ne seraient pas inscrites sur les listes électorales en raison du refus de leur mari.

¹⁷ Entretien avec le point focal du Comité diocésain de développement, partenaire local du RESILAC Maroua, Maroua, Cameroun, 26.07.19

¹⁸ Entretien avec le directeur de l'ADELPHA, Maroua, Cameroun, 08.08.19

¹⁹ Entretien avec un producteur de poivron, Gagam, 02/07/19

D'autres ne voteraient pas parce que leur mari le leur interdit ou encore seraient susceptibles de voter pour le candidat de leur mari (Baïwong Djibergui Amane, 2016).

Au Niger, la plupart des femmes des communautés agropastorales votent, bien que leur mari leur dise souvent pour qui voter (McCullough, Harouna et Oumarou, 2016). Dans les communautés pastorales et de pêche, qui ont tendance à être plus isolées des structures et institutions étatiques, les femmes ne votent pas toujours. Alors que les femmes de la communauté de Boudouma n'ont pas voté et n'étaient pas au courant des développements politiques, les femmes peules ont voté même si elles ne savent pas très bien ce que leurs conseillers locaux font (Anderson et Monimart, 2009).

1.3 - Droit de la famille et droit civil

En ce qui concerne le droit civil, les trois pays se sont battus pour introduire des réformes qui sont mises en œuvre. Au Tchad, le code civil est basé sur le droit français de 1958 et n'a pas encore été mis à jour avec un code de la famille qui reflèterait le Tchad moderne. Le vide juridique provoqué par l'absence de code de la famille conduit à ce que les décisions judiciaires soient réglées selon le droit coutumier ou le code civil français de 1958 (OCDE, 2019b), ce qui peut être particulièrement préjudiciable aux femmes en matière de mariage, de régime matrimonial, de responsabilités dans le foyer, de divorce et d'héritage.

Au Niger, la tentative du gouvernement d'introduire un Code de la famille en 1994 a provoqué une vague de protestations de la part de groupes religieux conservateurs. Les acteurs conservateurs ont renforcé leur position en sollicitant la compréhension de la démocratie de la population sur la base que le Niger est un pays à majorité musulmane et en décrivant le Code de la famille proposé comme étant sous l'influence des agences occidentales (Kang, 2015). Dans les années 2000, les femmes activistes au Niger ont décidé de changer de stratégie et de tendre la main aux militantes religieuses. Avec cette stratégie, elles ont pu faire des progrès et sont ainsi parvenues à un consensus sur la manière dont l'État devrait réglementer le mariage et le divorce, jusqu'à ce qu'une faction de radicaux conservateurs se mobilise contre ce consensus en 2011 (idem).

Des progrès ont été accomplis dans la réforme des lois sur le mariage des enfants. Par exemple, au Tchad, le décret sur l'interdiction du mariage des enfants (promulgué en tant que loi en 2015) fixe l'âge légal du mariage pour les femmes et les hommes à 18 ans, mais il est rarement appliqué. Le mariage d'enfants a été signalé comme un problème dans plusieurs des entretiens au Tchad, mais la loi offre une possibilité de contester les mariages précoces lorsque le pouvoir judiciaire est disposé à prendre des mesures. Par exemple, à Baga Sola, il y a eu un cas où un député a épousé une fille mineure. Une organisation locale de défense des droits de l'homme a prouvé que son acte de naissance avait été falsifié, les tribunaux ont été disposés à reprendre l'affaire et le maire qui avait signé l'acte de naissance, le père de la fille et son adjoint ont tous été emprisonnés²⁰.

L'âge légal du mariage au Niger est de 21 ans pour les femmes et les hommes (Code civil, art. 144, 148 et 158). Toutefois, avec le consentement de leurs parents, les filles peuvent se marier dès 15 ans et les garçons dès 18 ans (Code civil, art. 144). Le mariage de mineurs sans le consentement des parents ne peut être contesté par les parents ou par le conjoint mineur que dans l'année suivant le mariage (Code civil, art. 182 et 183). Dans de nombreux cas, les gens ne connaissent pas l'âge légal du mariage ou ne le considèrent pas comme pertinent lorsqu'un mariage est célébré selon le droit coutumier ou islamique (Cooper, 2010).

²⁰ Entretien avec le responsable « cohésion sociale » du Pilier 1 du RESILAC à Baga Sola, Tchad, 29.05.19

En août 2016, le ministère nigérien de la promotion de la femme et de la protection de l'enfance a mis en place un comité national de coordination des actions pour mettre fin au mariage des enfants.

Selon la loi du Cameroun, l'âge légal du mariage est plus jeune, 15 ans pour les filles avec autorisation parentale. Même cette barre inférieure n'est pas appliquée, les mariages d'enfants étant fréquemment signalés lors des entretiens sur le terrain.

Au Niger et au Cameroun, il existe de graves lacunes en matière de protection du droit des femmes au divorce. Au Tchad, le cadre juridique protège officiellement les femmes, le Code civil reconnaît le divorce pour faute et établit les mêmes droits pour les femmes et les hommes à demander le divorce. Les mêmes conditions sont demandées aux femmes et les hommes pour finaliser un divorce ou une annulation (OCDE, 2019b). En théorie, au Cameroun, il semble que les femmes jouissent de droits similaires : le Code civil donne aux femmes les mêmes droits que les hommes pour demander et finaliser un divorce (OCDE, 2019a). Dans la pratique, le divorce pour faute d'adultère ou de violence domestique peut être beaucoup plus difficile à obtenir compte tenu d'une loi civile discriminatoire entourant de tels actes. Les hommes ne sont réputés commettre l'adultère que si l'acte se produit à son domicile, tandis que les femmes peuvent être considérées comme coupables d'adultère quel que soit le lieu. Un juge n'est pas tenu d'accorder un divorce pour abus domestique et n'est pas incriminé par la loi (UNECA, 2010). En vertu du droit coutumier dans certaines communautés, le mari peut divorcer de sa femme devant un tribunal traditionnel sans qu'aucune justification ne soit demandée. Au Niger, en l'absence du code de la famille, le droit coutumier est censé régir le divorce (Musawah, 2009). L'application du droit coutumier est très courante car la plupart des mariages sont célébrés dans le cadre de ce système de droit (Lagoutte, 2014). En cas de divorce par répudiation, qui n'est pas légalement enregistré, une femme risque de perdre les biens ou produits acquis pendant le mariage et pourra ne pas être en mesure de récupérer les dettes de son ex-mari (idem).

Lors des entretiens sur le terrain dans les trois pays, il était clair que les femmes divorcées subissaient une perte de statut économique et social. Si elles ne se sont pas mariées à nouveau, elles étaient souvent soupçonnées de se livrer à la prostitution.

1.4 - Violence contre les femmes

La violence contre les femmes est répandue dans les trois pays. Malheureusement, la crise a accru la vulnérabilité des femmes à la violence des groupes militants et des forces armées de l'État. Le cadre juridique est faible mais des initiatives sont prises pour remédier au manque de protection juridique.

Au Tchad, il n'y a pas de loi traitant spécifiquement et de manière globale de la violence contre les femmes. Le gouvernement serait en train d'examiner un projet de décret d'application de la loi concernant la promotion de la santé de la reproduction de 2018 (OCDE, 2019b). Le cadre juridique au Tchad ne considère pas la violence domestique comme une infraction pénale. Il existe des peines aggravées pour les délits contre un(e) conjoint(e) ou un membre de la famille (Code pénal, art. 342). Ces peines allant de six mois à trois ans d'emprisonnement et une amende sont applicables en cas de traitement dégradant, humiliant ou inhumain causant un préjudice psychologique, un traumatisme ou une maladie mentale à son(sa) conjoint(e) ou à un membre de sa famille (Code pénal, art. 342).

Au Cameroun, il n'y a pas non plus de projet de loi unique qui traite de manière globale de la violence contre les femmes, mais un projet de loi sur la violence à l'égard des femmes et la discrimination fondée sur le sexe est à l'étude (OCDE, 2019a). Le pays a cependant promulgué certaines lois concernant différentes formes de violence à l'égard des femmes, telles que le viol, le harcèlement sexuel et les mutilations génitales féminines.

En 2012, le gouvernement a élaboré une stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, fourni des soins de santé et une assistance financière aux victimes, créé et géré une ligne d'assistance téléphonique pour le soutien aux victimes et le signalement des cas, et mis en œuvre des activités de sensibilisation aux niveaux national et local (Commission de l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, 2014)

De même, au Niger, il n'y a pas de loi spécifique sur la violence contre les femmes. La politique nationale de genre introduite en 2008 soutient la mise en œuvre de la législation existante qui traite de la violence sexiste et comprend en outre des mesures pour renforcer l'égalité des hommes et des femmes dans la vie familiale et économique²¹. Aucune loi spécifique ne protège les femmes contre les violences domestiques. Cependant, les auteurs de violences domestiques sont passibles de 3 mois à 30 ans d'emprisonnement et d'une amende de 10 000 CFA (Franc CFA) (Code pénal, art. 222). Le viol est considéré comme une infraction pénale et est puni d'un emprisonnement de 10 à 20 ans (Code pénal, art. 283 et 284). La définition du viol ne couvre pas le viol conjugal. Cependant, le Code pénal stipule que « quiconque commet le viol » sera puni (Code pénal, art. 284).

Dans les trois régions, les personnes interrogées ont signalé une incidence élevée de violence contre les femmes, à la fois sous forme de violence domestique et de viol. Le viol est perpétré par les forces de sécurité, des groupes militants, mais aussi des hommes occupant des postes de pouvoir, notamment dans les organisations religieuses et les ONG²². Dans les camps de déplacés, des informations font état d'abus sexuels de la part des directeurs de camp. Près de 6,2% des femmes détenues dans les camps de déplacés internes au Nigéria, au Niger, au Tchad et au Cameroun ont déclaré avoir subi des violences sexuelles (République du Cameroun, 2019).

2 - COMMENT LA CRISE MODIFIE LA DYNAMIQUE DE GENRE

En 2016, Boko Haram s'est scindé en deux groupes : la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique (PAOEI) et *Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'awati wal-Jihad* (JAS). La PAOEI est plus présente sur les îles du lac Tchad, autour de N'Guigmi et Bosso au Niger, et dans les parties nord des États de Borno et de Yobe au Nigéria. JAS opère au sud de Maiduguri dans l'État de Borno (voir *International Crisis Group*, 2019). Cependant, les habitants les appellent toujours les militants de Boko Haram et il n'est pas toujours clair que l'ancienne identité de Boko Haram n'existe plus. Alors que le JAS continue de cibler les marchés et les mosquées, et de mener des massacres et des enlèvements dans le style de Boko Haram, la PAOEI s'est, jusqu'à présent, davantage concentrée sur les attaques contre les bases militaires et a évité les victimes civiles (*International Crisis Group*, 2019). Cela dit, il y a eu des attaques contre les communautés haoussa vivant sur les rives du lac Tchad, au cours desquelles des civils ont été tués. Jusqu'à présent, la PAOEI n'a pas utilisé de kamikazes femmes ou enfants.

Les deux groupes continuent de souligner l'importance de l'éducation des femmes, bien que la PAOEI ne dispose pas encore de la même infrastructure consacrée à l'éducation islamique que celle que Boko Haram avait. Elle met davantage l'accent sur la tentative d'établir des structures de gouvernance qui assurent l'état de droit, la justice et les services de santé.

²¹ Base de données mondiale sur la violence contre les femmes, www.evaw-global-database.unwomen.org/en/countries/africa/niger/2008/politique-nationale-genre--2008- (consulté le 18.11.19).

²² Entretien avec le coordinateur de l'Association de lutte contre les violences faites aux femmes (ALVF), Maroua, Cameroun, 07.08.19

Il y a des médecins spécialistes dans ses rangs et ils fournissent des services de santé aux combattants, à leurs familles et aux civils, parfois moyennant des frais (idem).

La crise a eu des impacts négatifs et positifs sur la dynamique de genre. Encore une fois, il y avait d'énormes différences entre les groupes ethniques, certains groupes ethniques étant ciblés par la PAOEl / JAS tels que les Arabes shuwa pour être soupçonnés d'avoir fourni des renseignements à l'armée tchadienne, et les Mundang, Tupuri et Giziga pour être soupçonnés d'être chrétiens ou animistes. Plus récemment, les attaques de la PAOEl ont ciblé les communautés de migrants haoussa qui se sont installées sur les rives des lacs au Nigéria et au Cameroun (Seignobos, 2015a). Pour les femmes des communautés de Buduma et Kanuri, soupçonnées de soutenir la PAOEl, beaucoup ont été déplacées par les armées tchadienne et nigérienne vers des camps de déplacés loin du lac. Certains ont choisi de retourner dans leur village. Ce fut particulièrement le cas pour les Buduma qui peuvent se réfugier dans la masse d'arbres morts et de hautes herbes sur les îles du lac, souvent ce ne sont que les hommes qui reviennent alors que les femmes restent dans les camps.

2.1 - Participation à de nouveaux rôles

Nous avons trouvé plusieurs façons dont les rôles des femmes changeaient en réponse à la crise. Dans la plupart des cas, les femmes ont connu une détérioration de leur statut économique et politique et ont élaboré des stratégies pour faire face à des situations extrêmement difficiles. Dans d'autres cas, la crise a créé des opportunités pour les femmes, principalement sous la forme de nouveaux rôles offerts par les ONG et la PAOEl / JAS, qui cherchent tous deux à changer les normes sociales.

Commençons par les femmes qui ont été forcées d'évacuer du lac Tchad, ses îles et le long de la rivière Komadougou Yobe. De nombreuses déplacées y pratiquaient un mélange d'élevage, de travaux agricoles et de transformation du poisson sur les rives du lac et n'ont donc pas pu emporter leurs biens avec elles lors de leur évacuation. Le bétail des Buduma ne peut pas survivre dans les conditions sèches où les camps ont été installés au Tchad et au Niger. Ils ont donc été obligés d'abandonner leur bétail. Beaucoup de ces déplacés internes ont eu recours à la collecte de bois et à la fabrication de charbon de bois. Les hommes ramassent et brûlent le bois, les femmes vendent le charbon de bois le long de la route ou dans les marchés de Baga Sola, Diffa et N'Guigmi. Le charbon de bois étant considéré comme un moyen de subsistance de classe inférieure, seuls les plus pauvres prennent ce travail. Ce changement de rôle, passant de l'agropastoralisme à la vente de charbon de bois, est vécu comme honteux pour de nombreuses femmes. Avant la crise, les femmes qui vivaient le long de la rivière Komadougou Yobe avaient travaillé les terres de leur mari ou celles de grands propriétaires terriens comme journalières pendant la saison de plantation et de récolte. La présence des FDS nigériennes (Forces de défense et de sécurité intérieure) dans ces régions fait qu'il est particulièrement dangereux pour les femmes d'essayer de continuer à travailler ainsi (voir l'encadré 5 pour plus de détails sur la façon dont les industries du poivron et du poisson ont été affectées par la crise). Certaines personnes interrogées ont indiqué que certaines femmes, en particulier les femmes dont les maris ont été tués lors d'attaques, ont eu recours à la prostitution ou à l'espionnage pour Boko Haram ou les forces militaires de l'État (par exemple, les FDS au Niger) pour gagner suffisamment d'argent pour subvenir aux besoins de leur famille²³.

²³ Entretien avec un producteur de poivrons, Diffa, 31.08.19. Entretien avec le directeur du Centre de la promotion de la femme et de la famille, ministère de la promotion de la femme et de la famille, Maroua, Cameroun, 07.08.19

Au Cameroun, où Boko Haram avait été plus actif en attaquant les marchés tels que Gadamawol à Maroua en 2015, les petites commerçantes et détaillants ont été fortement touchés. Les autorités camerounaises ont fermé de nombreux marchés.

Le commerce s'est déplacé dans les rues secondaires, mais les commerçantes qui ont tendance à avoir des réseaux plus petits que leurs homologues masculins ont perdu des clients dans le processus. De nombreuses femmes étaient impliquées dans la vente de *bilbil* (bière de mil) mais, à la suite des attaques d'établissements vendant la *bilbil* à Maroua en 2015, de nombreuses femmes ont dû arrêter d'en vendre. Comme au Niger, il a été signalé que des femmes se sont tournées vers la prostitution ou ont travaillé comme espionnes pour l'armée camerounaise pour survivre.

La crise a également eu des effets positifs sur le rôle des femmes, principalement en raison de l'énorme augmentation des projets financés dans les trois pays. Ces projets visent souvent à accroître le pouvoir économique ou politique des femmes. Par exemple, de nombreuses ONG internationales incitent les femmes à participer aux comités et aux discussions de groupe. Au Cameroun, des programmes d'eau et d'assainissement promouvant les femmes en tant que gestionnaires de points d'eau sont en cours d'exécution. Un responsable d'un programme de résilience a déclaré que les communautés acceptaient de plus en plus l'idée que les femmes puissent jouer un rôle de leadership en tant que responsable d'un point d'eau²⁴. Cependant, nous ne devons pas surestimer l'influence de ces initiatives sur l'influence politique des femmes dans leurs communautés. Nous avons rencontré de nombreux exemples de femmes nommées comme membres d'associations sans qu'elles n'aient, en fait, d'influence réelle sur les prises de décision. Les chercheurs de l'équipe pensent que, souvent, les femmes sont intégrées aux associations pour que ces dernières soient éligibles au financement des ONG. Le personnel des ONG a lui-même noté que les femmes assistaient souvent aux réunions mais ne parlaient pas, même si elles étaient encouragées²⁵. Il semble que l'inclusion des femmes dans les comités et les structures décisionnelles n'a un impact réel que dans certains domaines. Étant donné qu'aller chercher l'eau est une tâche accomplie par les femmes et les enfants, elles se sentent à l'aise de prendre des décisions sur les points d'eau et d'assumer des rôles de leadership dans cette activité. Dans d'autres domaines, il est clair que les femmes n'ont pas le sentiment d'avoir les connaissances ou l'autorité nécessaires pour contribuer à la prise de décision.

Dans d'autres projets, les femmes sont encouragées à créer leur propre activité génératrice de revenus et ainsi, elles se sont vues offrir un emploi sur des chantiers de construction et de développement communautaire dans le cadre des programmes de travail contre rémunération. Alors que les femmes se livrent depuis longtemps à leurs propres activités génératrices de revenus dans ce dernier, travailler sur un chantier de construction a représenté un énorme changement de rôle pour les femmes. Les réactions des femmes et des hommes sont mitigées sur l'opportunité de travailler sur des chantiers de construction dans le cadre de programmes de travail contre rémunération tels que le programme de Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) mis en œuvre dans le cadre du PNDP au Cameroun et de RESILAC au Tchad et au Niger. Une femme haoussa de 18 ans, qui avait été sélectionnée pour participer au HIMO au Niger, a eu une réaction très positive. Comme elle est la seule personne de son foyer qui gagne un revenu, sa famille la respecte davantage, ce qui, comme elle le remarque, n'est pas courant dans son village. Elle raconte avoir une plus grande estime d'elle et ne plus être moquée dans le village, comme certaines femmes de son âge.

²⁴ Entretien avec le responsable du programme de résilience mis en œuvre par CARE International, Maroua, Cameroun, 08.08.19

²⁵ Idem

De même, une femme de Mindif, au Cameroun, a trouvé que l'opportunité de travailler sur un chantier de construction lui offrait un salaire bien meilleur que celui qu'elle gagnait auparavant en vendant la *bilbil* (une boisson alcoolisée locale). Son mari a soutenu sa décision de travailler sur le chantier de construction. Cependant, même si elle travaillait de plus longues heures, il n'a pas aidé davantage avec les tâches domestiques²⁶. D'autres femmes ne sont pas aussi positives quant à l'opportunité de travailler sur un chantier de construction. Pour elles, le travail physique que les femmes font dans le cadre du programme HIMO est une perte de leur dignité, tout en reconnaissant qu'il est nécessaire pour survivre à l'époque actuelle²⁷. Le travail physique « banaliserait » les femmes, en d'autres termes, les rendrait plus ordinaires. Il a été signalé que des hommes résistaient au recrutement de leurs épouses par le HIMO. Au Cameroun, par exemple, certains hommes pensent que si les femmes gagnaient leur propre revenu, elles seraient plus susceptibles de demander le divorce.

Au Cameroun, des rapports anecdotiques ont également fait état d'une augmentation de l'abus d'alcool et des violences domestiques dans les foyers où le mari d'une femme travaillait pour le programme du HIMO argent contre travail. Dans une interview avec l'épouse d'un participant au HIMO, elle a décrit comment, avant la mise en œuvre du HIMO, son mari travaillait leur petit lopin de terre et ne gagnait pas beaucoup d'argent. Lorsqu'il a commencé à gagner un salaire régulier en travaillant sur un chantier de construction organisé par le HIMO, il a eu accès à de l'argent et l'a utilisé pour acheter de l'alcool. Le jour de la paie, il s'enivre régulièrement et frappe sa femme²⁸. Lors d'entretiens avec le personnel du PNDP, il a été signalé que dans les foyers où les femmes gagnent un revenu grâce à HIMO, les hommes peuvent utiliser leur propre revenu pour acheter de l'alcool au lieu d'avoir à payer les frais de scolarité. Ces histoires doivent être approfondies. Nous serions imprudents de suggérer un lien de causalité entre les programmes « argent contre travail » et l'augmentation de l'alcoolisme ou des violences domestiques (pour une discussion plus détaillée de la programmation HIMO et de son effet sur les relations entre les sexes, voir la section 4.3 de la revue PNDP/RESILAC).

Les ONG ne sont pas les seuls acteurs qui visent à changer les normes sociales dans la région du lac Tchad. La PAOEI et, avant elle, Boko Haram offrent aux femmes de nouveaux rôles que ceux traditionnellement disponibles. Dans les trois pays, des rapports ont fait état de femmes travaillant comme espionnes et recruteuses pour Boko Haram. D'autres ont eu des rôles plus militants, arrangeant des mariages entre hommes et femmes vivant dans les zones de Boko Haram et à l'extérieur, ou contribuant à des vidéos de propagande réalisées par Boko Haram et, plus récemment, par la PAOEI. Par exemple, dans une récente vidéo réalisée par la PAOEI, les femmes encouragent d'autres femmes à venir dans les zones contrôlées autour du lac Tchad. Elles pourront y cultiver et trouver un mari (ICG, 2019). Ces messages sont spécialement adaptés au public féminin vivant dans les camps de déplacés internes au Tchad et au Niger où beaucoup ne peuvent pas travailler et font face à des circonstances désespérées. Tandis que certaines femmes répondent à ces opportunités par conviction, d'autres prennent ces nouveaux rôles pour survivre.

²⁶ Entretien avec une participante du HIMO, Mindif, Cameroun, 06.07.19

²⁷ Entretien avec la mère d'une participante du HIMO, Diffa, Niger, 08.09.19

²⁸ Entretien avec l'épouse d'un participant du HIMO, Maroua, Cameroun, 06.08.19

Box 5 : L'impact de la crise sur les deux principales industries de Diffa, au Niger

En février 2015, l'évacuation des zones autour du lac Tchad et de la rivière Komadougou Yobe par le gouvernement nigérien a eu un impact énorme sur le contexte socio-économique. Les deux principales industries de la région (la production du poivron et la pêche) se sont presque effondrées. Cela a entraîné des répercussions sur l'accès des femmes aux ressources et sur leur influence sur la prise de décision en raison de leur capacité limitée à entrer dans les zones de haute sécurité, du harcèlement accru dû à la présence des forces de sécurité, de l'accès réduit aux transports et des pressions économiques sur les familles qui se traduisent par des mariages précoces.

Une grande partie de la zone de production du poivron, qui se trouve le long de la rivière Komadougou Yobe, a été désignée « zone rouge ». Le transport et la vente de poivrons séchés et de poivron en poudre ont donc été interdits. Toute personne prise dans la zone rouge était présumée membre de Boko Haram et risquait d'être abattue par l'armée nigérienne. Certains hommes ont pris ce risque et ont continué à cultiver, alors qu'ils étaient basés dans les camps de réfugiés. Les femmes pouvaient moins prendre ces risques. D'autres producteurs de poivron ont migré vers Diffa. Les femmes pauvres qui avaient auparavant travaillé dans l'industrie du poivron et qui ont émigré à Diffa ont souvent eu recours à la mendicité et à la prostitution (entretiens sur le terrain).

En juin 2015, l'interdiction de transporter et de vendre des poivrons a été levée à plusieurs conditions. La vente de poivrons n'est autorisée qu'au Niger, la frontière est restée fermée. L'utilisation de motos et de tout véhicule en provenance du Nigéria continue d'être interdite, ce qui empêche les petits producteurs de transporter leurs poivrons sur le marché. Les graines et les engrais étaient tous achetés à des tarifs compétitifs au Nigéria avant la fermeture des frontières. Les intrants agricoles peuvent être achetés à Diffa mais à des prix beaucoup plus élevés. Si les producteurs veulent continuer à se procurer leurs semences et engrais au Nigéria, ils doivent obtenir l'autorisation du gouvernement nigérien. Pour cultiver dans la zone rouge, les producteurs et les travailleurs journaliers doivent toujours avoir sur eux une pièce d'identité. Les femmes sont beaucoup moins susceptibles d'avoir des cartes d'identité et sont donc soumises à des fouilles par les FDS. Les femmes soldats sont rares dans les FDS et il est très peu probable qu'elles soient affectées à Diffa. Être fouillée par un homme est considéré comme moralement inacceptable par de nombreuses femmes à Diffa. Ces contrôles sur la production et la vente de poivrons signifient que même les femmes qui cultivent leurs propres terres sont confrontées à des défis supplémentaires qui sont plus difficiles à régler pour elle que ses homologues masculins. Les femmes qui travaillaient comme journalières ont largement cessé de travailler dans la zone rouge pour éviter d'être arrêtées et fouillées par les FDS. En tant que stratégie d'adaptation, les femmes ont commencé à travailler dans les fermes de d'autres communautés en dehors de la zone rouge, mais elles signalent que travailler avec des gens qu'elles ne connaissent pas augmente le risque d'harcèlement sexuel (Sissons et Lappartient, 2016).

Malgré la levée de l'interdiction, l'insécurité reste élevée dans les principales régions productrices de poivron. Les producteurs sont visés par Boko Haram. Un producteur que nous avons interviewé à Diffa, qui cultivait autrefois 5 hectares, a décrit comment son fils avait été kidnappé par Boko Haram pour une rançon. Le père a payé 3 800 € et le fils a été libéré indemne mais traumatisé.

En février 2015, le gouvernement nigérien a également interdit la pêche et le transport du poisson. Alors que les FDS étaient impitoyables pour faire respecter l'interdiction des principales opérations de pêche et de transport du poisson, elles ont surtout fermé les yeux sur les petits mareyeurs se rendant dans les communautés de pêcheurs pour acheter du poisson. Cependant, avec une insécurité accrue dans les zones où les pêcheurs travaillaient (clandestinement), les femmes poissonnières ont subi un harcèlement accru, y compris sexuel (Sisson et Lappartient, 2016). Leur principal moyen de transport, la moto, a également été interdit, ce qui a rendu difficile l'approvisionnement en poisson. Pour faire face à des niveaux d'insécurité plus élevés, les poissonniers ont commencé à voyager en groupe dans la communauté de pêcheurs. L'application de l'interdiction des principaux intermédiaires et collecteurs a conduit la plupart à opérer à une échelle beaucoup plus petite et à se concurrencer sur un marché beaucoup plus petit du Niger.

Alors que certains pêcheurs ont continué de pêcher clandestinement la nuit et en évitant d'utiliser des bateaux à moteur, beaucoup ont perdu l'accès à leurs principaux marchés au Nigéria et ont eu recours à l'aide humanitaire et à la vente de charbon de bois. Avec l'effondrement de leurs revenus, de nombreux ex-pêcheurs ont marié leurs filles plus tôt qu'ils ne l'auraient souhaité, pour alléger la pression sur leurs finances.

2.2 - Augmentation des pratiques néfastes contre les femmes et les filles

En conséquence de la crise, de nombreux moyens de subsistance des foyers ont été perturbés, leurs biens endommagés ou détruits et, bien sûr, des membres de leur famille ont été perdus. Leur vulnérabilité accrue signifie que certains foyers s'engagent de plus en plus dans des pratiques qui traitent les femmes comme des marchandises. Il a été signalé une augmentation de la traite des femmes²⁹ et le mariage précoce de jeunes filles pour profiter de leur dot³⁰. En outre, lorsque les familles sont déplacées, elles priorisent souvent l'éducation de leurs filles³¹, en particulier si elles sont déplacées vers des villes inconnues où les familles sont soucieuses de la sécurité de leurs filles et sont gravement contraintes financièrement.

2.3 - Augmentation des problèmes de santé mentale

Dans les trois pays, les personnes interrogées ont signalé une forte incidence d'abus sexuels à la fois par Boko Haram et les forces militaires de l'État. Cela a laissé de nombreuses femmes traumatisées et avec du mal à poursuivre leur travail. De nombreuses femmes ont été témoins de meurtres, ont perdu leur mari et leurs fils et doivent assumer la responsabilité financière de leur famille. Dans certaines communautés, des hommes de Boko Haram se sont « repentis » mais ils sont rarement accueillis de nouveau dans leur communauté³². Les femmes qui décident de rester avec leur mari subissent un traitement négatif par association.

2.4 - Fluctuation du prix de la mariée et son impact sur les femmes

Traditionnellement, dans la région du lac Tchad, la richesse intergénérationnelle est transmise par le système de dot. Dans le passé, les parents payaient la dot de leur fils avec des animaux du troupeau de la famille, qui était généralement transféré à la famille de la mariée. La famille de la mariée lui fournissait généralement des biens pour l'installer dans sa nouvelle vie, comme des lits, des matelas, du tissu, des pots, des assiettes, des coffres, des bijoux, etc. Les mères épargnent souvent pour la dot de leurs filles au fil des ans, mais dans certains cas, une partie de la dot fournie par le marié est utilisée pour acheter des marchandises pour la mariée. De cette façon, les mariées bénéficient indirectement de la dot fournie par le marié. Cependant, ce système commence à tomber en panne. De nos jours, même dans les zones non touchées par la crise de Boko Haram, de nombreuses familles pauvres au Niger ont du mal à subvenir aux besoins de toutes les dots (McCullough et Diwakar, 2019). Le prix élevé signifie que les hommes les plus pauvres sont obligés de reporter leur mariage jusqu'à ce qu'ils puissent eux-mêmes l'assumer. Une stratégie courante est de migrer pour gagner suffisamment d'argent pour leur permettre de se marier. Parfois, le coût de la dot oblige les jeunes hommes à vendre leurs investissements et les rend ensuite plus vulnérables aux chocs dans les premières années de leur vie conjugale (idem). Des tendances similaires ont été signalées dans le nord du Niger avant la crise (Hudson et Matfess, 2017).

²⁹ Entretien avec le directeur du Centre de la promotion de la femme et de la famille, ministère de la promotion de la femme et de la famille, Maroua, Cameroun, 07.08.19;

³⁰ Entretien avec le point focal du Comité diocésain de développement, partenaire local du RESILAC Maroua, Maroua, Cameroun, 26.07.19

³¹ Idem

³² Entretien avec le responsable du Pilier 1 du RESILAC à Baga Sola en mettant l'accent sur la cohésion sociale, Baga Sola, Tchad, 29.05.19

Sur les trois sites d'étude, des baisses de prix ont été signalées depuis la crise de Boko Haram, en particulier parmi les déplacés internes. Il y a bien sûr d'énormes disparités entre les différentes classes en termes du montant payé par la famille du marié à la famille de la mariée. Cependant, la réduction du prix de la mariée dans les communautés fortement touchées par la crise signifie qu'il y aura probablement moins de pression sur les jeunes fils vivant dans des camps pour payer des dots trop élevées. Cette réduction a des répercussions sur les femmes car elles reçoivent moins de biens de leur famille qu'elles pourraient vendre en période de choc pendant leur mariage, réduisant ainsi leur résilience. Au Cameroun, une stratégie utilisée pour encourager les femmes à poursuivre leurs études est la possibilité de recevoir un prix de la mariée beaucoup plus élevé³³. Il semble que parmi les familles de la classe supérieure qui ont éduqué leurs filles, les prix élevés de la mariée continuent d'être payés.

2.5 - Changements mitigés en termes de femmes faisant valoir leurs droits

Il y a plusieurs ONG travaillant pour aider les femmes à faire valoir leurs droits grâce au financement du RESILAC et d'autres réponses aux crises. Par exemple, le coordinateur d'ADELPHA, une ONG basée à Maroua, a décrit comment ils ont mis en place des comités de protection pour collecter des informations sur les violations de la loi par les services de sécurité et apporter un soutien aux femmes qui souhaitent porter plainte auprès des autorités. Certaines femmes sont prêtes à le faire, mais le grand défi auquel elles sont confrontées est que ceux qui occupent des postes de pouvoir considèrent toujours les femmes comme des citoyennes de seconde zone sans véritable droit de porter plainte. Comme le coordonnateur de l'ADELPHA le décrit, si une femme dépose une plainte auprès de l'unité de police locale, le policier qui prend sa plainte a du mal à la traiter objectivement en tant qu'être humain et tend à la traiter comme il est culturellement censé traiter une femme, c'est-à-dire souvent d'une manière dédaigneuse³⁴.

Il y a également eu un retour de bâton contre les organisations qui s'efforcent de faire entendre la voix des femmes sur les questions de violences sexuelles et familiales. La coordinatrice d'une organisation qui travaille sur la prévention de la violence à l'égard des femmes dans le nord du Cameroun a noté comment elle était qualifiée de « mère des prostituées » par les membres de la communauté. Les habitants ont également répandu des rumeurs au sujet des femmes qui ont approché l'organisation pour obtenir du soutien, disant qu'elles n'étaient pas en mesure de s'occuper de leur mars et de gérer leur foyer³⁵.

Au Tchad, il a été noté qu'avant la crise, il y avait une mobilité accrue avec les personnes migrant vers le Nigéria et le Cameroun pour travailler.

³³ Entretien avec Mme Aminatou, coordinatrice de l'ONG ADELPHA, Maroua, Cameroun, 08.08.19.

³⁴ Entretien avec le coordinateur de l'ONG ADELPHA, Maroua, Cameroun, 08.08.19.

³⁵ Entretien avec le coordinateur de l'association de lutte contre les violences faites aux femmes (ALVF)

Ceux qui ont migré ont tendance à être plus conscients de l'importance de l'éducation des filles et à soutenir davantage les femmes qui font valoir leurs droits³⁶. Cependant, avec des niveaux d'insécurité accrus, la circulation des personnes est limitée.

3 - ANALYSE DES STRUCTURES DE POUVOIR BASEES SUR LE GENRE AU NIGER, AU CAMEROUN ET AU TCHAD ET LEUR INTERACTION AVEC LA CRISE

De nombreuses structures de pouvoir qui excluent les femmes économiquement et politiquement au Niger, au Tchad et au Cameroun sont très similaires à celles qui existent dans le nord-est du Nigéria. Cela rend-il le bassin du lac Tchad particulièrement vulnérable à la propagation croissante de la PAOEI / JAS ?

Certes, il y aura des femmes qui seront attirées par la possibilité de recevoir directement leur dot, d'hériter des terres et d'être mieux traitées par leur mari. D'autres femmes seront motivées par une éducation dans les écoles affiliées à la PAOEI / JAS. Ce faisant, elles pourraient bien améliorer leur situation. Cependant, la diversité ethnique qui caractérise la région du lac Tchad empêchera probablement un large soutien des femmes à la PAOEI / JAS. Cette diversité conduit à des dynamiques de conflits multiples et spécifiques entre certains groupes ethniques, comme entre les migrants buduma et hausa sur les rives du lac Tchad, entre les Buduma et les Kanembu au Tchad et entre les Buduma et les Peuls au Niger. Aujourd'hui, PAOEI et JAS sont dominés par les Kanuri mais ont de plus en plus de soutien parmi les Budumas. Ainsi, si la diversité contribue aux tensions intergroupes, elle contribue également à empêcher le soutien généralisé à un groupe extrémiste violent particulier.

C'est un risque que la PAOEI présente des opportunités pour les femmes parmi les Buduma. La société buduma étant extrêmement patriarcale, la PAOEI offre aux femmes des possibilités distinctes d'accroître leur indépendance économique et politique, tout comme Boko Haram l'a proposé aux femmes kanuri du nord-est du Nigéria. Il y a déjà des femmes buduma qui apparaissent dans des vidéos de la PAOEI encourageant d'autres Buduma à rejoindre le mouvement (*International Crisis Group*, 2019).

En dehors des Buduma, pour la plupart des femmes, leur appartenance identitaire à leur groupe ethnique est susceptible de l'emporter sur leur tendance à rechercher des opportunités d'autonomisation grâce à la PAOEI / JAS. Étant donné que les Hausas, les Peuls et les Arabes shuwa sont en conflit avec les Buduma, les femmes de ces communautés sont moins enclines à rejoindre la PAOEI. Cependant, il est possible que d'autres groupes dissidents se forment, des groupes spécifiques faisant appel à des groupes ethniques particuliers dans la région du lac Tchad. C'est un risque particulièrement important si les forces militaires de l'État sont perçues comme ne protégeant pas cette communauté. Cela pourrait être le cas pour les Peuls nigériens qui ont tendance à être marginalisés disposant de moins de représentants au gouvernement.

³⁶ Entretien avec deux participantes à un « dialogue multi-acteurs » à Baga Sola, Tchad, 30.05.19

Le deuxième risque qui se dégage de cette analyse est la pression que le système de dot crée dans une région où, pour beaucoup, les biens des foyers ont été épuisés à cause de la crise et des conditions météorologiques de plus en plus irrégulières.

McCullough et Diwakar (2019) ont souligné à quel point les ménages du sud-est du Niger avaient du mal à subvenir aux besoins de la dot de leurs fils.

Les mouvements salafistes qui découragent les dépenses exorbitantes en dot et en mariage attirent les jeunes hommes confrontés à des options limitées. La plupart des groupes salafistes au Niger sont pacifistes, mais il existe un risque que des groupes plus extrêmes se forment, en particulier si l'État ne parvient pas à lutter contre les niveaux élevés de corruption et l'absence de primauté du droit (pour plus de détails sur cette dynamique, voir McCullough, Schomerus et Harouna, 2017).

Cartographie des projets et des acteurs dans la région du lac Tchad

4 - JUSTIFICATION

Afin de comprendre plus largement « qui fait quoi » en ce qui concerne les programmes de genre dans les régions du lac Tchad au Niger, au Cameroun et au Tchad, nous avons effectué un exercice de cartographie en août 2019 (voir Box 6 et Document 1). Cette section présente nos conclusions préliminaires, y compris le document Excel ci-joint qui contient des informations-clés sur chacun des projets. Pour rappel, la cartographie s'est concentrée sur les interventions de projet qui cherchent à lutter contre les inégalités entre les sexes de manière significative, c'est-à-dire pour être inclus dans cette cartographie, chaque projet avait soit (a) un résultat spécifique au genre ; (b) au moins deux produits axés sur le genre ; ou (c) une importante stratégie d'intégration de la dimension de genre, dont des ressources budgétaires dédiées à cette stratégie. Au total, dans nos régions ciblées, nous avons trouvé un total de **42 projets** qui répondaient à ces critères³⁷. Ils sont inclus comme entrées dans la cartographie.

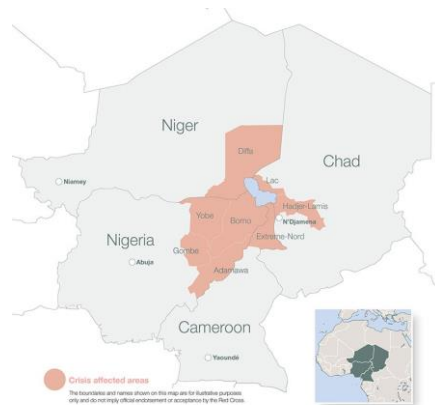
Box 6 : Zones géographiques couvertes par la cartographie

Niger : Diffa
Mainé Soroa ; Diffa ; N'guigmi

Cameroun : Extrême nord
Diamaré (*inclus Maroua communes) ; Logone-et-Chari ; Mayo-Kani ; Mayo-Sava ; Mayo-Tsanaga

Tchad : Lac (*inclus Bol et Baga Sola)
Hadjer-Lamis
Kanem
Barh El Gazel

Document 1: Carte des zones touchées par la crise dans la région du lac Tchad



Source de l'image : Croix Rouge, RU : <https://blogs.redcross.org.uk/appeals/2016/10/qa-lake-chad-crisis-explained/>

³⁷ A noter : comme il s'agit de résultats préliminaires de notre exercice de cartographie, nous attendons toujours des réunions avec quelques organisations dans chacun des trois pays, ce qui pourrait alors augmenter le nombre total de projets inclus dans la cartographie.

5 - METHODOLOGIE

Maina Sani Malam et Colette Benoudji ont dirigé le travail de terrain pour la collecte des données cartographiques au Niger et au Tchad pour Malam et au Cameroun pour Benoudji. Dans la mesure du possible, ils ont entrepris des recherches documentaires avant de se rendre à Diffa, Baga Sola et Maroua, puis ont pris rendez-vous avec les organisations qui pouvaient facilement être identifiées comme mettant en œuvre des programmes liés au genre. Lors des premières réunions, d'autres pistes ont été identifiées et d'autres entretiens programmés. L'équipe a suivi un questionnaire standard enregistré dans un « outil de cartographie » et a demandé à un représentant de l'organisation de fournir des informations sur les principaux donateurs / activités / bénéficiaires-clés, etc. Il y avait aussi des questions plus ouvertes sur les « exemples de programmes innovants » ou « les façons dont le programme s'attaque aux inégalités entre les sexes ». Dans les cas où un représentant de l'organisation contactée n'était pas disponible pour une interview en personne, ils lui ont envoyé l'outil à compléter par ses soins en suivant des instructions verbales ou écrites sur le type d'informations que nous espérons recueillir.

Sur la base de chaque fiche de projet remplie via les entretiens avec Maina et Colette, Stéphanie Buell a compilé les informations dans le document de cartographie récapitulatif. Une fois terminé, elle a fourni une appréciation générale de l'état global de la programmation dans la région (en incluant les tableaux correspondants).

Limites

Dans l'ensemble, la principale limite de la cartographie est que nous nous basons sur des informations provenant de représentants d'organisations qui mettent en œuvre des programmes qui prévoient un effet sur les relations entre les sexes, plutôt qu'une observation directe ou des discussions avec les bénéficiaires des programmes. Étant donné l'importance reconnue d'intégrer le genre dans les programmes de développement et humanitaires, les organisations de mise en œuvre sont incitées à croire leurs théories du changement établies (à savoir que leurs résultats conduiront à un changement ou à une amélioration des relations entre les sexes). Cela crée un contexte dans lequel un certain nombre d'activités peuvent être « décrites » comme étant sensibles au genre ou transformatrices alors que, dans la pratique, cela pourrait ne pas être le cas. Cela signifie donc que, bien que nous espérons à l'origine saisir la différence entre les activités de genre planifiées et les activités de genre mises en œuvre, la cartographie a fini par les capturer comme étant les mêmes. Par conséquent, *les résultats nous donnent une impression sur la diffusion de programmes qui visent un impact sur les relations entre les sexes, et non sur les programmes dont nous pouvons confirmer l'impact réel.*

Pour prévenir ce problème, l'outil conçu pour la collecte des données cartographiques incluait à l'origine une question sur l'existence d'une stratégie genre dans le projet (ou la principale organisation d'exécution). Cependant, lors de la collecte des données, nous avons constaté que presque chaque représentant du projet avait répondu « oui » à la question. Bien que cela puisse être un résultat encourageant, nous savons, grâce à des recherches plus avancées, que ce n'est pas le cas et nous avons constaté, dans certains cas, qu'une stratégie spécifique de genre (avec une allocation budgétaire) pour tel projet n'existait en fait pas. Comme ci-dessus, il semble que les personnes interrogées interprètent la question comme si le projet tentait d'influencer le genre et d'encourager la participation et l'autonomisation des femmes, avec des exemples de « stratégie genre » cités comme étant la collecte de données de S&E ventilées par sexe ou un quota de genre dans les activités, par exemple. Bien que ces observations aient été enregistrées et qu'elles soient intéressantes pour notre recherche, elles ne sont

pas considérées comme des données crédibles sur l'existence (ou non) de la stratégie genre d'un projet. Compte tenu de ce fait, cette question et les réponses associées ont été supprimées à ce stade de l'analyse et ne figurent dans aucun tableau. Notez qu'aucune question budgétaire spécifique n'a été planifiée dans le cadre de l'exercice de cartographie.

Enfin, nous nous sommes appuyés sur l'« effet boule de neige » pour obtenir des informations sur les organisations qui travaillent sur le genre dans chaque région des trois pays. Dans certains cas, bien que nous ayons entendu parler de programmes pouvant répondre aux critères de cartographie, il était impossible d'obtenir un entretien, et les personnes contactées dans ces organisations ne répondent, ni par e-mail, ni par appel téléphonique, même après plusieurs tentatives. Une liste de ces organisations figure dans le Box 7 ci-dessous. Il est également possible que d'autres projets sur l'égalité des sexes soient mis en œuvre sans qu'aucune des organisations que nous avons interrogées ne les connaisse. Alors que la recherche sur le terrain de l'AEP se poursuit, nous profitons de cette occasion pour trianguler notre liste d'organisations travaillant dans chaque région.

Box 7: Organisations considérées mais non incluses dans la cartographie en raison de l'indisponibilité des représentants

Niger

Femmes, droit et développement

Tchad

World Vision Tchad (programme au Lac)

Help-Tchad

Al-Bir Organisation

Cameroun

Agence de développement allemande (GIZ), Maroua Office

Aecom International

Centre de la Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF)

Autres obstacles à la collecte de données

La cartographie des programmes donne un aperçu de « qui fait quoi » en termes de programmation genre dans la région. Bien que cet exercice puisse faire la lumière sur des exemples de programmation plus innovante, il est tout à fait différent de la documentation des meilleures pratiques. Les entretiens organisés avec des représentants d'organisations n'étaient pas appropriés pour identifier les meilleures / bonnes pratiques car il n'y avait aucune possibilité de trianguler les informations reçues ou de tirer des conclusions sur la véritable innovation derrière les activités décrites. Par conséquent, les programmes et projets décrits ici sont le résultat d'un partage direct d'informations.

De plus, le contexte de sécurité dans la région a également rendu la collecte de données pour la cartographie un exercice complexe. A Baga Sola, au Tchad, l'équipe est arrivée quelques jours seulement après une attaque contre un convoi, entraînant l'interdiction de l'accès au marché et un couvre-feu à 17h30. À Diffa, la situation sécuritaire a eu une incidence sur la disponibilité des acteurs. Les personnes disponibles avaient peu de temps à passer sur le terrain.

Enfin, il convient de noter que les chercheurs ont également rencontré un certain niveau de réticence à partager des informations sur les meilleures pratiques ou des exemples de programmes innovants. Les interviewés ont souvent choisi de ne partager que des informations de surface sur les programmes et, lorsqu'ils étaient invités à fournir plus de détails, ils ont cité les politiques de l'organisation de ne pas partager de rapports ou d'informations détenues en interne.

6 - RESULTATS

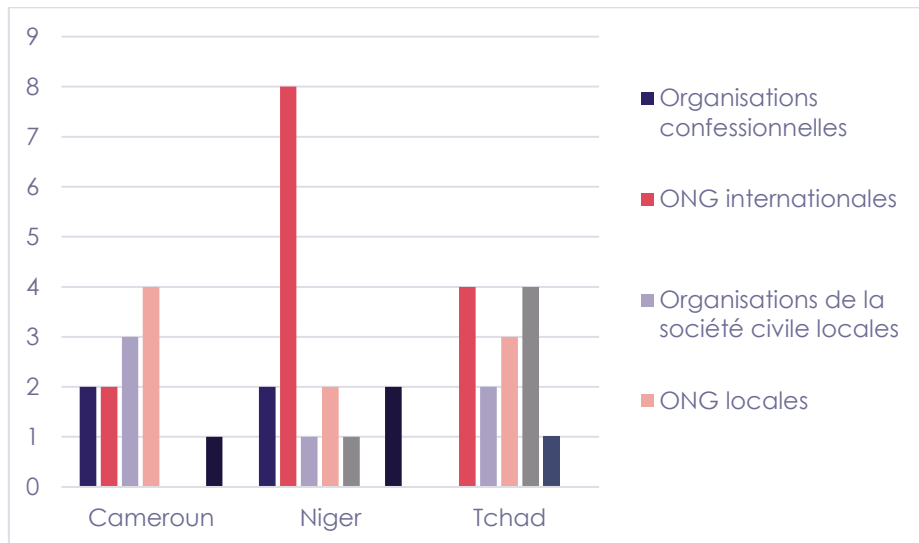
6.1 - Quoi ?

Alors, qu'avons-nous découvert exactement grâce à la cartographie ?

L'exercice a mis en évidence un total de 42 projets dans la région du lac Tchad (Diffa au Niger, l'extrême-nord du Cameroun et les régions adjacentes au Lac au Tchad) qui ont eu des activités spécifiques au genre crédibles et / ou un résultat de projet lié au genre attendu. Ces projets étaient mis en œuvre par un mélange d'acteurs locaux et internationaux, les projets au Niger étant dominés par des ONG internationales et des acteurs des Nations unies, et ceux du Tchad et du Cameroun étaient plutôt mis en œuvre par des ONG locales, la société civile et des organisations confessionnelles nationales (Tableau 1 et Document 2)

Tableau 1: Aperçu des partenaires de mise en œuvre

	Niger	Tchad	Cameroun
Nombre de projets	16	14	12
Organisations de mise en œuvre			
Acteurs internationaux (ONU, ONGI, autres)	10	5	3
Acteurs nationaux (OSC, ONG, organisations confessionnelles, gouv, autres)	6	9	9

Document 2: Type d'organisation de mise en œuvre

Les donateurs de tous ces projets étaient généralement des donateurs bilatéraux occidentaux, des agences des Nations unies ou des organisations confessionnelles internationales. En fait, un seul projet dans notre cartographie a vu son financement identifié comme provenant de sources nationales (Organisation pour la culture et le développement, ALHUDA, au Niger). Tous les autres financements étaient liés à des donateurs internationaux, un seul d'entre eux provenait d'un pays non-OCDE (projet financé par JICA, également au Niger).

En termes d'orientation thématique pour les projets, bien que la cartographie n'ait capturé que les activités les plus étroitement liées à la programmation en matière de genre, l'objectif principal du programme global a également été noté, puis classé comme correspondant à un thème particulier. Les détails peuvent être trouvés ci-dessous dans le tableau 3. Les programmes visant à consolider la paix et à prévenir l'extrémisme violent (PVE) étaient beaucoup plus courants au Niger et au Tchad qu'au Cameroun, tandis que le Tchad et le Cameroun avaient un nombre élevé de projets liés à la santé (principalement liés à la réalisation de objectifs nutritionnels) par rapport au Niger. Etant donné que le Niger est un pays-cible principal pour une grande partie de la communauté internationale sur le travail de consolidation de la paix / prévention de l'extrémisme violent, cela n'est pas surprenant. Il convient également de noter que de nombreux programmes classés dans la consolidation de la paix comprennent souvent des objectifs déclarés visant à la réduction de la migration illégale, langage que nous avons rencontré dans des programmes plus importants comme le PNDP du Cameroun.

Bien que l'accès aux moyens de subsistance et à l'éducation soient des activités courantes dans tous les projets ayant des objectifs plus larges liés à la protection ou à la consolidation de la paix (un ensemble très commun d'activités tournait autour de la création d'activités génératrices de revenus pour les femmes et les filles), les programmes dédiés uniquement à l'éducation ou aux moyens de subsistance comme résultat final étaient moins fréquents. Il convient de noter le faible nombre de projets spécifiques à la protection au Tchad comparé au Niger et au Cameroun et, comme mentionné précédemment, le faible nombre de projets de consolidation de la paix au Cameroun.

Dans l'ensemble, le tableau est mitigé, avec des activités similaires sous chacun de ces thèmes récurrents, telles que des campagnes de sensibilisation à la cohésion sociale et de plaidoyer, des espaces sûrs pour les femmes et les filles touchées par la VBG, et des initiatives spécifiques d'autonomisation économique visant les foyers vulnérables et les femmes.

Tableau 2: Aperçu des focus thématiques

	Niger	Tchad	Cameroun
Nombre de projets	16	14	12
Principaux focus			
Education	1	1	1
Santé ou sanitaire	0	4	3
Moyens de subsistance ou développement économique	1	2	2
Consolidation de la paix ou PVE ³⁸	5	5	1
Protection	6	2	4
Autre / multi-sectoriel	3	0	1

À partir de cette diffusion des focus thématiques, nous nous sommes intéressés à savoir si certains types d'organisations étaient plus susceptibles de mettre en œuvre certains types de programmation. Par exemple, la programmation de consolidation de la paix / PVE est-elle dominée par les organisations internationales ? Le document Excel joint contient un tableau qui peut être filtré pour des résultats personnalisés, mais les tableaux 3 à 5 fournissent une présentation par pays.

Tableau 3: focus thématique x type d'organisation de mise en œuvre: Cameroun

	Education	Santé	Moyens de subsistance	Consolidation de la paix	Protection	Autre
ONGI	-	1	-	-	-	1
ONU	-	-	-	-	1	-
ONG	1	1	-	-	2	-
OSC	-	1	1	1	-	-
Org. confessionnelles	-	-	1	-	1	-

³⁸ A noter : nous avons combiné la consolidation de la paix et le PVE en une seule catégorie. Bien que nous reconnaissons que ces programmes ont souvent des objectifs différents et peuvent instrumentaliser les femmes et les relations entre les sexes de différentes manières, dans les présentations que nous avons reçus de ces programmes (c.-à-d. seulement les résultats et les extraits du genre), le chevauchement était tel qu'il était difficile de séparer les deux catégories.

A noter: Programmation de la protection au Cameroun

Quatre des 12 programmes au Cameroun étaient axés sur la protection. En ce qui concerne les activités identifiées par l'organisation chargée de la mise en œuvre comme étant axées sur le genre, le VBG était un thème récurrent dans les quatre projets, avec des séances de sensibilisation sur les droits des filles et des femmes pour la prévention de la VBG ainsi que l'autonomisation économique des survivantes de la VBG.

Tableau 4: focus thématique x type d'organisation de mise en œuvre: Tchad

	Education	Santé	Moyens de subsistance	Consolidation de la paix	Protection	Autre
ONGI	-	2	1	-	1	-
ONU	-	-	-	-	-	-
ONG	-	1	1	1	-	-
OSC	-	-	-	2	-	-
Org. confessionnelles	-	-	-	-	-	-
Gouvernement	1	1	-	1	1	-
Autre	-	-	-	1	-	-

A noter: Programmation de la santé au Tchad

Quatre des 14 programmes au Tchad étaient axés sur la santé. Le soutien nutritionnel aux femmes enceintes et allaitantes et aux « groupes de mères » associés signifie que les organisations peuvent également organiser des séances de sensibilisation pour ces femmes, se concentrant souvent sur les messages concernant la santé sexuelle et reproductive, les meilleures pratiques en matière de nutrition et la sécurité alimentaire.

Tableau 5: focus thématique x type d'organisation de mise en œuvre: Niger

	Education	Santé	Moyens de subsistance	Consolidation de la paix	Protection	Autre
ONGI	1	-	1	2	2	2
ONU	-	-	-	1	1	-
ONG	-	-	-	-	2	-
OSC	-	-	-	1	-	-
Org. confessionnelles	-	-	-	1	-	1
Gouvernement	-	-	-	-	1	-
Autre	-	-	-	-	-	-

A noter: Programmation de la consolidation de la paix au Niger

Cinq des 16 programmes au Niger étaient axés sur la consolidation de la paix. Les modes communs de cette programmation comprenaient des groupes de discussion sur le PVE, le soutien aux femmes et aux jeunes leaders parallèlement à des projets générateurs de revenus, des formations aux compétences et une sensibilisation aux droits des femmes et à la paix / résolution des conflits.

6.2 - Et alors ?

Alors qu'est-ce que tout cela veut-il dire ?

La cartographie donne un aperçu de la diffusion des programmes de genre dans la région du lac Tchad. Même en un coup d'œil, nous pouvons voir que la programmation genre fait partie d'une multitude de types d'interventions différents, et ces activités sont essentiellement financées entièrement par la communauté internationale, mais mises en œuvre par un mélange d'acteurs internationaux et nationaux.

La diffusion du focus thématique pour chacun de ces programmes entre les acteurs internationaux et nationaux était assez cohérente, ce qui signifie qu'un type d'acteur n'était pas nécessairement plus enclin qu'un autre à mettre en œuvre un certain type de programme. Cela pourrait être positif car aucun secteur n'est dominé par les ONGI, le gouvernement local ou les organisations confessionnelles. Cependant, d'un autre côté, cela soulève la question de la coordination entre ces différents acteurs et de savoir si l'accent est suffisamment mis sur la collaboration, la minimisation des chevauchements et la réduction des écarts. Par exemple, le fait que les programmes de consolidation de la paix qui intègrent le genre au Niger soient mis en œuvre par quatre types d'acteurs différents (ONGI, ONU, OSC, organisations confessionnelles), indique probablement que le financement international disponible est le moteur de la programmation. Que cela représente ou non un besoin plus urgent que, par exemple, les programmes de subsistance et d'éducation, est une question ouverte. De même, au Tchad, nous voyons plusieurs types d'acteurs locaux (ONG locales, OSC, gouvernement) mettre en œuvre des projets de consolidation de la paix, mais pas d'ONGI.

Étant donné que la crise du lac Tchad est régionale, il semble alors étrange qu'au Niger, le secteur soit principalement dominé par l'ONU et les ONGI, et qu'au Cameroun, une seule OSC se concentre sur le travail de consolidation de la paix.

En ce qui concerne les activités réellement mises en œuvre, comme mentionné ci-dessus, il y a beaucoup de croisement entre les projets. Les activités impliquent souvent de grandes composantes de sensibilisation (par le biais de « campagnes d'animation »), et la VBG est un thème commun dans le secteur de la protection, avec des activités d'autonomisation économique souvent transversales à l'ensemble du travail sur le genre. Pour plus d'exemples, voir les encadrés 3 et 5 de la section précédente.

Aujourd'hui, peu de projets mis en œuvre visent directement à combler l'écart important entre les sexes en matière d'accès à la terre et aux ressources. Ceci est compréhensible car ce sont des domaines difficiles à changer et ils peuvent entraîner la résistance de puissants lobbys patriarcaux. Cependant, l'AEP révèle les moyens par lesquels l'accès des femmes aux ressources était traditionnellement garanti, traditions qui sont progressivement érodées par les changements dans l'économie en général. Notre analyse montre également comment les femmes négocient l'exclusion des marchés, comme en travaillant avec des intermédiaires. Toutefois, il n'y a pas de projets qui travaillent spécifiquement pour soutenir les stratégies que les femmes utilisent déjà pour négocier l'accès à la terre, aux ressources et aux marchés.

Des efforts sont en cours pour essayer d'inclure les femmes dans les structures de prise de décision, mais notre analyse indique que ces initiatives ont peu d'impact sur l'influence réelle des femmes dans ces structures. De nombreuses femmes membres des comités et des associations sont perçues comme étant uniquement là pour répondre aux critères du projet. Pour vraiment accroître l'influence des femmes sur la prise de décision, les projets doivent être beaucoup plus stratégiques. Ils doivent identifier les domaines dans lesquels les femmes ont déjà fait des progrès à influencer la prise de décision et travailler à entretenir les facteurs qui ont permis aux femmes d'accroître cette influence.

6.3 - Exemples de programmes innovants

Lors de nos entretiens pour cette cartographie, nous avons également demandé à tous les acteurs de décrire une activité (ou un ensemble d'activités) particulière qu'ils jugeaient spécialement innovante. Dans certains cas, la réponse à cette question expliquait pourquoi le genre était un élément-clé d'un programme plus vaste parfois plus traditionnel. Tandis que dans d'autres cas cela a permis de mettre en évidence des succès spécifiques à des projets plus petits qui pourraient être reproduits ailleurs.

Cameroun

Une organisation locale (une OSC, AJEFMO) a adopté une approche intéressante pour travailler avec les filles et les femmes touchées par la crise de Boko Haram. Au lieu des activités plus « génériques » vues ailleurs (clubs d'épargne, argent contre travail, apprentissage de compétences traditionnellement « féminines »), l'AJEFMO a opté pour un champ de travail plus restreint, avec un impact potentiellement transformateur pour le genre mis en œuvre dans la commune de Double à Mayo-Sava. Leur principal projet vise à améliorer la situation économique des femmes en créant un commerce de lampes solaires. A cause de la menace de Boko Haram, les activités commerciales se déroulant la nuit dans cette zone avaient cessé en raison d'un éclairage insuffisant. En fournissant aux femmes des lampes solaires à vendre, cela a résolu ce problème, tout en donnant un revenu aux bénéficiaires du projet. Cela était organisé parallèlement à des séances de sensibilisation comme d'autres projets argent contre travail et HIMO.

L'autre programme à retenir est celui de l'ALVF (Association de lutte contre les violences faites aux femmes), en raison de l'approche que l'organisation adopte pour mettre en œuvre ses programmes à différents « niveaux » de la structure sociale. En particulier, une interview avec le coordinateur a révélé que, pour prévenir efficacement la VBG, il est nécessaire de travailler avec des acteurs tels que les médecins, les avocats, les centres de culte et d'autres « influenceurs » au sein d'une communauté et de créer des coalitions. En tant qu'organisation locale plus petite, l'ASVF a particulièrement réussi à s'associer à d'autres mouvements de femmes, dont l'ONU (comme c'est le cas de ce programme particulier au Cameroun).

Niger

Au sein du portefeuille humanitaire de CARE, il y a une activité ciblant les femmes et les filles qui distribue des kits de gaz (aux côtés d'autres Articles non alimentaires). L'idée est que cela diminue le risque de VBG car les filles n'ont plus à se rendre dans la brousse pour la collecte de bois. Aller dans la brousse les expose en effet à un risque plus élevé de viol ou d'enlèvement dans ces zones à haut risque. Des trois pays, le Niger avait le plus grand nombre d'activités basées sur le genre relevant d'un programme multisectoriel (comme celui avec CARE). Cela a débouché sur un certain nombre d'activités impliquant différents types d'acteurs, probablement en raison des liens avec les autres secteurs. Par exemple, le programme CRS (Catholic Relief Services) travaille avec les chefs religieux pour débattre des normes sociales basées sur l'interprétation des textes religieux. CRS a une stratégie genre jusqu'en 2030 et pilote une programmation transformatrice de genre dans deux communes (en particulier à travers des groupes d'épargne et d'investissement sous leur pilier économique).

Tchad

L'Association des femmes juristes s'est avérée très active dans nos domaines-cibles, avec un volet de projet particulièrement intéressant à Bol : la formation de parajuristes au niveau communautaire. Il s'agit d'une première dans ce domaine, et l'idée est que ces parajuristes travaillent avec l'organisation afin de développer des moyens de communiquer la problématique de la VBG aux communautés en fonction du contexte. Cela permet de commencer à évoquer le sujet ouvertement et permet donc un meilleur accès des survivantes VBG aux services nécessaires (en leur donnant le langage dont elles ont besoin pour parler de la question de manière contextuelle et mieux comprendre leurs droits). Le nombre élevé de composantes de genre dans les programmes dirigés par le gouvernement / ministère tchadien est également intéressant, avec souvent un quota pour la participation des femmes et des ressources croissantes dépensées pour assurer la sensibilité au genre. Nous attribuons cela à l'accent mis sur le genre dans le plaidoyer avec du gouvernement tchadien et le soutien des donateurs sur ce sujet, bien que principalement axé sur l'autonomisation économique des femmes.

Revue axée sur le genre du RESILAC et du PNDP

Cette revue du RESILAC et du PNDP examine comment ces programmes de développement visent à aborder les aspects genre de la situation de crise, et comment le genre est intégré à travers leurs différents objectifs et modes de travail. À cette fin, il est pertinent de considérer deux questions : (1) quelles sont les théories explicites du changement en ce qui concerne les composantes genre des programmes (en se concentrant sur le cadrage formel dans la conception du programme) ; (2) comment le personnel interprète ces théories explicites du changement et les applique au contexte dans lequel il travaille. Pour cette deuxième question, l'accent est mis sur les « méthodes de travail » réelles et sur la manière dont la pratique sur le terrain devrait contribuer aux processus de changement prévus.

Le RESILAC (Redressement économique et social inclusif du Lac Tchad) n'a commencé que récemment la mise en œuvre du programme au Niger, au Tchad et au Cameroun. Ses activités initiales sont axées sur l'argent contre travail (pilier moyens de subsistance / développement économique) et le soutien psychosocial (pilier cohésion sociale). À mesure que le programme progresse, il commence à inclure des activités liées au développement agricole, à la gestion des ressources naturelles et au développement des communautés / renforcement des capacités. Au moment de la rédaction de ce rapport, il a été indiqué que le DFID investissait dans le soutien de certaines composantes de genre et du contenu du RESILAC, en particulier au Tchad et au Niger.

Le PNDP (Plan national de développement participatif), quant à lui, opère depuis plus de dix ans au Cameroun. Dans la région de l'extrême nord, l'AFD finance la composante HIMO (travail à forte intensité de main-d'œuvre / argent contre travail) et présente donc un intérêt particulier, ainsi que des stratégies et activités plus larges axées sur le genre et axées sur les investissements de développement local dans des projets augmentant la résilience des déplacés internes et des réfugiés dans la région.

Étant donné que le programme du RESILAC en est encore à sa toute première phase de mise en œuvre (avec d'importantes variations entre les piliers et les lieux du projet), il n'a pas été possible de reconstituer complètement à quoi ressembleront les « méthodes de travail ». Ainsi, les observations de cette revue portent moins sur le détail de la manière dont la mise en œuvre se déroule, mais plutôt sur l'examen du type d'approches les plus susceptibles de fonctionner, compte tenu des conditions d'économie politique décrites ci-dessus et des informations fournies par les informateurs-clés. Pour ce faire, nous nous appuyons sur des entretiens-clés avec du personnel travaillant directement sur le RESILAC et le PNDP et avec des organisations partenaires. En outre, l'examen des deux programmes n'a pas pris en compte les documents des partenaires indiquant la façon dont ils vont concevoir et mettre en œuvre les activités, et incorporer les recherches, l'apprentissage intégré, le suivi et l'évaluation. Les documents partagés avec l'équipe de recherche comprenaient le cadre logique du RESILAC et la proposition de financement pour le soutien du DFID à la composante genre du programme.

7 - REFLEXIONS GENERALES DE LA REVUE DU RESILAC ET DU PNDP

Lors de la revue des activités du RESILAC et du PNDP, les théories sous-jacentes du changement sont reconstruites à travers une revue des documents accessibles au public, partagés par l'AFD, et sur la base d'entretiens de terrain. Comme indiqué, une faiblesse dans la conduite de la revue est qu'elle n'inclut pas les documents spécifiques au projet ou à la mise en œuvre avec des cadres logiques plus détaillés même si les documents du programme ont été étudiés. Elle n'inclut pas non plus comment les partenaires ont développé une logique d'intervention pendant la conception et la mise en œuvre. Cela signifie que des théories explicites du changement ont été identifiées à un niveau de programme plus élevé, et moins en référence à des activités spécifiques, qui seraient généralement plus détaillées.

Ces points mis à part, une revue des documents suggère que le RESILAC intègre explicitement le genre dès le départ. De plus, les documents fournissent plus d'informations sur la façon dont les décisions concernant la mise en œuvre seront prises, et sur la valeur de l'analyse continue et de la mise en place du suivi et de l'évaluation pour réorienter les interventions et les activités si nécessaire.

L'expérience du PNDP, qui existe depuis plus longtemps, est différente. Le genre et la participation des femmes à l'articulation de leurs besoins sont moins explicites. Le genre n'a vraiment été intégré dans les activités du PNDP que plus récemment, notamment par l'intégration d'un quota genre minimum de 30% dans la composante HIMO. Le document de programme initial et les rapports de la phase I ne répondaient pas de manière significative aux besoins du genre ou des femmes.

Dans les documents du RESILAC et du PNDP, la définition du genre n'est pas clarifiée. L'hypothèse est qu'elle se réfère principalement à la façon de compter les femmes dans les résultats (la réponse étant souvent une désagrégation de base dans les indicateurs), ou à la façon dont les femmes et les besoins des femmes se retrouvent dans les différents objectifs et activités des programmes.

8 - THEORIES EXPLICITES DU CHANGEMENT POUR LES COMPOSANTES GENRE DES PROGRAMMES

8.1 - RESILAC

Théories du changement et hypothèses sous-jacentes

Le RESILAC a des théories de changement de haut niveau dans ses quatre piliers, comme le reflète le document de programme principal (T05-EUTF-SAH-REG-0501logframe). Il y avait une mention limitée du genre dans le document de programme principal, à part un besoin déclaré de mettre en place une « lentille de genre ». Avec les interventions financées par le DFID, le genre est désormais plus explicitement présent dans le RESILAC. L'engagement d'investir dans la lutte contre les stéréotypes du genre était présent dans le document de programme initial, l'accent étant mis sur les femmes et les jeunes vulnérables par rapport à des sous-sections spécifiques des quatre piliers. Il s'agit notamment de garantir leur accès aux différentes activités de subsistance et aux travaux agricoles. Il est peu question des problèmes de voix et d'agence.

La proposition de programme actuelle, qui a obtenu un financement supplémentaire du DFID³⁹, intègre une approche explicitement axée sur le genre, définissant de manière plus concrète les voies à suivre pour lutter contre les inégalités fondées sur le sexe et modifier les relations entre les sexes dans les quatre piliers. Ce document fait référence aux processus par lesquels le pouvoir et l'autonomisation des femmes seront améliorés grâce à l'accès aux activités économiques et politiques et aux rôles de prise de décision au niveau communautaire. Il aborde également les vulnérabilités liées à la VBG et à la violence liée aux conflits

Les théories explicites du changement dans la proposition du DFID comprennent les éléments suivants :

- Dans le **Pilier 1**, l'hypothèse du changement est que les femmes gagneront en agence et en capacité de prise de décision autonome à travers les différentes activités qui constituent des sous-domaines d'interventions allant de la lutte contre la VBG (liée à la crise dans la région et autres), à investir dans la sensibilisation et le dialogue au niveau communautaire sur la nature des relations entre les sexes et les avantages de permettre aux femmes d'avoir une présence plus confiante dans la vie de la communauté et d'accéder aux espaces de prise de décision.
- Dans le **Pilier 2**, l'accent est mis sur l'intégration délibérée des femmes dans différentes activités économiques, notamment pour créer des opportunités et renforcer la confiance pour le contrôle des biens et la prise de décision pour elles-mêmes et pour leur famille.
- Dans le **Pilier 3**, la théorie sous-jacente du changement indique comment investir directement dans la capacité des femmes à s'exprimer et à agir. La confiance en soi et la sensibilisation à leurs droits et aux inégalités fondées sur le sexe contribue à modifier les normes du genre et à débattre de manière plus critique la nature des relations entre les sexes. Cela implique non seulement de travailler avec les femmes, mais aussi avec d'autres membres de la communauté, y compris les décideurs masculins, et plus généralement, les membres masculins de la communauté.
- Le **Pilier 4** se concentre sur l'élaboration de procédures de suivi et d'évaluation pour les trois autres piliers.

Les théories implicites du changement en elles-mêmes ne semblent pas très controversées. En l'absence d'explications plus détaillées sur la conception de l'intervention, à ce niveau élevé, le suivi semble axé principalement sur les indicateurs de résultats quantitatifs. Cependant, à mesure que le **Pilier 4** sur le suivi et l'évaluation se développe, il est possible de s'assurer que l'apprentissage intégré et la documentation du processus soient incorporés dans le projet.

Méthodes de travail proposées

Premièrement, les méthodes de travail décrites dans les documents des piliers du RESILAC reposent sur l'attribution d'une valeur à de fortes *interconnexions entre l'expertise technique, les connaissances locales et les processus participatifs de conception des programmes et les interconnexions entre les quatre piliers* (voir figure à la page 9 de la note RESILAC).

Deuxièmement, *l'accent est mis sur la valeur de la co-construction des programmes entre les partenaires (ONG) et l'AFD, combinant l'expertise technique de l'AFD avec une connaissance approfondie du contexte des partenaires afin que les activités soient adaptées au contexte.*

³⁹ RESILAC, Proposition narrative RESILAC genre, L'Autonomisation des femmes et des jeunes dans le cadre du Projet RESILAC, opportunité de financement DFID

Il existe également un élément participatif qui implique la *consultation d'autres parties prenantes*, notamment des groupes de bénéficiaires et des décideurs concernés aux niveaux national et infranational.

Troisièmement, le programme est orienté de manière à *être adaptatif et flexible, et fondé sur une connaissance approfondie du contexte*. Il est prévu que la mise en œuvre du programme utilise le système de production de connaissances intégrées pour informer la réorientation des activités si nécessaire. La mise en œuvre s'adaptera aux leçons apprises et aux conditions changeantes à mesure qu'elles évoluent. La volatilité du contexte en termes de défis de sécurité, de déplacement et de changement climatique est soulignée comme étant importante pour le suivi et l'adaptation continus des activités.

Quatrièmement, dans la proposition du DFID, *les indicateurs basés sur les résultats sont identifiés comme des mesures d'efficacité. L'accent est principalement mis sur les résultats quantifiables*, avec moins de détails sur les méthodes de travail et l'aspect du processus de la façon dont le changement a lieu.

8.2 - PNDP

L'incorporation de la sensibilité au genre dans le PNDP est un élément nouveau qui a été catalysé par la Banque mondiale en particulier à travers la production d'une évaluation de genre du PNDP en 2018. Il y a maintenant un engagement politique explicite pour assurer que la question du genre soit intégrée et traitée. Le Cameroun a ainsi adopté une Politique Nationale Genre (PNG). Dans la pratique, cela s'est traduit par l'introduction d'un quota pour le HIMO.

Les nouvelles « activités de genre » dans le PNDP sont les suivantes :

- Intégration de la désagrégation par genre des données et des indicateurs ;
- Intégration d'un accent plus explicite sur l'autonomisation des femmes dans le cadre des activités de sensibilisation menées par CARE ;
- Inclusion d'un quota de 30% de femmes dans les activités HIMO dans l'extrême nord ;
- Effort pour « moderniser » les mesures d'atténuation de la VBG dont une meilleure prise en compte des risques de contrecoups et de conséquences imprévus, et donc du « ne pas nuire » ;
- Adoption des mesures institutionnelles supplémentaires au sein du PNDP, telles que l'utilisation de pronoms neutres dans les annonces d'emploi et de consultants.

Hypothèses sur la façon dont le changement se produit

Premièrement, l'accès aux ressources monétaires (via un salaire HIMO) peut contribuer à modifier les croyances sur les rôles de genre et peut se traduire par un niveau plus élevé de respect et de considération au sein du foyer. Cela peut à son tour améliorer la participation des femmes à la prise de décisions. Deuxièmement, on suppose que des quotas d'accès minimum pour les femmes dans les activités HIMO (30%) peuvent renforcer la capacité des femmes à s'exprimer et à agir, ce qui contribue à son tour à améliorer l'accès aux ressources, aux moyens de subsistance et au crédit. L'hypothèse-clé concernant l'impact de HIMO est que les avantages vont au-delà du gain économique. Gagner un revenu permet d'autres formes de libre arbitre qui peuvent être exercées au sein de la famille (pas clair si également au sein de la communauté).

L'autonomisation vient des femmes elles-mêmes en étant impliquées dans le même travail que les hommes, malgré le fait que de nombreuses structures patriarcales restent en place.

9 - INTERPRETATIONS DU PERSONNEL DU RESILAC ET DU PNDP DE LA STRATEGIE GENRE

Cette section identifie certaines conclusions émergentes sur ce qu'il sera important d'observer pendant la mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne les activités financées par le DFID en matière de genre. Bon nombre de défis identifiés par les membres du personnel sont, sans surprise, récurrents. En le même temps, comme indiqué dans l'analyse AEP, il existe également au niveau sous-national des variations importantes en termes de parcours des femmes vers la création d'agences et d'espace pour une prise de décision autonome et la gravité des problèmes.

9.1 - Le RESILAC

En général, les personnes interrogées ont *des points de vue différents sur la mesure dans laquelle une approche axée sur le genre s'inscrit dans leur travail*. Certains considèrent le genre comme une « stratégie » formelle, tandis que d'autres voient le genre comme un aspect qui n'est pas explicitement détaillé, mais qui est pertinent à travers l'ensemble de leur intervention. La plupart a convenu qu'une compréhension du genre devait éclairer tous les aspects du programme du RESILAC et ses activités. Ils ont constaté que cela se reflétait surtout dans l'application de quotas de genre dans certaines activités, en travaillant parfois avec une distinction entre les sexes et une désagrégation par genre des données et des indicateurs.

Un responsable du programme travaillant sur la santé mentale au Cameroun a noté comment, bien que le genre ne soit pas toujours un cadrage explicite des activités, il est toujours présent. Il a dit : « oui d'une certaine façon, [on adresse le genre] parce que lorsqu'on parle de personnes vulnérables »⁴⁰. Une compréhension approfondie des vulnérabilités des femmes et autres encadre son travail sur la santé mentale à travers les piliers 1 et 2.

Une coordinatrice du RESILAC au Cameroun a noté que, pour elle, le genre est une partie essentielle de toutes les activités du RESILAC, qui sont toutes ancrées dans une compréhension des différences entre les hommes et les femmes, ainsi que les jeunes⁴¹. Elle a noté que sous le pilier 1, une compréhension du genre façonne toutes les activités qui visent à reconnaître les vulnérabilités particulières des femmes, identifiant les femmes comme bénéficiaires directes de certains programmes (ainsi que les jeunes)⁴².

La *dynamique de genre au sein du personnel de RESILAC lui-même* pourrait être explorée plus avant. Une directrice a souligné ses propres problèmes en tant que dirigeante dans sa communauté, et notamment en tant que responsable senior de l'équipe RESILAC, en disant : « Les hommes ne veulent pas que les femmes soient à la tête »⁴³. Une autre personne interrogée au Cameroun a noté que l'équilibre entre les sexes n'est pas un critère explicite dans le recrutement du personnel de RESILAC, bien que dans la pratique, le leadership des piliers soit assez équilibré entre les sexes⁴⁴.

Les personnes interrogées ont généralement noté un problème de sexisme profondément ancré dans les communautés et la forte emprise des normes familiales patriarcales qui peuvent rendre difficile la mise en œuvre de programmes qui encouragent des rôles féminins en dehors

⁴⁰ Gestionnaire de programme, programme de santé mentale, Maroua, Cameroun, 25.07.19

⁴¹ Coordinatrice CDD, Cameroun, 26.07.19.

⁴² Coordinatrice CDD, Cameroun, 26.07.19.

⁴³ Directrice de CETIC, Cameroun, 08.08.19

⁴⁴ Responsable S&E, Maroua, Cameroun, 1.08.19.

du foyer. « Dans la région, il y a la pesanteur culturelle. Surtout le mépris. Chaque fois quand on parle de genre. Les gens pensent que la femme veut dominer l'homme ou s'égaliser à lui. Cela pose des problèmes, pourtant il faut savoir qu'il s'agit de question de développement. Les femmes ont plus de besoin que les hommes. Raison pour laquelle, il faut vraiment qu'elles soient capables d'apporter quelque chose dans le foyer. Ici les femmes ne peuvent pas sortir, ni assister à réunion sans l'accord de leur mari. »⁴⁵.

Une autre personne interrogée au Tchad a raconté comment les hommes ont dit qu'ils se sentaient exclus par les ONG : « Un mari nous a dit un jour qu'il va finir par porter le voile comme sa femme pour attirer l'attention des ONG »⁴⁶. La question des jalousies et du sentiment d'exclusion des hommes ou de la séparation basée sur le genre dans la programmation a été soulevée dans de multiples contextes. C'est une question à neutraliser par les programmes visant à atteindre les femmes en tant que groupe spécifique et vulnérable.

Dans nos entretiens avec le personnel, nous avons cherché à savoir à quoi ressemblait la pratique actuelle de mise en œuvre de la stratégie de genre du RESILAC par rapport aux méthodes de travail présentées dans la proposition du DFID. Dans la section suivante, nous décrivons comment le personnel interprète ces méthodes de travail proposées.

Interpréter les méthodes de travailler

1. Première méthode de travail proposée : se concentrer sur le développement de liens étroits entre l'expertise technique, les connaissances locales et les processus participatifs de conception des programmes et les liens entre les quatre piliers.

Les entretiens avec les exécutants et les partenaires du RESILAC suggèrent que la valeur de l'investissement dans les interconnexions soit reconnue. Par exemple, un responsable de programme au Cameroun a souligné les synergies positives entre les Piliers 1 et 2 où soutenir la cohésion sociale et soutenir les personnes vulnérables en détresse dans le domaine de la santé mentale se renforcent mutuellement⁴⁷.

En même temps, au fil des entretiens, il n'est pas présumé que la coordination entre les piliers prévaudra. Cela demandera un investissement ciblant la coordination entre les piliers du RESILAC au fur et à mesure de la mise en œuvre⁴⁸. Un informateur au Tchad a noté les difficultés éventuelles des coordinateurs nationaux et régionaux à travailler ensemble : « Personnellement je trouve que le système est lourd »⁴⁹. Un informateur au Niger travaillant sur un programme HIMO a averti qu'il existe un risque de duplication entre les piliers et que la coordination à travers le RESILAC pourrait être améliorée⁵⁰.

Il a été souligné qu'une connaissance approfondie du contexte sous-national et de l'expertise technique et une capacité à identifier les problèmes spécifiques au contexte et à comprendre leur nature selon le genre sont importantes.

Il a été noté que cela est essentiel pour identifier les voies de mise en œuvre pertinentes et garantir des activités sensibles au genre dans tous les piliers.

⁴⁵ Coordonnatrice CDD, Cameroun, 26.07.19

⁴⁶ Manager du pilier 1, Tchad, 29.05.19

⁴⁷ Responsable du programme de santé mentale, Maroua, Cameroun, 25.07.19

⁴⁸ L'équipe CARE Maroua, Cameroun, 29.07.19

⁴⁹ Conseiller, Pilier 1, N'Djamena, Tchad, 28.08.19

⁵⁰ Agent de Terrain RESILAC (HIMO), Pilier 2, Diffa, Niger, 30.07.19

Il y a une profonde compréhension que la crise dans la région affecte les femmes et les hommes différemment, comme l'a dit une personne interviewée : « La perception de la crise (Boko Haram) est différente entre les hommes et les femmes »⁵¹. Les personnes interrogées ont également noté les *conséquences potentielles d'activités dans une zone affectant d'autres zones*, signalant l'importance de l'attention aux effets néfastes. Un informateur a révélé craindre que le travail des femmes sur les chantiers de construction ne nuise à la garde des enfants. Il ressort clairement des entretiens que même si les maris des participantes ne travaillent pas à plein temps, ils hésitent encore à aider les femmes à s'occuper des enfants. En l'absence de leur mère, les enfants pourraient faire face à la malnutrition et à la détresse. Le contrecoup n'est pas inattendu et peut être un facteur de violences domestiques. Un informateur a suggéré que ces risques doivent être atténués par des évaluations continues de la vulnérabilité qui tiennent compte des impacts et de la dynamique entre les piliers et les activités dans un contexte très fluide⁵².

2. Deuxième méthode de travail proposée : mettre l'accent sur la valeur des programmes de co-construction entre les partenaires (les ONG), l'AFD et les parties prenantes, mais aussi avec les groupes de bénéficiaires et les décideurs concernés aux niveaux national et sous-national.

Dans la pratique, l'intérêt d'investir du temps et des ressources dans la co-construction et la consultation dès le début et tout au long de la vie du programme a été souligné dans un certain nombre d'exemples. Les informateurs ont discuté de la manière dont les partenaires (ACF, CARE et autres) aident à prendre des décisions pour façonner les programmes du RESILAC, avec ce qu'un responsable du Pilier 1 a appelé « des relations internes solides »⁵³. Un chef de projet pour le Pilier 2 au Cameroun a mentionné l'importance de négocier des réseaux stratégiques et des coalitions, réunissant les parties prenantes à plusieurs niveaux. Cela comprend l'établissement de relations qui incluent le travail avec les OSC et les ONG locales, telles que ALDEPA, avec une solide expérience dans la lutte contre les inégalités liées au genre et la violence, aux côtés de CARE et avec l'adhésion des ministères sectoriels concernés, tels que le ministère de la promotion de la femme et de la famille ou le ministère de l'emploi⁵⁴. Le RESILAC bénéficiera de l'AFD et d'autres bailleurs de fonds soutenant stratégiquement ces réseaux tout au long de la vie du programme, de manière volontaire et non subie⁵⁵.

L'accent mis sur le rassemblement des différentes parties prenantes pour faciliter la co-construction d'un programme intégré et ancré localement a été répété dans plusieurs entretiens. Une informatrice travaillant sur le Pilier 1 au Tchad a mentionné le bien-fondé de travailler avec les ONG et les partenaires locaux pour soutenir l'alphabétisation des femmes, un problème de genre important au Tchad. Elle note en outre que des efforts sont en cours pour lutter contre l'analphabétisme des femmes par le biais du CELIAF (Unité de liaison des femmes), de l'AFJT (Association des femmes juristes du Tchad) dans les municipalités de Memdi et de Kaya⁵⁶. D'autres ont souligné l'importance des femmes bénéficiaires consultées par le biais de groupes

⁵¹ Responsable S+E, Maroua, Cameroun, 1.08.19

⁵² Responsable, Pilier 2, Maroua, Cameroun, 26.07.19

⁵³ Responsable, Pilier 1, Cameroun, 26.07.19

⁵⁴ Chef de projet, Pilier 2, Maroua, Cameroun, 26.07.19

⁵⁵ Responsable, Pilier 1, Cameroun, 26.07.19

⁵⁶ Coordinateur national, RESILAC, Tchad, 30.05.19

de discussion, une activité qui a été utile dans la programmation initiale du RESILAC⁵⁷. Au Tchad, une personne interrogée a mentionné un « cadre de dialogue » à Bol, où les activités sont adaptées en fonction de la dynamique de la communauté, soulignant la valeur de l'implication des hommes pour répondre aux normes sociales⁵⁸.

Un responsable de programme au Cameroun a suggéré que, au fur et à mesure de la mise en œuvre des activités sensibles au genre dans le RESILAC, il serait essentiel de faciliter le dialogue entre les dirigeants des communautés et les groupes minoritaires en relation avec les différents objectifs de changement⁵⁹. Une autre personne interrogée a en outre suggéré que les dialogues communautaires deviennent une force-clé du RESILAC par rapport à d'autres projets dans la région. Étant donné que ces activités de dialogue impliquent de prendre le temps d'écouter et d'observer⁶⁰, elles peuvent contribuer à renforcer la capacité des partenaires de mise en œuvre à être flexibles et adaptatifs aux conditions sous-nationales spécifiques.

3. Troisième méthode de travail proposée : s'adapter et être flexible, et ancré dans une connaissance approfondie du contexte.

Les informateurs ont discuté de l'importance du contexte et de la capacité de s'adapter avec souplesse pour répondre aux défis et opportunités spécifiques à celui-ci. Un responsable au Niger a indiqué que « la force du RESILAC réside dans son agilité »⁶¹. Il a fait part de son inquiétude face à la crise actuelle et aux insécurités dans le contexte local. Un coordinateur au Cameroun a noté que « certaines choses ont été faites comme prévu, d'autres ont été ajustées en fonction des réalités du terrain »⁶². Un coordinateur au Niger a fait écho à l'idée que l'approche du RESILAC doit être flexible, la manière dont cela se déroulera dans la pratique reste à tester, étant donné que la mise en œuvre est encore jeune⁶³.

Un membre du personnel du RESILAC à Yaoundé a mentionné que, bien que le programme soit encore jeune, le personnel a su s'adapter aux besoins spécifiques des familles en comprenant la manière dont les groupes familiaux se sont impliqués dans les programmes. Ils ont su ajuster leurs activités pour mieux s'adapter aux méthodes préférées de mobilisation des familles. Par exemple, le personnel du RESILAC a remarqué que ce sont souvent les hommes qui inscrivent des femmes à des activités, plutôt que les femmes elles-mêmes, motivés par le désir de revenus supplémentaires. Ils expliquent qu'en général, les familles voient la participation des femmes au niveau de la famille et de l'individu⁶⁴. Pour y répondre, le personnel a adapté son approche de manière informelle afin de travailler davantage au niveau familial qu'individuel. Par exemple, ils ont permis aux femmes d'une même famille de se remplacer mutuellement au travail en cas de maladie, convenant que l'argent allait au même foyer.

Cela a été perçu comme une adaptation bénéfique, comme l'a dit l'interviewé, « C'est la famille qui participe aux activités, pas l'individu... Les adaptations non codifiées sont des fois des innovations qui permettent le projet de mieux marcher »⁶⁵.

⁵⁷ CARE, ACF, Yaoundé, Cameroun, 19.06.19

⁵⁸ Responsable, Pilier 1, Tchad, 29.05.19

⁵⁹ Responsable du programme santé mentale, Maroua, Cameroun, 25.07.19.

⁶⁰ Responsable, Pilier 1, Cameroun, 26.07.19

⁶¹ Responsable, Pilier 1, Diffa, Niger, 5.07.19

⁶² Coordinatrice CDD, Maidjani Martine, 26.07.19

⁶³ CARE, ACF, Yaoundé, Cameroun, 19.06.19.

⁶⁴ CARE, ACF, Yaoundé, Cameroun, 19.06.19.

⁶⁵ CARE, ACF, Yaoundé, Cameroun, 19.06.19.

Au Tchad, les jeunes bénéficiaires du RESILAC sont âgés de 18 à 29 ans, mais une personne interrogée a exprimé le souhait de s'adapter pour respecter la Charte africaine de la jeunesse qui fixe l'âge des jeunes de 15 à 35 ans⁶⁶.

En général, il existe une grande préoccupation quant à l'importance de comprendre les *conséquences négatives potentielles* des activités et de veiller à ce que les méthodologies adaptatives en tiennent compte, notamment en les prévoyant et en les évitant lorsque cela est possible. Par exemple, dans les activités de HIMO, les femmes peuvent gagner de l'argent et contribuer aux finances du foyer, et par conséquent la vision des femmes dans celui-ci change. Cela peut aider les femmes à être davantage écoutées, mais peut également créer des jalousies avec les autres membres de la famille, y compris avec d'autres femmes dans les familles polygames. La compréhension des complexités du pouvoir intrafamilial et de la dynamique de genre doit être intégrée dans la façon dont les activités et la mise en œuvre du programme sont choisies afin d'éviter les conséquences négatives⁶⁷.

Les entretiens ont montré l'importance particulière de se concentrer sur les normes religieuses et coutumières ainsi que sur les mécanismes judiciaires qui font partie de la vie communautaire. Celles-ci varient énormément, y compris selon le sexe, et donc les généralisations doivent être évitées. Pourtant, elles doivent être bien comprises car elles façonnent les pratiques d'héritage, le mariage et autres domaines de la vie communautaire et familiale, avec un effet sur la répartition du pouvoir et des ressources entre les hommes, les femmes, les garçons et les filles⁶⁸. La programmation du RESILAC pourrait directement intégrer une compréhension de ces pratiques afin d'assurer des activités plus significatives qui se rapportent aux réalités vécues des bénéficiaires. Une autre préoccupation soulevée est la compréhension des normes relatives aux coutumes du mariage local, y compris la dynamique des familles polygames et les pressions sur les jeunes femmes qui ne sont pas mariées. Ces préoccupations sont également pertinentes pour les bénéficiaires.

4. Quatrième méthode de travail proposée : travailler avec des indicateurs basés sur les résultats comme mesures d'efficacité

Bien que les méthodes de travail et de processus ne soient pas fortement décrites dans les documents de programme qui guident cette étude, les entretiens ont révélé un aperçu de la manière dont les exécutants s'engagent à comprendre et à quantifier le changement. Les personnes interrogées avaient des opinions divergentes sur la pertinence des indicateurs à ce stade du projet. Certains, comme un responsable du S&E à Maroua, ont souligné l'utilité du cadre officiel et ont déclaré qu'il n'était pas nécessaire de s'en écarter jusqu'à présent⁶⁹. En revanche, un interviewé au Niger a mentionné que le fardeau des réunions et des exigences de rapport du cadre logique est lourd, et a suggéré que la réduction de certaines de ces activités puisse aider à faire progresser les objectifs du RESILAC plus efficacement.

Les indicateurs du RESILAC eux-mêmes ne peuvent pas être modifiés ou adaptés, mais le personnel S&E note qu'il peut faire des évaluations et des recommandations plus qualitatives sur la base des indicateurs existants.

Il appartient ensuite au personnel de niveau supérieur de déterminer quelles recommandations seront mises en œuvre⁷⁰. Une personne interrogée au Tchad a mentionné un autre point de vue selon lequel le RESILAC est finalement assez rigide, affirmant que s'adapter librement

⁶⁶ CARE, ACF, Yaoundé, Cameroun, 19.06.19.

⁶⁷ CARE, ACF, Yaoundé, Cameroun, 19.06.19.

⁶⁸ Bénéficiaire du RESILAC, Diffa, Niger, 07.07.19

⁶⁹ Responsable S&E, Maroua, Cameroun, 1.08.19.

⁷⁰ Responsable S&E, Maroua, Cameroun, 1.08.19.

au contexte « sera difficile » et que le cadre logique est « flexible en théorie, mais en pratique, c'est plus compliqué ». Elle a ajouté qu'il est difficile de justifier les finances avec tous les changements des résultats, des indicateurs et des objectifs⁷¹. Cela fait écho à la préoccupation plus large dans le programme d'approche adaptative et politiquement informée, préoccupation sur le fait que les mesures quantitatives de l'impact et des résultats qui prévalent dans les systèmes de notification risquent de passer à côté des caractéristiques plus nuancées du changement lié au processus, et de la façon dont elles varient inévitablement au niveau sous-national.

9.2 - Le PNDP dans l'extrême nord

Efficacité du soutien de genre du PNDP : notes du terrain.

L'intégration du genre dans le PNDP a été renforcée, mais il n'est pas certain que cela ait été substantiellement intégré dans la mise en œuvre, que ce soit pour sa valeur intrinsèque ou instrumentale. Un informateur a noté que le « PNDP genre » était une réponse réactive aux pressions externes, plutôt qu'un engagement réfléchi avec la nature de la relation entre le sexe de la crise régionale. En même temps, la décision d'intégrer le genre dans le PNDP a créé des structures d'opportunité pour commencer à réfléchir de manière plus critique sur la façon de rendre le PNDP plus sensible au genre au fil du temps. Le défi semble résider dans le fait que la mise en œuvre s'en tienne aux exigences sensibles liées au genre des quotas formels. Dans le cadre du processus de mise en œuvre, il est démontré que les capacités sont sensibles au genre de manière plus nuancée, reflétant une prise de conscience plus large des normes de genre et des complexités, y compris la façon dont elles varient d'une communauté à l'autre.

Il existe un risque qu'une telle nuance soit encore sous-développée et reste dans le domaine de la désagrégation des données par sexe plutôt que l'engagement stratégique pour faire avancer le changement transformateur pour l'égalité des sexes ou les relations entre les sexes. Un informateur a noté que le personnel du PNDP sur les questions de genre peut encore reproduire des méthodes de travail rigides qui respectent le cadre logique plutôt que d'être plus adaptable au contexte. Cela concerne non seulement les compétences et les capacités liées aux approches tenant compte du genre, mais plus généralement la capacité de travailler de manière adaptative et informée sur le plan politique. Dans le même temps, le PNDP a également été caractérisé comme ayant une capacité d'adaptation générale. Des exemples spécifiques d'adaptation ont été donnés lors des entretiens avec le personnel de HIMO. Ainsi, sur un chantier de construction au Cameroun, lorsque les femmes ont remarqué qu'elles pouvaient participer aux activités du site de différentes manières (ex. : en cuisinant ou en apportant de l'eau), leur inscription à l'activité a augmenté. Cela a aidé le projet à s'adapter. Il s'agit d'un processus qu'un informateur a appelé « une approche communautaire »⁷². Une autre personne interrogée a noté l'adaptation d'une activité de HIMO, qui nécessitait 70 bénéficiaires. L'équipe a finalement opté pour 100 bénéficiaires, ce qui lui a permis d'augmenter le nombre des femmes de 23% à 45%⁷³. Il y a également eu un effort pour s'adapter à des groupes d'âge plus pertinents.

Au Cameroun, il était initialement prévu de cibler les groupes âgés de 18 à 29 ans, mais après consultation avec les acteurs communaux qui craignaient que cela exclue les gens, le groupe cible a été étendu aux 18 à 46 ans⁷⁴.

⁷¹ Réfèrent, Pilier 1, N'Djamena, Tchad, 28.08.19.

⁷² CARE, ACF, Yaoundé, Cameroun, 19.06.19.

⁷³ Chef de projet, Pilier 2, Maroua, Cameroun, 26.07.19

⁷⁴ Chef de projet, Pilier 2, Maroua, Cameroun, 26.07.19

À cet égard, plusieurs entretiens ont souligné la nécessité de veiller à ce que la façon dont les quotas sont appliqués dans le travail HIMO soit ancrée dans une compréhension approfondie de la manière dont cela se déroulera spécifiquement dans la pratique : quelles conséquences peuvent en résulter au niveau de la communauté et des foyers, des entrepreneurs économiques et des dirigeants tenus de respecter le quota des 30%, et du risque de contrecoup ou de violence qui peut en résulter.

C'est pour cela que de nombreux informateurs ont mis l'accent sur des processus actifs et consultatifs par lesquels la sensibilisation et le mérite du quota peuvent être socialisées entre les acteurs concernés, ainsi que la sensibilisation aux risques de contrecoups et comment les atténuer.

Il y a des rapports contradictoires sur la question de savoir si l'inclusion des femmes dans le HIMO - institutionnalisée par le quota - avait un effet sur les niveaux de VBG, avec des histoires à la fois d'augmentation et de diminution des violences domestiques. Cela est évident dans les risques de contrecoups identifiés par les informateurs sur la VBG. Il y a notamment un désaccord, parmi les informateurs, pour savoir si travailler dans le cadre du HIMO expose les femmes à davantage de risque de VBG et violence domestique. Dans la première phase de HIMO du PNDP, il y a eu des cas de femmes travaillant sur les sites qui ont ensuite été battues par leur mari à la maison pour avoir participé au programme. CARE a appris à faire face à ce problème en étendant les campagnes de sensibilisation à tous les membres de la communauté, et pas seulement aux personnes impliquées dans le projet, ce qui a aidé à résoudre ce problème qui est maintenant très rare. Le risque de répercussion reste cependant encore important.

Considérations pour informer la mise en œuvre dans la pratique

Cette section rassemble les facteurs récurrents habilitants et contraignants qui ont fait surface dans le travail de terrain à travers les différents contextes qui pourraient être pertinents comme points d'entrée identifiés et méthodes de travail.

À ce stade précoce du RESILAC, la façon dont les informateurs conçoivent les théories sous-jacentes du changement et le rôle des programmes du RESILAC est conforme aux théories explicites du changement telles que définies dans les documents du programme. Dans le même temps, dans tous les pays, il est régulièrement fait mention de la nécessité de s'adapter aux contraintes spécifiques et aux fenêtres d'opportunité qui se présentent au niveau communautaire, notamment en raison de l'évolution des expériences de mise en œuvre. De plus, il ressort des entretiens avec les informateurs que, dans la pratique, l'adaptation au contexte sera inévitable, car les réalités des variations sous-nationales le dictent.

En ce qui concerne le Pilier 1, l'importance des activités de sensibilisation par le dialogue et l'engagement avec les femmes, les hommes et les dirigeants communautaires et religieux en tant que processus continu a été soulignée. Bien que travailler avec des groupes de femmes dans tous les piliers ait été souligné comme important, il a été noté qu'il n'est pas suffisant de travailler avec elles seulement. La participation des hommes et des gardiens des normes sociales aux activités est primordiale pour aborder les normes de genre. Il a été reconnu qu'il serait important de travailler avec des groupes de femmes et avec des groupes mixtes.

Les groupes de femmes permettent d'établir de la confiance et un sentiment de sécurité donnant la possibilité d'une discussion franche [Pilier 1].

Mais il a également été noté que la participation des hommes à l'écoute de la manière dont les femmes contribuent à la vie familiale et communautaire contribue à une appréciation plus critique de l'effet néfaste des inégalités fondées sur le sexe.

Au Niger, par exemple, la valeur des réunions initiales des groupes de discussion organisées par les organisations chargées de la mise en œuvre a été notée pour permettre des discussions séparées par sexe. Les femmes sont plus susceptibles de parler franchement si elles sont entre elles. Parallèlement, les hommes étant exposés à des informations sur la contribution des femmes à l'économie familiale et au temps consacré à des tâches économiques et autres, ils sont devenus plus sensibles aux injustices fondées sur le sexe.

En ce qui concerne le Pilier 2 et l'investissement dans l'autonomisation économique des femmes, il a été noté que la participation des maris est importante pour faciliter la participation des femmes au HIMO, soulignant la valeur à la fois pour la famille et la communauté. Obtenir le soutien des maris n'était pas nécessairement difficile et, en fait, dans certains cas, les maris encourageaient et inscrivaient leurs femmes à l'activité HIMO, car cela augmentait les revenus de la famille. L'accès des femmes à un revenu peut accroître leur indépendance, mais les variations nationales et sous-nationales sont importantes et doivent être prises en compte. Par exemple, au Cameroun, les femmes sont plus susceptibles d'être impliquées dans le commerce de détail qu'au Tchad (voir la section 2.1.1 pour plus de détails).

Au-delà de la valeur instrumentale de l'engagement économique des femmes pour la famille, il a été noté qu'il était essentiel de travailler avec les gardiens des normes sociales pour garantir une acceptation durable des femmes dans de nouveaux rôles de subsistance et d'investir dans le dialogue communautaire sur la VBG. Les chefs religieux et communautaires peuvent contribuer à socialiser de nouvelles croyances et attitudes sur les normes de genre dans la société. Le défi consiste à identifier et à nourrir les leaders du changement parmi les hommes et les femmes.

L'importance de la sensibilisation a été soulignée pour garantir que les interventions n'entraînent pas de conséquences imprévues. Les activités de sensibilisation doivent impliquer les hommes et les femmes dans la communauté, afin de réduire le risque de réaction violente et de résistance de la part des hommes et des dirigeants communautaires.

Il est important d'identifier les femmes leaders dans les espaces où elles existent et de créer des réseaux entre les organisations féminines naissantes. Cela fait écho à la base de données sur l'autonomisation des femmes qui confirme que les mouvements de femmes sont des leaders du changement concernant les relations entre les sexes. Dans la région du lac Tchad, cela nécessite à la fois de renforcer les capacités et de travailler avec des réseaux plus établis (quoiqu'encore naissants). Les exemples cités incluent le travail avec des femmes entrepreneurs (Cameroun) ou des femmes parajuristes actives, comme l'Association tchadienne des femmes juristes.

Recommandations

Dans notre présentation des recommandations (Tableaux 6 et 7), nous avons commencé par les défis. Travailler sur le genre est toujours difficile et nous pensons que le meilleur endroit pour commencer à faire des recommandations est de reconnaître qu'il existe de sérieux défis, dont certains ne peuvent qu'espérer contourner le problème. Nous reconnaissons également que la lutte contre les inégalités entre les sexes est une lutte à long terme, nous avons donc divisé nos recommandations en actions à court terme faciles à gagner et en actions à plus long terme et plus difficiles à réaliser. Étant donné que tout travail sur le genre comporte de graves risques, nous avons explicitement identifié ces risques et fait des suggestions sur la manière de les gérer.

Les défis	Actions immédiates (basées sur l'approche actuelle RESILAC et PNDP)	Actions sur le long terme (qui demandent un ajustement de l'approche RESILAC et PNDP)	Risques associés aux recommandations
Recommandations générales			
<p>1. De nombreux projets menés dans le cadre de RESILAC et PNDP ne visent pas à changer positivement les relations entre les sexes.</p>	<p>Concevoir des théories du changement pour les projets en cours afin de saisir la manière dont les activités ont déjà un impact sur les relations entre les sexes. Explorer de manière concrète comment les stratégies actuelles peuvent être ajustées pour intégrer plus explicitement un impact sur les relations entre les sexes. Cela devrait contribuer à informer les activités en cours.</p>	<p>Se concerter avec les conseillers de projet pour explorer comment les stratégies et activités actuelles peuvent être ajustées de manière à augmenter considérablement l'impact sur les relations entre les sexes d'une manière positive. Faire de la place pour développer de nouvelles stratégies au sein du RESILAC et du plan PNDP, en particulier si les conseillers du projet identifient les opportunités stratégiques.</p>	<p>Au cours des concertations, il est possible que les conseillers proposent de très petits ajustements à leurs activités en cours pour éviter d'avoir à apporter de grands changements à leur projet et à la planification du suivi. Il sera important que les coordinateurs régionaux soutiennent les grands changements dans les stratégies et les activités du projet en fournissant des exemples de ce à quoi ressemble une véritable adaptation de la stratégie, en mettant à disposition les ressources nécessaires pour effectuer ces changements stratégiques et en présentant les conseillers qui décident de faire de grands changements.</p>
<p>2. Une attention limitée est actuellement accordée aux vulnérabilités spécifiques des pays en matière de conflit / violence / changement climatique, etc., et à la manière dont celles-ci ont impact différent selon genre. Cela est particulièrement important compte tenu de l'énorme variation de la façon dont cela se joue au niveau sous-national. Inciter une adaptation spécifique</p>	<p>Inclure l'AEP basée sur le genre et l'analyse des conflits dans les interventions en cours. Les analyses devraient explicitement décomposer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vulnérabilités spécifiques au pays face aux conflits, à la violence et au changement climatique 	<p>Pour tout nouveau projet, une analyse comparative entre les sexes et une AEP doit être effectuée et utilisée pour informer la TdC.</p>	<p>Un défi majeur que les donateurs ont rencontré avec les AEP est que, à moins que l'analyse ne soit fondée sur des problèmes, elle peut être de trop haut niveau et se concentrer sur des structures que le programme n'est pas en mesure d'influencer. L'analyse doit être axée sur les problèmes que le programme tente de résoudre. Un défi plus large est de savoir si l'AFD (comme c'est le cas pour tous les donateurs) s'oriente sur le plan organisa-</p>

<p>au niveau pays et au niveau sous-national est important.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - De quelle manière spécifique celle-ci sont basées sur le genre - Tenir compte des énormes variations sous-national en termes de vulnérabilités générales et spécifiques selon le genre de ces problèmes <p>Les informations tirées de cette analyse en cours devraient également intégrer, à la suite des résultats, la façon dont la programmation doit s'adapter à ces réalités.</p>		<p>tionnel pour récompenser / encourager le type d'approches adaptatives et sensibles au genre que nécessiterait la mise en œuvre des résultats d'une AEP axée sur le genre.</p>
<p>3. Actuellement, les activités qui ont un impact sur les relations entre les sexes dans le PNDP sont davantage axées sur l'autonomisation économique plutôt que sur l'autonomisation politique. Dans le cadre du RESILAC, il est prévu des activités sur la violence basée sur le genre (VBG) et des comités de femmes au niveau communautaire (financés par le DFID). Les comités de femmes au niveau communautaire pourraient être plus ambitieux pour vraiment investir dans l'autonomisation politique des femmes.</p>	<p>Rechercher les moyens par lesquels les femmes peuvent utiliser leur pouvoir économique accru, acquis en participant à des activités génératrices de revenus, comme HIMO, pour accroître leur pouvoir politique. Nous pouvons voir à partir de l'analyse de la section 2 que l'inclusion des femmes dans les comités de prise de décision est plus efficace lorsque c'est dans un domaine que les femmes connaissent (par ex. points d'eau). En travaillant sur des chantiers de construction, les femmes pourraient avoir la possibilité de participer à des comités liés aux infrastructures routières ou aux infrastructures communautaires.</p>	<p>Pour la stratégie à long terme, il est important de reconnaître que la plupart des femmes de la région du lac Tchad n'ont pas les compétences et le savoir-faire pour influencer les processus politiques au niveau local. Une formation de base en alphabétisation et en numératie est nécessaire. Il y a eu quelques modèles réussis de classes locales dirigées par des ONG au Niger. Par exemple, <i>World Vision</i> et <i>Mari Stops International</i> ont organisé des « Ecoles de Maris » ou, en haoussa <i>Makarantan Mai Gida</i>, pour sensibiliser à la planification familiale. Au début, les gens étaient très réticents à participer, mais finalement les hommes et</p>	<p>Le risque d'investir dans l'autonomisation politique est qu'il s'agit souvent d'un processus lent avec peu de changements tangibles immédiats dans les relations entre les sexes. Les résultats pourraient être moins concrets que ceux qui peuvent être atteints grâce à des projets axés sur l'autonomisation économique. Dans le même temps, il est possible de développer des indicateurs permettant de suivre l'autonomisation politique, tels que : des changements dans la présence des femmes dans les espaces de prise de décision au niveau communautaire (tout en ne fixant pas de quotas fermes là où cela n'est pas politiquement plausible); ou le suivi des décisions au niveau communautaire qui sont bénéfiques pour les femmes.</p>

	<p>En ce qui concerne les activités planifiées financées par le DFID, il sera important d'explorer les questions spécifiques du pouvoir politique sur lesquelles les comités de femmes au niveau communautaire peuvent travailler (par ex. accroître l'accès des femmes à la terre). Une possibilité à explorer serait de voir si les comités pourraient organiser des échanges de terres entre les femmes qui ont déménagé dans d'autres villages de naissance.</p>	<p>les femmes y ont participé. Il peut être possible de s'appuyer sur ce modèle pour introduire des compétences de base en lecture, écriture et calcul afin d'aider les femmes à acquérir les compétences nécessaires pour participer aux forums locaux de prise de décision. Au Tchad, plusieurs OSC locales s'emploient à améliorer l'alphabétisation des femmes. De la même manière, il sera préférable de s'appuyer sur les structures existantes au Tchad et au Cameroun.</p>	
<p>4. Nous savons que les autonomisations économique et politique se renforcent mutuellement, sachant que l'autonomisation politique doit concerner non seulement la voix dans la sphère publique, mais aussi dans la sphère privée (espace domestique) et l'espace de travail. Mais cela n'a pas encore été bien développé dans le PNDP et le RESILAC. Par exemple, bien que les activités de sensibilisation communautaire de CARE dans le PNDP contiennent des modules sur l'émancipation politique des femmes, elles ne sont pas explicitement liées au travail HIMO et ne reconnaissent pas les opportunités (et</p>	<p>Plus l'AFD peut inciter à une réflexion stratégique sur plusieurs piliers, mieux c'est. Le personnel pourrait utiliser les ressources pour faciliter les échanges entre pairs aux niveaux des localités, sous-national et national et entre les pays, mais aussi entre les piliers, regroupant les organismes d'exécution et les bénéficiaires de première ligne. En particulier, il sera important de relier les activités bien avancées qui mettent l'accent sur l'émancipation économique des femmes avec les activités qui mettent l'accent sur l'émancipation politique des femmes. Il pourrait être utile, dans un premier temps, de travailler avec les</p>	<p>À long terme, l'AFD pourrait réfléchir à la manière de relier les activités économiques et politiques dans la stratégie globale, et dans le RESILAC en particulier. Il sera important que la formation sur le genre mise en place pour les comités de village (RESILAC) et les organisations de soutien locales / OAL (PNDP) abordent les expériences d'autonomisation économique, et relie cela au soutien de la voix publique des femmes dans la communauté. Tout au long, s'assurer que le point focal genre travaille stratégiquement à travers les piliers, pour tirer le meilleur parti des synergies émergentes.</p>	<p>Il est possible que, si davantage de liens sont établis entre les activités axées sur l'autonomisation économique et celles axées sur l'autonomisation politique, les organisations de femmes ne travaillant auparavant que sur des questions politiques commencent à s'impliquer dans la prestation d'activités d'autonomisation économique pour les donateurs (formation sur les moyens de subsistance, microcrédit, etc.) ce qui les éloignerait de leur agenda politique. Risque que les organisations féminines à vocation politique soient « utilisées comme projet ». Si les programmes vont travailler sur les autonomisations politique et économique de manière liée, cela nécessite</p>

<p>les risques) que cela représente pour les femmes et les filles.</p>	<p>femmes pour entreprendre une analyse au niveau très local afin de comprendre de quelle manière l'autonomisation économique accrue des femmes (par le biais de HIMO par exemple) leur ouvre un espace politique (par exemple, les femmes peuvent-elles utiliser leurs gains pour acheter un terrain ?). De même, de quelle manière l'activité politique des femmes ouvre-t-elle des opportunités économiques (par exemple, en participant aux comités du CVG, les femmes construisent-elles des réseaux économiques ?). Comprendre comment les femmes vivent les liens entre les sphères politiques et économiques et les opportunités que celles-ci offrirait serait alors une base pour construire une programmation.</p>	<p>Documenter et surveiller les activités, identifier les fonctionnalités du « processus » qui fonctionnent, les leçons à tirer des « échec ». Socialiser cela à tous les niveaux de la programmation grâce à des activités d'apprentissage intégrées structurées, à travers des activités répétées. Prévoir des activités d'échange entre pairs à long terme.</p>	<p>que le personnel du programme possède une expertise dans les deux domaines et une compréhension de la façon dont ces domaines s'interconnectent. La combinaison de l'autonomisation économique et politique des femmes est puissante. Par exemple, si les femmes participant au HIMO commencent à acheter des terres, cela pourrait être ressenti comme menaçant par les membres masculins de la communauté. Il pourrait y avoir un contrecoup sous la forme d'actions visant à empêcher la vente de terres aux femmes (pour des raisons morales, juridiques et économiques).</p>
<p>5. À partir de l'exercice de cartographie, il était clair que le genre était beaucoup mieux intégré dans le programme de protection avec des résultats de genre souvent spécifiés. En revanche, dans les programmes de consolidation de la paix / sécurité et de développement économique, l'égalité des sexes n'était pas aussi intégrée dans la stratégie et les activités du programme.</p>	<p>Au sein du RESILAC, il existe une intention explicite d'investir pour résoudre les problèmes de protection et de sécurité liés à la VBG (avec un financement du DFID). Cela représente une opportunité pour l'AFD de travailler sur la connexion des mesures de protection avec la programmation du secteur de la sécurité, qu'elle soit financée par l'AFD ou par d'autres, de manière à lutter plus efficacement contre les vulnérabilités à la VBG.</p>	<p>Si les programmes vont encourager les survivants de la VBG à se présenter pour signaler / rechercher des services, il doit y avoir un travail intensif avec les parties prenantes telles que la police / les acteurs de la sécurité / les services médicaux, etc., ainsi qu'avec les communautés. Il sera également important de travailler avec les gardiens des normes sociales pour examiner</p>	<p>Donner la parole aux survivantes de la VBG peut augmenter le risque que l'on fasse honte publiquement à ces femmes ou qu'elles soient maltraitées. Il sera important de travailler avec les organisations ou groupements de femmes existants pour renforcer leur capacité à travailler avec les survivantes de la VBG et à plaider en faveur des questions de VBG. Au cours de l'exercice de cartographie, nous avons rencontré un certain nombre d'ONG camerounaises expérimentées</p>

	<p>Par exemple, le travail sur la VBG et la fourniture d'un soutien au bien-être psychosocial devraient aborder les questions de protection et de sécurité, et également soutenir la possibilité de donner la parole aux survivantes de la VBG. Il sera important de faire la distinction entre les modèles de VBG intégrés et les vulnérabilités qui sont exacerbées par Boko Haram, les conflits et les flux de personnes. Bien que ceux-ci soient bien sûr interconnectés, il est clair que la crise dans la région aggrave les vulnérabilités à la violence basée sur le genre. La programmation devra être ajustée pour répondre à l'évolution des défis de sécurité liés à la crise et à l'impact selon le genre de cette situation.</p>	<p>les croyances locales sur la manière de renforcer la sécurité des femmes. Il faudra peut-être un dialogue structuré à ce sujet pour interroger les hypothèses sur la meilleure façon d'assurer la sécurité des femmes.</p>	<p>dans le travail avec les victimes de VBG (par exemple ALVF).</p>
<p>6. Dans l'exercice de cartographie, nous avons trouvé plusieurs exemples de projets susceptibles de faciliter l'émancipation des femmes mais dont l'impact était limité par les croyances du personnel des ONG qui dirigeait les projets. Il y avait des exemples d'initiatives demandées par les femmes, comme une formation en soudage et en plomberie dans le cadre d'un projet AGR, mais qui ont été rejetées au motif</p>	<p>Il est déjà prévu de renforcer les capacités de tout le personnel du RESILAC en matière de genre. Cela devrait être étendu à tous les partenaires travaillant sur le RESILAC et le PNDF. Cependant, l'expérience a montré que le renforcement des capacités et la formation sur le genre ne suffisent pas. Il doit y avoir des incitations institutionnelles qui récompensent le personnel qui donne la priorité à</p>	<p>Recruter des femmes et des hommes réellement intéressés par l'autonomisation économique et politique des femmes. Permettre des modalités de travail flexibles afin que les femmes puissent gérer leurs responsabilités professionnelles et domestiques.</p>	<p>Les incitations qui sont introduites pour promouvoir un changement de comportement au sein du RESILAC et le personnel des organisations partenaires pourraient se transformer en un exercice de case à cocher. Vérifier l'effet des nouvelles incitations et rechercher les incitations perverses qui peuvent avoir été créées par elles.</p>

<p>que ces activités ne convenaient pas aux femmes.</p>	<p>l'amélioration des relations entre les sexes dans leurs projets. Encourager les ONG chargées de la mise en œuvre à introduire des incitations institutionnelles pour le personnel afin de promouvoir des relations positives entre les sexes et à les inclure dans leurs exigences pour l'élaboration des rapports.</p>		
<p>7. Les mécanismes de réclamations et les systèmes de retours / plaintes des bénéficiaires ne sont actuellement pas adaptés aux besoins et aux risques spécifiques auxquels les femmes sont confrontées, y compris les risques que le programme peut créer pour les femmes et les filles, comme la VBG. Le fait que les femmes soient souvent plus à l'aise pour se plaindre à d'autres femmes est bien connu mais n'est pas encore intégré au programme.</p>	<p>Cela devrait être approfondi, de même que les mesures d'atténuation des risques de VBG actuellement examinées par la Banque mondiale sur le PNPD car, pour le moment, le personnel estimait que le système « ne convenait pas aux plaintes pour VBG ». Il est important que le PNPD dispose d'un mécanisme formel de réclamations pour faire face à ce risque. Même avec des plaintes non liées à la VBG, des améliorations pourraient être apportées et cela a été noté lors des entretiens. Une solution envisageable a été d'adapter le numéro sans frais ou l'escalade au chef de la communauté / du village pour disposer à la place d'un système de plaintes alternatif géré par une organisation de la société civile spécialisée sur les femmes.</p>	<p>Dans le cas de VBG, les unités intégrées qui fournissent des services de prévention, d'hébergement, de protection, de traitement et de soutien à la justice (lorsque cela est plausible) représentent une option pour traiter les multiples facteurs pertinents.</p>	<p>Comme pour les autres initiatives recommandées qui impliquent de faire entendre la voix des femmes, il existe un risque que ces femmes soient ciblées et qu'on leur fasse honte publiquement. Pour gérer ce risque, s'assurer que les plaignantes reçoivent un soutien et des informations sur les options qui ne les mettront pas en danger. Les unités intégrées qui visent à fournir un abri, une protection, un traitement et un soutien judiciaire offrent des options et devraient aider la survivante à envisager des choix.</p>

Recommandations spécifiques au RESILAC, par pilier			
<p>Sous le Pilier 1 : Soutien psychosocial - Il s'est avéré difficile d'accéder aux femmes dans les espaces publics. Bien que le projet ait réussi à accéder aux hommes par le biais des mosquées, il s'est avéré plus difficile d'accéder aux femmes.</p>	<p>Les femmes étaient accessibles par le biais de structures qui n'étaient pas nécessairement visibles publiquement, par ex. associations féminines, groupements et fadas féminines. Cela sera possible au sein du P1 du RESILAC, où, grâce au financement du DFID, l'objectif est de créer des comités de village qui se concentreront sur la lutte contre les inégalités fondées sur le sexe (CVG). Le RESILAC investira également dans le développement des capacités de ces comités.</p>	<p>À plus long terme, le RESILAC pourrait faciliter les visites d'échange entre les associations et groupements ayant participé au programme psychosocial pour rehausser leur statut dans les communautés. Les femmes qui ont participé au soutien psychosocial pourraient être formées à la sensibilisation et identifier d'autres femmes dans leurs communautés qui ont droit à un soutien.</p>	<p>Il existe un risque que ces stratégies n'aboutissent qu'à l'accès à certaines femmes déjà impliquées dans ces espaces (ex: membres d'associations). Il faut garantir l'accès à toutes les catégories de femmes, y compris les plus vulnérables qui ne sont pas impliquées dans ces institutions / espaces existants.</p> <p>Pour la recommandation à plus long terme, il pourrait y avoir un risque à demander aux femmes de consacrer beaucoup de temps à l'échange de visites, à la sensibilisation d'autres femmes, etc. Est-ce réaliste ? Qu'est-ce que cela signifie pour leur charge de travail actuelle ?</p> <p>Risque de manque de durabilité. Il sera essentiel d'intégrer les activités dans les structures et processus existants.</p> <p>L'accès au soutien psychosocial peut être stigmatisé dans certaines communautés. Cela devrait être étudié plus en détails.</p>
<p>Il est ressorti clairement des entretiens qu'il y avait des idées fausses sur l'autre sexe chez les hommes et les femmes. Bien que le contexte exige que des consultations soient menées avec</p>	<p>En plus des groupes exclusivement féminins/ masculins il serait utile d'organiser des sessions mixtes. Ces dernières pourraient être structurées pour permettre aux femmes et aux hommes de partager leur point de vue. Ceci est prévu dans</p>	<p>Il pourrait être utile de soutenir les institutions locales existantes pour développer des mécanismes de dialogue régulier entre les sexes (par exemple, des réunions régulières entre les représentants des associations de femmes et les</p>	<p>Il y a un risque que les hommes dominent ces espaces et que les femmes ne se sentent pas capables de parler librement ou de soulever des questions plus difficiles. Cela peut être quelque peu atténué en travaillant d'abord avec des groupes non mixtes.</p>

<p>des groupes exclusivement féminins, le dialogue entre les deux sexes est important pour permettre aux hommes de comprendre le point de vue des femmes.</p>	<p>la composante du RESILAC financée le DFID. Pour soutenir le dialogue entre les sexes, il est également important de veiller à ce que la pluralité des voix des femmes et des hommes soit représentée. Les femmes et les hommes jeunes et de statut inférieur devraient être inclus de manière à leur offrir une véritable opportunité de faire entendre leur voix.</p>	<p>hommes des villages, etc.). Cela pourrait s'appuyer sur les sessions mixtes qui sont suggérées comme une recommandation à court terme. Il faudrait créer quelque chose de plus durable et intégré dans les institutions locales et les processus de prise de décision. Pour que cela fonctionne et se poursuive, il faudrait qu'il soit conçu comme étant conforme aux systèmes de dialogue et de prise de décision traditionnels, en y ajoutant de la valeur, et non comme quelque chose d'imposé de l'extérieur. Toute programmation visant à soutenir et à institutionnaliser le dialogue entre les sexes devrait impliquer le renforcement des capacités des femmes impliquées à identifier et exprimer leurs préoccupations, développer un programme commun et identifier les opportunités et les stratégies d'influence, etc.</p>	<p>Les femmes pourraient ainsi préparer leurs idées et leurs messages avant de les discuter avec les hommes. Les hommes, quant à eux, pourraient être sensibilisés au but de la réunion, à la validité de l'écoute des points de vue des femmes, etc. Il existe également un risque que ces espaces de dialogue soient dominés par des hommes et des femmes de statut / âge supérieur. Il est important d'inclure des femmes plus jeunes et de statut inférieur dans ces réunions. Et d'utiliser des méthodologies de facilitation qui donnent à chacun la possibilité de s'exprimer. Il y a un risque que ce ne soient que des espaces de discussion et n'entraînent aucun changement concret dans la vie des femmes. Pour atténuer ce risque, il est important que les femmes impliquées soient soutenues pour développer un programme commun et des priorités claires qu'elles souhaitent faire avancer à travers de tels dialogues.</p>
---	---	--	---

<p>Sous le Pilier 2 : Alors que les femmes utilisent des stratégies pour accroître leur accès et influencer les sphères économiques et politiques (telles que le recours à des intermédiaires sur le marché aux bestiaux pour leur permettre de vendre leur bétail), aucun projet ne vise à soutenir ces stratégies.</p>	<p>Accroître le soutien aux organisations de femmes et leurs capacités de mobilisation / sensibilisation dans les activités du RESILAC financées par le DFID⁷⁵. Il y a une intention de relier les efforts de mobilisation entre les niveaux sous-national et national. Cela doit être développé davantage et interconnecté avec les interventions des piliers 1 et 2, afin de garantir qu'elles ne deviennent pas des processus isolés.</p> <p>Dans le cadre de la partie financée par le DFID, il existe un plan pour soutenir l'accès des femmes à la terre. Il sera important de s'appuyer sur les stratégies que les femmes utilisent déjà pour accéder à la terre et de les soutenir.</p>	<p>À plus long terme, il serait utile d'investir dans une analyse des principaux espaces économiques et politiques auxquels les femmes veulent / doivent accéder, ainsi que leurs opportunités et points d'entrée pour le faire. Cela pourrait être intégré dans l'AEP et serait entrepris avec les femmes elles-mêmes dans un processus participatif. Des stratégies de recherche d'accès à ces espaces seraient alors développées avec les femmes. Il pourrait être intéressant de tester et de documenter les différentes façons dont les femmes cherchent à tirer parti des points d'entrée et à accéder à l'espace politique / économique, et ce qui fonctionne.</p> <p>Identifier les champions du changement parmi les leaders communautaires (bien qu'ils ne soient pas toujours présents) et, en utilisant les résultats de l'analyse ci-dessus, travailler de manière politiquement stratégique avec ces champions du changement.</p>	<p>Travailler pour soutenir directement les stratégies des femmes afin d'avoir plus d'accès à l'espace économique et politique pourrait provoquer une réaction brutale des hommes de la communauté.</p> <p>S'engager avec les membres de la famille des femmes impliquées dans ces projets, en expliquant ce qu'ils sont et leur valeur pour la famille / communauté au sens large.</p> <p>Relier le travail autant que possible aux structures / espaces existants, plutôt que d'en créer de nouveaux qui peuvent être considérés comme des impositions extérieures.</p> <p>Faire participer les chefs traditionnels / communautaires pour donner une légitimité aux efforts visant à autonomiser les femmes.</p>
---	--	---	--

⁷⁵ Il existe quelques exemples de projets qui ont soutenu les efforts des femmes pour accéder aux sphères politiques et économiques grâce à des stratégies de soutien qu'elles utilisaient déjà, comme : <https://www.ecbproject.org/system/files/content/resource/files/main/Challenging%20the%20Customary%20Divide%20SIWPSAN%20Project.pdf>;

<p>Nous avons constaté qu'il existe un risque potentiel que, lorsque les femmes sont sélectionnées pour participer au HIMO, leur mari se sente émasculé, ce qui peut entraîner une augmentation de la violence domestique.</p>	<p>CARE Cameroun a reconnu ce risque et a réagi en menant une campagne de sensibilisation. Cette initiative doit être déployée au Tchad et au Niger.</p>	<p>À plus long terme, l'AFD pourrait envisager de présenter les femmes qui participent au HIMO dans les journaux locaux et dans les programmes de radio, en soulignant les avantages que les femmes qui travaillent peuvent apporter à la vie de leur famille.</p>	<p>Le risque du programme de sensibilisation est que les hommes puissent reconnaître rationnellement la valeur que la participation des femmes au programme apporte mais moralement et émotionnellement, ils le trouvent toujours problématique. Assister à une séance de sensibilisation ne changera peut-être pas d'avis. L'AFD doit suivre attentivement s'il y a une augmentation de la violence domestique dans les ménages où les femmes participent au HIMO.</p>
--	--	--	---

<https://swnepal.com.np/project/mid-term-evaluation-of-strengthening-implementation-of-the-womenpeace-and-security-agenda-in-nepalsiwpsan>

http://www.rupantar.org/index.php?option=com_content&view=article&id=92&catid=14&Itemid=272

<https://ext.d-nsbp-p.admin.ch/NSBExterneStudien/externestudien/466/it/1825.pdf>

<p>Sous le Pilier 4: S'assurer que les données du Suivi, évaluation et apprentissage (SEA) sont réinjectées dans le programme pour améliorer les performances.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer l'apprentissage et documenter les expériences de mise en œuvre pour identifier ce qui fonctionne dans les différents espaces sous-nationaux. Cela devrait être au cœur du Pilier 4. • Sur la base de l'apprentissage intégré, incorporer des mécanismes pour soutenir l'itération et la réorientation des activités si nécessaire, au niveau sous-national, étant entendu que la variation sous-nationale est importante. • Il sera important de documenter et de suivre les leçons apprises. 	<p>Conformément aux enseignements tirés de l'apprentissage adaptatif, le pilier 4 de toutes les activités doit étayer l'apprentissage et documenter la manière dont les interventions du RESILAC contribuent au changement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cela nécessite d'investir dans l'apprentissage continu et la documentation • Créer des incitations / exigences au sein des interventions pour démontrer comment l'apprentissage informe l'adaptation des activités au cours de la vie du programme • Investir dans le partage des connaissances et l'examen par les pairs entre les sites 	<p>Le personnel du programme est habitué / incité à intégrer la bonne exécution des activités dans leur rapport, plutôt que de poser des questions critiques sur ce qui a été appris et ce qui aurait pu être mieux fait. Cela peut être un changement de mentalité difficile à demander au personnel. Le SEA est considéré comme une charge supplémentaire sur le temps du personnel, Ceci doit être pris en compte et des ressources supplémentaires doivent être fournies. Le personnel du programme confond la modification des programmes avec une véritable adaptation de la stratégie pour réaliser le changement. Pour que l'équipe du programme travaille de manière ciblée et adaptative sur l'apprentissage, d'autres parties de l'organisation et ses systèmes (par exemple, les achats, les finances, etc.) doivent soutenir cela. Par conséquent, un changement organisationnel plus large est nécessaire au-delà de l'équipe du programme.</p>
---	--	---	---

Références bibliographiques

- Advocates for Human Rights. 2014. 'Submission on the Rights of Women in the Republic of Cameroon – Shadow Report'. http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/TreatyBodyExternal/Countries.aspx?CountryCode=CMR&Lang=EN.
- Anderson, Steve, and Marie Monimart. 2009. 'Recherche Sur Les Stratégies d'adaptation Des Groupes Pasteurs de La Région de Diffa, Niger Oriental'. IIED.
- Baïwong Djibergui Amane, Rosine. 2016. 'Violence a l'égard Des Femmes. Etude Documentaire et Analyse Des Violences Subies Par Les Femmes Au Tchad'. Intermom - Oxfam.
- Benoudji, Colette, Virginie Le Masson, and Erlande Fanord. 2018. 'Resilience. Rapport Final Pour Le Projet Trust Fund Au Tchad'. Reste-Trust Fund.
- Bloom, Mia, and Hilary Matfess. 2016. 'Bloom, Mia and Hilary Matfess. "Women as Symbols and Swords in Boko Haram's Terror," Prism 6, No. 1 (2016): 105-121'. *Prism* 6 (1): 105–21.
- Committee on the Elimination of Discrimination against Women. 2014. 'Concluding Observations on the Combined Fourth and Fifth Periodic Reports of Cameroon'. http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/TreatyBodyExternal/Countries.aspx?CountryCode=CMR&Lang=EN.
- Cooper, Barbara. 2010. 'Secular States, Muslim Law and Islamic Religious Culture: Gender Implications of Legal Struggles in Hybrid Legal Systems in Contemporary West Africa'. *Droit et Cultures* 59 (1): 97–120.
- DFID. 2012. 'Gender in Nigeria Report 2012: Improving the Lives of Girls and Women in Nigeria'. London.
- DHS. 2014. 'Nigeria Demographic and Health Survey 2013'. National Population Commission.
- HEA Sahel. 2014. 'Profil de Référence de l'économie Des Ménages Ruraux de La Zone de Cultures de Poivron de La Komadougou à Diffa/Niger'.
- Hudson, Valerie M., and Hilary Matfess. 2017. 'In Plain Sight: The Neglected Linkage between Brideprice and Violent Conflict'. *International Security* 42 (1): 7–40. https://doi.org/10.1162/ISEC_a_00289.
- International Crisis Group. 2016. 'Nigeria: Women and the Boko Haram Insurgency'. International Crisis Group. <https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/nigeria/nigeria-women-and-boko-haram-insurgency>.
- . 2019. 'Facing the Challenge of the Islamic State in West Africa Province'. 273.
- Kang, Alice. 2015. *Bargaining for Women's Rights. Activism in an Aspiring Muslim Democracy*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Lagoutte, S. 2014. 'Dissolution of Marriage, Legal Pluralism and Women's Rights in Francophone West Africa'. Danish Institute for Human Rights, Bamako.
- Maiga, D. 2011. 'Genre et Migration Au Niger'. Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI): European University Institute. http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/15593/CARIM_ASN_2011_08.pdf.
- Matfess, Hilary. 2017. *Women and the War on Boko Haram*. London: Zed Books.

- McCullough, Aoife, and Vidya Diwakar. 2019. 'Resilience and Sustainable Poverty Escapes in Niger'. London: Overseas Development Institute.
- McCullough, Aoife, Abdoutan Harouna, and Hamani Oumarou. 2016. 'The Political Economy of Voter Engagement in Niger'. Briefing. London: Overseas Development Institute.
- McCullough, Aoife, Mareike Schomerus, and Abdoutan Harouna. 2017. 'Trajectories of Radicalisation in Agadez'. Overseas Development Institute.
- Ministère de la Justice. 2019. 'RAPPORT NATIONAL D'EVALUATION DES VINGT CINQ (25) ANS DE MISE EN OEUVRE DE LA DECLARATION ET DU PROGRAMME D'ACTION DE BEIJING'.
- Ministère de la Santé Publique, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale. 2014. 'Rapport National d'Evaluation Des 20 Ans de Mise En Oeuvre Des Recommandations Du Programme d'Action de Beijing'. http://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Beijing20/NationalReviews/natl_review_chad_-_fre.pdf.
- Musawah. 2009. 'Home Truths: A Global Report on Equality in the Muslim Family'. Sisters in Islam.
- National Population Commission. 2014. 'Nigeria Demographic and Health Survey 2013'. Rockville: ICF International.
- OCDE. 2019a. 'Social Institutions and Gender Index Cameroon'. OECD Development Centre.
- . 2019b. 'Social Institutions and Gender Index Chad'. Development Centre.
- Olawoye, J.E, F.O. Omololu, Y Aderinto, I Adeyefa, D Adeyemo, and B Osotimehin. 2004. 'Social Construction of Manhood in Nigeria: Implications for Male Responsibility in Reproductive Health'. *African Population Studies* 19 (2): 1–20.
- Pepper, Analee, Stephanie Brunelin, and Simon Renk. 2017. 'Genre et Marchés Dans La Région Du Bassin Du Lac Tchad'. VAM Etude Genre et Marchés #2. Dakar: Programme Alimentaire Mondial.
- Platte, Editha. 2012. *Kanuri Women of Borno (Nigeria): Perspectives from the Little Kingdom of Musune*. Maidaguri.
- Rangé, Charline. 2016. 'Multi-Usage Des Ressources et Mobilités : L'intensification Dans Une Zone Humide Sahélienne. Le Lac Tchad vu Par Sa Fenêtre Camerounaise. Agriculture, Économie et Politique.' AgroParisTech.
- République du Cameroun. 2019. 'RAPPORT DE L'ETAT DU CAMEROUN AU TITRE DU 25e ANNIVERSAIRE DU PROGRAMME ET DE LA PLATEFORME D'ACTION DE BEIJING'.
- République du Niger. 2012. 'Initiative 3N Pour La Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Le Développement Agricole Durables'. http://www.reca-niger.org/IMG/pdf/STRATEGIE_ADOPTE-18_AVRIL2012_VF.pdf.
- Seignobos, Christian. 2015a. 'Boko Haram and Lake Chad. An Extension or a Sanctuary? Christian Seignobos De Boeck Supérieur | « Afrique Contemporaine » 2015/3 No 255 | Pages 89 - 114'. *Afrique Contemporaine* 3 (225): 89–114.
- . 2015b. 'Les populations Du Lac Tchad: Un Patchwork Ethnique Complexe et Mouvant'. Edited by G Magrin, J Lemoalle, and R Pourtier. *Atlas Du Lac Tchad, Passages*, , no. 183: 70–73.
- Sherif, E. 2013. 'Women's Political Participation in the Sahel Region'. Geneva: Centre for Humanitarian Dialogue.

Tipilda, A, A Alene, and V.M. Manyong. 2011. 'Engaging with Cultural Practices in Ways That Benefit Women in Norther Nigeria'. In *Participatory Research and Gender Analysis: New Approaches*, edited by N Lilja, J Dixon, and D Eade, 85–97. Abingdon: Routledge.

UNECA. 2010. 'Violence against Women in Africa: A Situational Analysis'. African Centre for Gender and Social Development at the United Nations Economic Commission for Africa.

Wright, Amanda, and Caitlin Miller. 2017. 'Feminist Perspectives on Gendered Violence: An Examination of Boko Haram and the Conflict in Northern Nigeria'. Copenhagen: Aalborg University.

Annexes

ANNEXE 1

LISTE DES ENTRETIENS

	Pays	Date de l'entretien	Nom de l'interviewé / code si anonyme	Organisation	Position dans l'organisation/foyer	Lieu de l'entretien	Objectif de l'entretien	Notes
1	Cameroun	08/08/19	Mme Massi Doualare	CETIC (Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial	Directrice	Maroua	AEP	
2	Cameroun	08/08/19	Aminatou	ALDEPA (Action Locale pour Un Développement Participatif et Autogéré)	Présidente	Maroua	AEP	
3	Cameroun	08/08/19	Elie Amadou	Projet Resilient CARE	Responsable projet Resilient CARE	Maroua	Cartographie	
4	Cameroun	07/08/19	Paul Yewouabe	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille	Fonctionnaire Centre de la Promotion de la Femme et de la famille (CPFF)	Maroua	AEP	
5	Cameroun	06/08/19	F	Bénéficiaire d'AVEC	Bénéficiaire AVEC	Maroua	AEP	
6	Cameroun	06/08/19	Mme Yani Naina	Commune de Maroua (élue Mindif)	Maire 3ème Adjoint	Mindif	AEP	

7	Cameroun	03/08/19	Marché de Salak	Marché de Salak	Responsble marché	Salak	AEP	
8	Cameroun	31/07/19	M. Passang	Leader local	Cadre communal	Maroua	AEP	
9	Cameroun	31/07/19	Hamadou Hamidou	Commune de Maroua	Secrétaire Général de la mairie	Maroua	AEP	
10	Cameroun	31/07/19	Groupe de femmes à Mindif	Bénéficiaires du PGM santé mentale	Différents foyers	Maroua	AEP	
11	Cameroun	06/08/19	AS	Bénéficiaire du HIMO	Partenaire d'un ouvrier travaillant sur le chantier HIMO	Maroua	PEA/Révision du RESILAC	
12	Cameroun	06/08/19	Tchiouto Mamai	AVEC/Resilac	Présidente AVEC	Maroua	Révision du RESILAC	
13	Cameroun	05/08/19	Equipe RESILAC Maroua	RESILAC/ACF	Equipe RESILAC	Maroua	Révision du RESILAC	
14	Cameroun	01/08/19	ONANA Philippe Ferdinand	Action Contre la Faim	Responsable MEAL	Maroua	Révision du RESILAC	
15	Cameroun	31/07/19	NK et A	Bénéficiaire du HIMO	Ouvrier de chantier	Maroua	Révision du RESILAC	
16	Cameroun	28/07/19	NYEBE MVOGO Idriss Gabriel	Action Contre la Faim	Responsable Programme Pilier 2A	Maroua	Révision du RESILAC	
17	Cameroun	29/07/19	MP and TAG	Care International au Cameroun	High Level staff working at the Care office in Maroua	Maroua	Révision du RESILAC	
18	Cameroun	26/07/19	Maidjane Martine	Comité Diocésain de Développement (CDD)	Point Focal du Comité Diocésain de Développement	Maroua	Révision du RESILAC	

19	Came- roon	26/07/19	Yonga André	CDD/CCFD/TS	Responsable renfor- cement du capital humain et cohésion sociale CDD/CCFD- TS	Maroua	Révision du RESILAC	
20	Came- roun	26/07/19	Eph ENONE Guy Hervé	Action Contre la Faim	Responsable santé mentale et pra- tiques des soins	Maroua	Révision du RESILAC	
21	Tchad	24/09/19	Fatimé ANYERE	CBLT	Experte Genre et Développement So- cial CBLT	N'Djamena	Cartogra- phie	
22	Tchad	19/09/19	TOÏDOM NODJINDO Marce- lin,	RESILAC	Responsable Natio- nal Cohésion So- ciale RESILAC- CSAPR	N'Djamena	Cartogra- phie	
23	Tchad	09/09/19	Denis TCHOUNKEU	Oxfam	Responsable Nexus/Programme Humanitaire et Dé- veloppement Ox- fam	N'Djamena	Cartogra- phie	
24	Tchad	03/09/19	Ahmat Djimet	CHORA	Coordonnateur Na- tional CHORA	N'Djamena	Cartogra- phie	
25	Tchad	02/09/19		UICN	Chef de projet - UICN	N'Djamena	Cartogra- phie	
26	Tchad	02/09/19		Action Contre la Faim	Adjointe RDDNUT/SANTE-Ac- tion Contre la Faim - Tchad	N'Djamena	Cartogra- phie	
27	Tchad	02/09/19	Théodore Kabore,	Action Contre la Faim	Directeur Pays ACF Tchad	N'Djamena	Cartogra- phie	

28	Tchad	29/08/19	Hissein Lol Boukar	SOS Sahel	Chef de Projets AMCC/SOSSIT - SOS Sahel	N'Djamena	Cartographie	
29	Tchad	26/08/19	NEOUHOUMADJI NAILAR	CELIAF	Clarisse, Présidente nationale CELIAF	N'Djamena	Cartographie	
30	Tchad	23/08/19		UNFPA	Chargé des VBG-UNFPA	N'Djamena	Cartographie	
31	Tchad	22/08/19	Abakar SIDJIM	INADES	Directeur INADES-Formation Tchad	N'Djamena	Cartographie	
32	Tchad	22/08/19	Zenaba Mahamat	PRAPS	Experte Genre PRAPS Tchad	N'Djamena	Cartographie	
33	Tchad	21/08/19	Marie Kodi	SWEDD	Point focal adjoint Ministère de la Femme/SWEDD	N'Djamena	Cartographie	
34	Tchad	20/08/19		SWEDD	Chargé de Programme Santé SWEDD	N'Djamena	Cartographie	
35	Tchad	19/08/19	M. DOUDOU	Filets Sociaux Tchad	Coordonnateur	N'Djamena	Cartographie	
36	Tchad	18/08/19	DOUANODJI Appolinaire	COGINTA	Responsable des Opérations /Suivi-Evaluation COGINTA	N'Djamena	Cartographie	
37	Tchad	29/05/19	Haoua Moustapha Moussa	Association des mères célibataires	Président	BAGA Sola	AEP	
38	Tchad	31/05/19	Chef de canton (entretien informel)	Gouvernement de Tchad	Préfet adjoint	BAGA Sola	AEP	

39	Tchad	30/05/19	Maire de Baga Sola (entretien informel)	Gouvernement de Tchad	Maire	BAGA Sola	AEP	
40	Tchad	30/05/19	Discussion de groupe	N/A	Différents	BAGA Sola	AEP	
41	Tchad	30/05/19	Discussion de groupe	N/A	Infirmières et enseignants	BAGA Sola	AEP	
42	Tchad	30/05/19	Discussion de groupe	Association de femmes	Présidents des associations de femmes	BAGA Sola	AEP	
43	Tchad	30/05/19	Kadija Mahamat	Concern Worldwide	Animatrice	BAGA Sola	AEP	
44	Tchad	03/09/19	Pamela Londono SALAZAR	RESILAC	Référente régionale Santé mentale	N'Djamena	Révision du RESILAC	
45	Tchad	28/08/19	Florent Wetta	RESILAC	Référent pilier 1 Cohésion sociale	N'Djamena	Révision du RESILAC	
46	Tchad	27/06/19	Pierre DAVID	RESILAC	Coordinateur Régional RESILAC	N'Djamena	Introductions et échanges	
47	Tchad	29/05/19	Toïdom Nodjindo Marcelin	RESILAC	Responsable pilier cohésion sociale	BAGA Sola	Révision du RESILAC	
48	Tchad	29/05/19	Marrah Hilaire	RESILAC	Responsable pilier redressement économique	BAGA Sola	Révision du RESILAC	
49	Tchad	27/05/19	Lora Delbarko	RESILAC	RESPONSALE Pilier 4	N'DJAMENA	Introductions et échanges	
50	Tchad	27/05/19	Pierre David	RESILAC	Coordinateur régional RESILAC	N'DJAMENA	Echanges sur la recherche	

51	Tchad	27/05/19	Adaman Ouedraogo	RESILAC	Réfèrent Pilier 3 Renforcement des capacités organisationnelles	N'DJAMENA	Introductions et échanges	
52	Tchad	30/05/19	Gilbert Singamali	OCHA	Chef de base du sous bureau a Baga sola	BAGA Sola	Révision du RESILAC /AEP	
53	Tchad	30/05/19	George Kasumba	Action Contre la Faim	Chef de base Baga Sola	BAGA Sola	Révision du RESILAC /AEP	
54	Niger	18/12/19	BATAMA ALLA MAI	Coniprat	Chef du bureau Diffa	Niamey	Carthographie	Géraient des programmes pour les femmes mais le financement a cessé
55	Niger	18/12/19	MME MADOU BINTOU	Congafem	President	Niamey	Carthographie	Géraient des programmes pour les femmes mais le financement a cessé
56	Niger	09/09/19	abdoul Nasser Ahmed	ONU Femmes	Coordinateur terrain	Diffa	Carthographie	
57	Niger	06/09/19	Halirou Issa	World Vision	Chef de la protection	Diffa	Carthographie	

58	Niger	05/09/19	tchiari Moussa	CNDH	Coordinateur	Diffa	Carthographie	
59	Niger	05/09/19	Malam Boukar	CONCERN	Administrateur	Diffa	Carthographie	
60	Niger	04/09/19	Karimou Moussa	OXFAM	Chef de la protection	Diffa	Carthographie	
61	Niger	03/09/19	Idrissa Mai Angoua	Save the Children	Chef de la protection	Diffa	Carthographie	
62	Niger	02/09/19	Gilbert	OIM	Chef de programme	Diffa	Carthographie	
63	Niger	02/09/19	Stere Toyinda	IRC	Chef de la protection	Diffa	Carthographie	
64	Niger	02/09/19	Malam Mamadou Saley	CADEV	Chef de programme	Diffa	Carthographie	
65	Niger	12/07/19	Kabirou soumaila	Mapping RESILAC	Responsable pilier 4	RESILAC Diffa	Carthographie	
66	Niger	06/07/19	Tanda Ibrahim	Diko	Coordinateur	Bureau de l'ONG à Diffa	Carthographie	
67	Niger	03/07/19	Aboucar Issa	Mojedec	Président	Diffa	Carthographie	
68	Niger	03/07/19	Aida Moustapha	CARE International	Conseiller en genre	Diffa	Carthographie	
69	Niger	12/07/19	Aboucar Ousmane	Alhuda	Directeur du bureau Diffa	N'guigmi/Diffa	Carthographie	
70	Niger	08/07/19	Kabirou Soumaila	RESILAC	Conseiller en genre	Bureau du CRS	Carthographie	
71	Niger	10/09/19	Brigadier Moussa and Idrissa Manou	Gouvernement du Niger	Bridgadiers Niger Forces Armées	Diffa	AEP	

72	Niger	09/09/19	Sergent Halirou	Gouvernement du Niger	Sergent dans les Forces Armées Nigériennes	Diffa	AEP	
73	Niger	08/09/19	Hadja Hadiza	Bénéficiaire du HIMO	Mère d'ouvrier travaillant sur le chantier de construction HIMO	Diffa	AEP	
74	Niger	07/09/19	Ahmad Ibn Ahamet	N/A	Éleveur de bétail	Diffa	AEP	
75	Niger	07/09/19	Ami Hassia	Gouvernement du Niger	Chargé du développement	Diffa	AEP	
76	Niger	06/09/19	Ali Moussa	Association des jeunes, Diffa	Secrétaire	Diffa	AEP	
77	Niger	06/09/19	Issa Amadou	N/A	Personne influente à Diffa	Diffa	AEP	
78	Niger	04/09/19	SM	Bénéficiaire du HIMO	Ouvrier travaillant sur le chantier de construction HIMO	Diffa	AEP	
79	Niger	04/09/19	FA	Bénéficiaire du HIMO	Ouvrier travaillant sur le chantier de construction HIMO	adebour	AEP	
80	Niger	03/09/19	Mai Moussa Gana	N/A	Imam	Diffa	AEP	
81	Niger	03/09/19	Tchiari Fougou Moustapha	Gouvernement du Niger	Leader communautaire pour la municipalité	Chetimari	AEP	
82	Niger	31/08/19	AL	Bénéficiaire du HIMO	Partenaire d'un ouvrier travaillant sur le chantier HIMO	Chetimari	AEP	
83	Niger	31/08/19	Moussami Lari	N/A	Producteur de poivre	Diffa	AEP	

84	Niger	30/08/19	FA	Bénéficiaire du HIMO	Ouvrier travaillant sur le chantier de construction HIMO	Adebour	AEP	
85	Niger	30/08/19	Abdoul Aziz Elh Sanooussi	RESILAC	Chargé de terrain de HIMO	Adebour	AEP	
86	Niger	15/07/19	A.G	N/A	Producteur de poivre	Diffa	AEP	
87	Niger	15/07/19	Adamou Moussa Ali	Gouvernement du Niger	Juge	Diffa	AEP	
88	Niger	12/07/19	Moustapha Awami	Syndicat des transports	Membre	Diffa	AEP	
89	Niger	10/07/19	Aida Moustapha	Association de femmes, Gougam	Membre	Guagam	AEP	
90	Niger	10/07/19	Ousmane Boukar	Association islamique, Diffa	Membre	Diffa	AEP	
91	Niger	09/07/19	Atcha Meram	N/A	Commerçant (meubles)	N'guigmi	AEP	
92	Niger	07/07/19	Moussa Elh Abba	Autorité traditionnelle	Représentant du chef Yambale	Autogare de N'guigmi à Diffa	AEP	
93	Niger	06/07/19	Kiari Mamadou	Syndicat des commerçants, Diffa	Secrétaire général	N'guigmi	AEP	
94	Niger	05/07/19	Hadja Fanna	N/A	Commerçant	Diffa	AEP	
95	Niger	04/07/19	Malam Gadji	N/A	Pêcheur	Diffa	AEP	
96	Niger	04/07/19	Amina Issouf	Association de femmes, Kasadou	Membre	Maine	AEP	
97	Niger	04/07/19	FI	Bénéficiaire de HIMO	Ouvrier sur le chantier de construction de HIMO	Adebout /Maine	AEP	

98	Niger	07/07/19	Fatimé Eli ;Zeina-bou Mahamat ; Ais-sata Icha ; Halima Haroum ; Hereta Ali Taher	Association de femmes, Yambale	Membre	Yam-bale/N'guigmi	AEP	
99	Niger	02/07/19	Moussa Arimi	N/A	Producteur de poivre	Diffa	AEP	
100	Niger	01/07/19	Aboucar Issa	Mojedec	Président	Radio Alternative Diffa	AEP	
101	Niger	05/09/19	Mamane Kamissou Issa	RESILAC	Responsable de pilier	Diffa	Révision du RESILAC	
102	Niger	04/09/19	Alassane Abdou Djibo	RESILAC	Responsable de pilier 1.2 et 2	Diffa	Révision du RESILAC	
103	Niger	02/09/19	Issakou Koundi	RESILAC	Responsable de pilier 2.1	Diffa	Révision du RESILAC	
104	Niger	09/07/19	Fatimé Harouna	RESILAC	Coordinateur	Diffa	Révision du RESILAC	
105	Niger	02/07/19	Fatimé Harouna	RESILAC	Coordinateur	Diffa	Révision du RESILAC	
106	Niger	01/07/19	Marie Puchon	Karakara	Chef de programme	Bureau Karkara/Diffa	Révision du RESILAC	

PASAS

PLATEFORME D'ANALYSE,
DE SUIVI ET D'APPRENTISSAGE
AU SAHEL



PORTÉ PAR



pasas-minka.fr

Ce rapport a été élaboré dans le cadre d'un financement du Fonds Paix et Résilience Minka.

Le Fonds Minka, mis en œuvre par le groupe AFD, est la réponse opérationnelle de la France à l'enjeu de lutte contre la fragilisation des États et des sociétés. Lancé en 2017, Minka finance des projets dans des zones affectées par un conflit violent, avec un objectif : la consolidation de la paix. Il appuie ainsi quatre bassins de crise via quatre initiatives : l'Initiative Minka Sahel, l'Initiative Minka Lac Tchad, l'Initiative Minka RCA et l'Initiative Minka Moyen-Orient.

La Plateforme d'Analyse, de Suivi et d'Apprentissage au Sahel (PASAS) est financée par le Fonds Paix et Résilience Minka. Elle vise à éclairer les choix stratégiques et opérationnels des acteurs de développement locaux et internationaux, en lien avec le, qui accueillera toutes les productions et des

conférences d'échange autour des résultats des études. La plateforme soutient ainsi la production et le partage de connaissances, en rassemblant des analyses robustes sur les contextes sahéliens et du pourtour du Lac Tchad.

Nous encourageons les lecteurs à reproduire les informations contenues dans les rapports PASAS pour leurs propres publications, tant qu'elles ne sont pas vendues à des fins commerciales. En tant que titulaire des droits d'auteur, le projet PASAS et l'IRD demande à être explicitement mentionné et à recevoir une copie de la publication. Pour une utilisation en ligne, nous demandons aux lecteurs de créer un lien vers la ressource originale sur le site Web de PASAS, <https://pasas-minka.fr>.

